



# LE COUP D'OEIL DE L'A.M.R.I

LA REVUE DE L'ASSOCIATION DU MASTER RELATIONS INTERNATIONALES  
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE



©Pablo Porciuncula - AFP

MYANMAR

**ELECTION AU  
MYANMAR : UNE  
JUNTE ET UN  
PAYS DANS  
L'INCERTITUDE**

PAGE 4

DOSSIER

**COP30 : DIX ANS  
APRÈS PARIS, OÙ  
EN EST VRAIMENT  
LE CLIMAT ?**

PAGE 18

AMÉRIQUE

**VENÉZUELA -  
ÉTATS-UNIS :  
IMPÉRIALISME  
SÉCURITAIRE  
AMÉRICAIN**

PAGE 39

# L'Édito



## LE COUP D'ŒIL DE L'AMRI 2025-2026

Chères lectrices, chers lecteurs,

Au nom des étudiants du master Histoire – Relations internationales de l'Université Catholique de Lille, nous sommes honorés de vous présenter notre revue de géopolitique : Le coup d'œil de l'AMRI (Association du Master Relations Internationales). Fondée en 2021 sous l'impulsion d'étudiants curieux de partager leur intérêt pour les questions internationales. Elle est entièrement rédigée, éditée et mise en page par les élèves du master, et se veut accessible à tous : étudiants comme professeurs, ou amateurs de géopolitique.

Le coup d'œil de l'AMRI c'est quoi ? Tous les mois, une mise en relief sérieuse et approfondie de l'actualité internationale à travers plusieurs articles thématiques, et un dossier se focalisant sur un sujet en particulier. Par une démarche transversale et pluridisciplinaire, nous abordons de multiples thèmes : aussi bien géopolitiques qu'économiques, historiques, écologiques, sécuritaires ou culturels, afin d'apporter un regard complet sur les enjeux internationaux actuels. Des conflits moyen-orientaux aux enjeux de transition écologique en Asie, en passant par le bras de fer sino-américain et des défis stratégiques en Europe, cette revue s'attèle à couvrir les différentes problématiques mondiales.

Alors que l'année 2025 s'achève dans un contexte d'actualité brûlant, les discussions autour des enjeux climatiques semblent, quant à elles, avoir perdu de leur entrain. La 30ème édition de la Conférence des Parties laisse derrière elle un amer goût de déjà-vu, ressemblant plus à des négociations qu'à un véritable dialogue. Pourtant, 10 ans plus tôt, c'est autour de cette même table que les accords de Paris furent signés, marquant un tournant pour les relations internationales en matière de gestion climatique. Quel bilan pouvons-nous dresser de cette rencontre à Belém ? La gestion climatique est-elle vraiment connectée aux réalités sociales ? Comment faire pour un avenir viable écologiquement, tout en soutenant une meilleure inclusion des femmes à chaque étape de la transition ? Comment se profilent les relations entre l'Union européenne et la Chine ? Plus concrètement, pouvons-nous vraiment parler d'une France engagée pour le climat quand Shein est accueilli à bras ouverts au sein du BHV, enseigne parisienne mythique ? Autant de questions traitées dans le dossier de l'édition de décembre. Ce numéro s'intéresse également aux dynamiques des relations en Asie, avec l'analyse des enjeux qui planent sur le 47ème sommet de l'ASEAN, particulièrement important avec l'accueil du Timor Leste comme nouveau membre de l'organisation. Toujours dans la volonté de saisir le contexte géopolitique asiatique, ce numéro se penche sur les élections qui se déroulent actuellement au Myanmar (anciennement Birmanie) et les incertitudes quant à l'issue de cet épisode politique. Comment expliquer l'ingérence américaine au Venezuela ? Entre enjeux sécuritaires et historique houleux, les relations bilatérales pérennissent une instabilité chronique. Quel avenir pour le projet politique d'Abdullah Öcalan ? Le PKK et l'AKP semblent adoucir leur relation mais est-ce vraiment pour une meilleure représentation kurde ? En Iran, le cinéma subit les brides d'un gouvernement chancelant. Enfin, qui était Oum Kalthoum, l'astre d'Orient qui berça le monde arabe et accompagna la révolution de Nasser de 1952.

Nous souhaitons rappeler que les opinions émises dans ces articles n'engagent en rien la responsabilité de l'Université Catholique de Lille (UCL) et de l'AMRI. Nous prenons le parti de laisser nos rédacteurs s'exprimer, tant que leurs propos sont justifiés par des sources scientifiques et des exemples concrets.

Au nom du comité de rédaction de la revue, nous vous souhaitons une excellente lecture.

Les rédacteurs en chef

**MATISSE DORMOY, JASMINE DJENNANE & MATHILDE ARROUART**

# SOMMAIRE

## **4 ELECTION AU MYANMAR : UNE JUNTE ET UN PAYS DANS L'INCERTITUDE**

*Julien Durand*

## **11 47E SOMMET DE L'ASEAN : À QUOI S'ATTENDRE POUR LE FUTUR ?**

*Anna-Mei Lai*

## **17 DOSSIER - COP30 : DIX ANS APRÈS PARIS, OÙ EN EST VRAIMENT LE CLIMAT ?**

*Ndeye Aminata Ndiaye, Emilie Stern, Adèle Sellier, Guerlain Dené et Eloïse Borda*

## **39 VENEZUELA-ÉTATS-UNIS : DE LA JUSTIFICATION SÉCURITAIRE AU RETOUR D'UNE LOGIQUE IMPÉRIALE**

*Pierre Demesse*

## **43 AKP ET PKK : ENTRE APAISEMENT DÉMOCRATIQUE ET ESCALADE DES TENSIONS**

*Jilani Larnaout*

## **54 CONDAMNATION DE JAFAR PANAHİ ET RÉPRESSION DES ARTISTES EN IRAN**

*Paul Petit*

## **61 OUM KALTHOUM, 50 ANS DÉJÀ: L'ASTRE D'ORIENT AU SERVICE DE LA CAUSE ARABE**

*Ophélie Calichiama*

## **64 REMERCIEMENTS**

# ELECTION AU MYANMAR : UNE JUNTE ET UN PAYS DANS L'INCERTITUDE

RÉDIGÉ PAR JULIEN DURAND



Des chars d'assaut de l'armée birmane défilent à Naypyidaw, au Myanmar, le dimanche 27 mars 2022, à l'occasion du 77e anniversaire des forces armées du pays. ©Revue de Géopolitique, Conflit - Birmanie : une guerre civile qui dure.\_

À la suite du coup d'État militaire de février 2021, l'armée birmane avait promis l'organisation rapide d'élections afin de rétablir l'ordre constitutionnel. Celles-ci ont toutefois été reportées à plusieurs reprises, en raison de l'intensification de la guerre civile qui ravage le pays. Alors que la junte s'apprête désormais à organiser un scrutin dont l'issue apparaît largement prédéterminée, de nombreuses incertitudes subsistent. Loin de clarifier l'avenir politique du pays, ce scrutin risque au contraire d'approfondir les interrogations autour du leadership de Min Aung Hlaing et de ses conséquences sur une guerre civile qui embrase le Myanmar depuis près de cinq ans. Entre ambitions personnelles, tensions internes au régime et pressions internationales, l'horizon politique du pays n'a jamais paru aussi instable.

## DES ORIGINES DE LA GUERRE CIVILE À L'ANNONCE DE L'ÉLECTION

La crise actuelle du Myanmar s'inscrit dans un temps long, marqué par des décennies de tensions politiques et ethniques, renforcées par la fragilité chronique des institutions démocratiques. Le coup d'État du 1er février

2021, justifié par de présumées fraudes électorales, a renversé le gouvernement démocratiquement élu et plongé le pays dans une instabilité profonde. Suscitant des mouvements de contestation massifs à l'échelle nationale, réprimés avec une extrême violence par les forces armées.

À la différence des précédentes phases de répression, notamment lors des mouvements étudiants de 1988, l'armée n'est cette fois pas parvenue à rétablir l'ordre. Une partie importante de la population, en particulier la jeunesse bamar, a alors choisi la lutte armée au sein des Forces de Défense du Peuple (FDP), soutenant le gouvernement démocratiquement élu en exil. Ayant connu une décennie d'ouverture politique relative, cette génération s'engage dans ce qui peut être interprété comme l'une des premières révoltes de la Gen Z en Asie du Sud-Est, un conflit toujours en cours au moment de la rédaction de cet article.

Parallèlement, les groupes armés ethniques opérant dans les périphéries du pays ont intensifié leurs affrontements avec le pouvoir central. Ces conflits, présents depuis l'indépendance en 1948, ont connu depuis 2021 une intensification sans précédent, impliquant désormais la

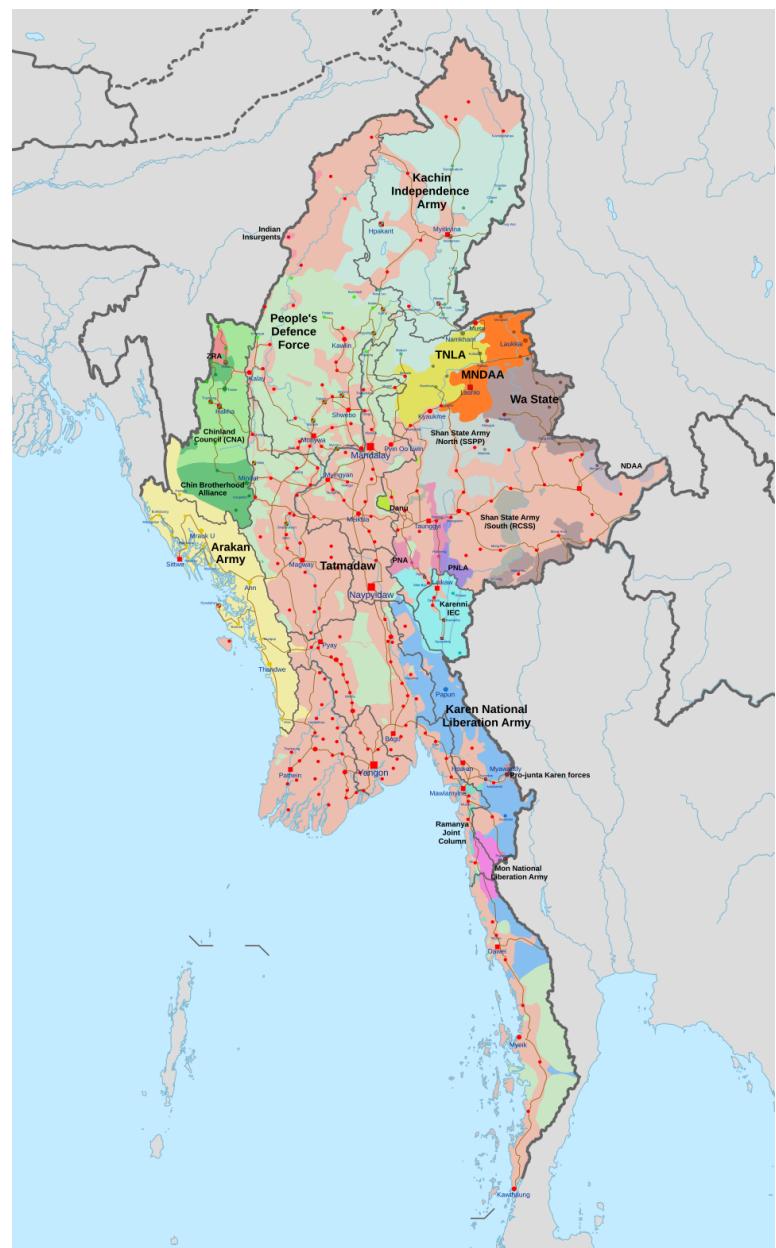
quasi-totalité des organisations armées ethniques.

Dans ce contexte, la junte est parvenue à conserver le contrôle d'un peu plus de 30 % du territoire national (voir carte ci-dessous, territoires contrôlés par la junte en rouge), maintenant son emprise sur les principaux centres urbains et les axes de communication stratégiques.

L'un des tournants majeurs du conflit reste l'opération 1027. Initialement présentée comme une offensive de l'Alliance des Trois Fraternités (1) visant à démanteler les scam centers, cette opération a rencontré un succès inattendu face à la Tatmadaw (forces armées birmanes) (De Langre, 2024). Elle a provoqué un effet domino, incitant l'ensemble des groupes armés ethniques ainsi que les FDP à lancer leurs propres offensives afin d'exploiter cette opportunité stratégique, aussi précieuse qu'imprévue.

Face au risque d'un effondrement du régime, la Chine est intervenue de manière plus significative en soutien à la junte à partir de 2024 (Peter, 2025), cherchant à éviter une chute brutale de la junte malgré son mécontentement persistant depuis le coup d'État. Cette intervention s'est accompagnée d'un renforcement militaire significatif : conscription de plus de 80 000 nouvelles recrues et intégration accrue des drones dans les tactiques offensives et défensives de l'armée (Nyar Na & Avila, 2025). Entre 2024 et 2025, la Tatmadaw, affaiblie mais non vaincue, est ainsi parvenue à reprendre l'initiative, reconquérant plusieurs villes avec le soutien chinois, dont Lashio en avril 2025, après sa perte en août 2024, malgré le séisme majeur ayant frappé le pays (Cebron, 2025).

C'est dans ce contexte de reprise en main progressive de la situation par l'armée, consécutive à l'échec de l'opération 1027, que la junte a choisi d'engager une nouvelle manœuvre politique, à la fois risquée et controversée. Le 31 juillet 2025, le Conseil administratif d'État (CAS), organe gouvernemental transitoire de la junte, a mis fin à l'état d'urgence afin d'organiser des élections promises depuis le 1er février 2021 (Pedroletti, 2025). Le CAS a alors été dissous au profit de la Commission nationale de la sécurité et de la paix, tout en demeurant sous le contrôle direct du général Min Aung Hlaing.



Carte de la situation politique actuelle au Myanmar (post-opération 1027). Guerre civile birmane (depuis 2021). Wikipédia.

## UNE JUNTE FRAGILISÉE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

À la suite du coup d'État de 2021, l'armée birmane s'est trouvée fortement isolée sur la scène internationale, tant vis-à-vis des puissances occidentales que de l'ASEAN, qui a fermement condamné la prise de pouvoir. Cet isolement s'est accentué avec la dégradation sécuritaire du pays. Ne contrôlant qu'une partie du territoire et accusée de multiples exactions, notamment de bombardements indiscriminés de populations civiles, la junte a dû se replier sur un cercle restreint de partenaires (Russie, Chine, Inde et Thaïlande) afin d'assurer sa survie politique et militaire.

(1) Alliance formée en juin 2019 regroupant l'Arakan Army (AA), l'Armée de l'Alliance nationale démocratique de Birmanie (MNDAA) et l'Armée de libération nationale Ta'ang (TNLA).

Cette posture, qualifiée de « neutralisme négatif » (Marston, 2025), a notamment renforcé la dépendance structurelle du régime à l'égard de la Chine, avec laquelle il entretient des relations stratégiques de longue date (Tang, 2025). La situation actuelle rappelle ainsi celle du début des années 2000, lorsque la junte avait amorcé un processus de libéralisation politique afin de réduire son isolement diplomatique et sa dépendance vis-à-vis de Pékin.

À la suite du coup d'État de 2021, l'armée birmane s'est trouvée fortement isolée sur la scène internationale, tant vis-à-vis des puissances occidentales que de l'ASEAN, qui a fermement condamné la prise de pouvoir. Cet isolement s'est accentué avec la dégradation sécuritaire du pays. Ne contrôlant qu'une partie du territoire et accusée de multiples exactions, notamment de bombardements indiscriminés de populations civiles, la junte a dû se replier sur un cercle restreint de partenaires (Russie, Chine, Inde et Thaïlande) afin d'assurer sa survie politique et militaire.

Le CAS dirige dès lors le pays sans bénéficier d'une légitimité internationale pleinement reconnue. Issu d'un coup d'État et conçu comme une autorité transitoire, le régime voit sa marginalisation s'accentuer à mesure que la guerre civile s'enlise, restant rarement traité comme un gouvernement souverain à part entière.

Même parmi les régimes autoritaires alliés, la reconnaissance demeure ambiguë. Lors des célébrations du 80<sup>e</sup> anniversaire de la victoire contre l'Allemagne nazie à Moscou en mai 2025, Vladimir Poutine a accueilli Min Aung Hlaing avec les honneurs réservés à un chef d'État. À l'inverse, d'autres pays, comme le Kazakhstan, ne l'ont reconnu que comme commandant en chef des forces armées. Quant à sa rencontre avec Xi Jinping, elle s'est déroulée dans une grande discréetion et n'a pas été officiellement présentée comme un sommet présidentiel, contrairement à d'autres interactions diplomatiques de niveau équivalent. Ces variations protocolaires illustrent le caractère partiel et conditionnel de la reconnaissance internationale de la junte (Guilbert, 2025), mais aussi de son dirigeant.

## EN QUÊTE DE LÉGITIMITÉ

Comme le souligne Anusha Arumugam (chercheuse en droits humains et avocate) (2025), la fragilité structurelle de la junte sur le plan des relations internationales explique en grande partie son recours à l'élection comme instrument de

légitimation politique. Loin de constituer un véritable processus démocratique, ce scrutin relève d'une démocratisation de façade destinée à valider symboliquement la prise de pouvoir militaire. Un processus qui contribue à la légitimation du régime.

Cette mise en scène électorale offre à la junte l'opportunité d'améliorer ses relations bilatérales avec certains partenaires dits démocratiques, tels que l'Inde ou la Malaisie, en s'appuyant sur leur proximité géographique et leur approche pragmatique du dossier birman. Elle s'inscrit également dans une stratégie multilatérale plus large : malgré son exclusion politique de l'ASEAN, le régime conserve un accès à d'autres cadres régionaux, notamment au sein des mécanismes de coopération du Grand Mékong, où le soutien chinois contribue à normaliser sa participation. Ainsi, la junte réussit à créer des canaux de discussion informels afin d'y établir des relations politiques, économiques, voire militaires. Un processus qui contribue à la légitimation du régime.

Néanmoins, ce pari demeure incertain. Bien que des observateurs étrangers aient été conviés à suivre le processus électoral, celui-ci reste fondamentalement non inclusif, l'ensemble des partis d'opposition, dont la Ligue nationale pour la démocratie (NLD), en étant exclu (Singh, 2025). Surtout, la situation intérieure demeure catastrophique et continue d'inquiéter les principaux acteurs internationaux. Il est dès lors difficile de considérer cette élection comme un facteur crédible de stabilisation politique (International Crisis Group, 2025).

Comme le rappelait le ministre malaisien des Affaires étrangères, Mohamad Hasan, le 11 juillet 2025 : « Nous avons conseillé au Myanmar de ne pas considérer l'organisation d'élections comme une priorité pour le moment. La priorité, c'est de mettre fin à toutes les violences... afin que toutes les parties puissent s'asseoir autour de la table », en marge d'une réunion de l'ASEAN (Le Monde, 2025).

## UNE DÉMOCRATIE DE FAÇADE

Les analyses issues d'un webinaire organisé par le Myanmar Studies Programme (ISEAS - Yusof Ishak Institute, 2024) permettent de dégager plusieurs constats quant aux modalités électorales et à leurs conséquences potentielles. Sur le plan électoral, le scrutin devrait couvrir la quasi-totalité des townships (cantons) du pays, seuls 56 sur 330

étant exclus, principalement dans des zones contrôlées ou disputées par des groupes armés opposés à la Tatmadaw. La participation politique demeure toutefois strictement encadrée : seuls les partis favorables à la junte, tels que l'Union Solidarity and Development Party (USDP), sont autorisés à concourir. Une opposition de façade tolérée, afin de conférer une légitimité apparente au Parlement.

La victoire du parti pro-junte apparaît dès lors quasi certaine, tant en raison de la présence massive de ses candidats que de la possibilité de manipulations électorales. Le scrutin se déroule en un seul tour, les parlementaires élus désignant ensuite le président. Afin de renforcer l'illusion démocratique, le régime exerce de fortes pressions sur les fonctionnaires et la population pour garantir un taux de participation élevé et un déroulement sans heurts.

Au-delà de cette mise en scène, l'élection constitue également un instrument de consolidation interne du régime, permettant l'attribution de postes politiques prestigieux à d'anciens généraux à la retraite et renforçant ainsi les loyautés au sein de l'appareil d'État.

Face à ce processus, les groupes armés d'opposition sont confrontés à un dilemme : perturber le scrutin au risque d'aggraver la vulnérabilité d'une population déjà éprouvée. Depuis 2024, la violence a néanmoins connu une recrudescence, alimentée par les contre-offensives de la Tatmadaw visant à sécuriser les centres urbains stratégiques, ainsi que par une intensification sans précédent des frappes aériennes. Si l'opposition paraît plus affaiblie qu'en 2023, cette évolution témoigne surtout de la montée en puissance relative de l'armée.

Sur le plan économique, le coup d'État a durablement fragilisé le pays. Malgré un léger rebond en 2025, lié à la reconstruction post-séisme et à la baisse des prix du riz sur les marchés internationaux, la situation demeure extrêmement précaire. L'élection pourrait offrir une meilleure lisibilité quant à l'orientation économique officielle du régime, notamment par la désignation d'un président et d'un ministre de l'Économie identifiés, mais aussi en conférant au gouvernement issu du scrutin une légitimité juridique accrue par rapport au CAS, dans la mesure où il s'inscrirait formellement dans le cadre constitutionnel et constituerait une autorité plus légale qu'un pouvoir militaire

transitoire. Toutefois, une reprise significative reste peu probable tant que l'instabilité sécuritaire persiste.

Cette légitimité institutionnelle est déterminante pour les partenaires économiques étrangers, en particulier la Chine, qui recherche des garanties juridiques nationales capables de protéger ses investissements de long terme en cas de changement de gouvernement ou de perte du pouvoir par les autorités militaires. Dans cette perspective, l'élection pourrait renforcer la crédibilité de l'autorité centrale et encourager un engagement économique chinois plus soutenu (Thiha, 2025).

Au final, cette élection semble avant tout répondre aux besoins politiques de la junte plutôt qu'à ceux de la population. Étroitement contrôlée, dépourvue de véritable pluralisme et organisée dans un contexte de violence persistante, elle sert surtout à donner une apparence de normalité institutionnelle à un régime issu d'un coup d'État. Plus qu'un moment démocratique, le scrutin apparaît comme un outil de communication et de consolidation du pouvoir, destiné à renforcer la position de l'armée, à structurer ses alliances internes et à afficher une forme de légitimité, sans pour autant ouvrir la voie à une réelle sortie de crise.

## LA TATMADAW PIÉGÉE PAR SA PROPRE CONSTITUTION

Moe Thuzar, coordinatrice du Myanmar Studies Programme à l'ISEAS - Yusof Ishak Institute, souligne que si l'ambition politique de Min Aung Hlaing constitue un élément désormais bien établi, la fonction exacte qu'il pourrait occuper à l'issue du processus électoral demeure incertaine, relevant de ce qu'elle qualifie de « known unknowns » (M. Thuzar, communication personnelle, 19 décembre 2025).

Cette incertitude s'explique en grande partie par la configuration du système institutionnel birman, tel qu'établi par la Constitution de 2008. Celle-ci confère à l'armée une autonomie structurelle vis-à-vis du pouvoir civil, notamment par le contrôle de ministères clés tels que ceux de la Défense et de l'Intérieur, ainsi que par la réservation automatique de 25 % des sièges au Parlement aux militaires. Ce dispositif institutionnalise de facto un État dans l'État, limitant fortement la capacité du pouvoir civil à exercer un contrôle effectif sur les forces armées.



Allemand Smaller, A. (s.d.). Putsch de l'armée : « La façade de la démocratie ne fait plus l'affaire des généraux birmans ».

À gauche, Aung San Suu Kyi, dirigeante de la Ligue nationale pour la démocratie (NLD), vainqueur des élections générales de 2020. À droite, Min Aung Hlaing, commandant en chef de la Tatmadaw, à l'origine du coup d'État de février 2021 et chef de la junte militaire en place.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la question des ambitions personnelles de Min Aung Hlaing. Comme le souligne Moe Thuzar, « the possibility that Min Aung Hlaing's political ambition is not yet satisfied remains very real » (M. Thuzar, communication personnelle, 19 décembre 2025), renforçant l'idée d'une volonté persistante d'occuper un rôle politique central. Une accession à la présidence apparaît dès lors comme une option crédible. Toutefois, une telle évolution soulève immédiatement une interrogation centrale : en devenant un dirigeant civil, Min Aung Hlaing serait-il en mesure de conserver le contrôle effectif de l'armée, institution clé du pouvoir birman ?

Cette problématique devient plus claire si l'on considère la question de la retraite militaire. La loi impose en effet un âge de retraite obligatoire de 65 ans pour le commandant en chef. Min Aung Hlaing aurait ainsi dû quitter ses fonctions en juillet 2021.

Cette échéance, combinée à la victoire électorale de la Ligue nationale pour la démocratie (NLD) en 2020 et à l'impossibilité de devenir président avant cette date, constitue un point de bascule permettant de mieux comprendre les motivations du coup d'État de février 2021. Celui-ci peut être interprété comme une mesure visant à préserver simultanément son rôle politique et son influence

institutionnelle, tout en anticipant la contrainte de la retraite obligatoire.

Cette situation ouvre la possibilité d'une accession future de Min Aung Hlaing à la présidence, mais met surtout en évidence le problème structurel de l'équilibre des pouvoirs entre autorités civiles et militaires, laissant planer de fortes incertitudes quant à sa capacité à exercer pleinement son autorité dans ce cadre institutionnel.

Enfin, ces incertitudes se reflètent également dans les tensions internes au camp pro-régime. Des rumeurs persistantes font état d'une insatisfaction au sein de l'USDP, dont les cadres seraient progressivement marginalisés au profit d'anciens officiers militaires occupant directement des fonctions politiques. Cette dynamique illustre une anomalie institutionnelle, dans laquelle le parti politique censé servir de relais civil se voit affaibli par l'emprise directe des militaires. Elle contribue ainsi à renforcer l'incertitude quant à la stabilité du régime et à sa capacité à se maintenir durablement sous une forme institutionnalisée.

## UN ESPOIR DE PAIX OU DE DÉMOCRATIE ?

Malgré une élection jouée d'avance, l'avenir du Myanmar reste plus incertain que jamais. La guerre civile continue de ravager le pays, la junte cherche légitimité et contrôle, et Min Aung Hlaing voit ses ambitions présidentielles confrontées aux limites du système militaire. Entre tensions internes, dépendances internationales et violences persistantes, rien ne garantit que cette élection apportera stabilité ou paix. Le Myanmar reste suspendu à des équilibres fragiles, et chaque décision des prochains mois pourrait redessiner le destin du pays.

Au terme de cette analyse, une question demeure centrale, et revient de manière récurrente dans toute réflexion sur le Myanmar depuis fin 2021 : comment envisager un retour à la démocratie, ou à défaut, un retour à la paix ? Si ces interrogations restent difficiles à trancher, elles n'en sont pas moins fondamentales pour l'avenir du pays et des populations qui y vivent.

L'élection organisée par la junte apporte néanmoins un élément d'éclairage important. Elle révèle que les motivations du régime sont avant tout dictées par des considérations de relations internationales, davantage que

par une volonté réelle de transformation politique interne. Les efforts déployés pour construire une illusion de processus démocratique en témoignent clairement. Dès lors, toute perspective de démocratisation et par extension de pacification du pays, apparaît étroitement liée à la question des pressions internationales exercées sur le régime.

Dans le cadre de mes recherches, j'ai eu l'occasion de mener des entretiens avec Moe Thuzar et Anusha Arumugam. Ces échanges mettent en lumière l'existence d'un espoir encore présent, bien que fragile et constamment menacé : celui de l'ASEAN. Malgré ses limites, l'organisation demeure l'un des rares cadres régionaux susceptibles de jouer un rôle dans la recherche d'une issue politique au conflit. Comme le souligne Anusha Arumugam, « *peace in Myanmar is a matter of time, but it is most crucial to focus on the political processes in which peace is forged to ensure its endurance* » (communication personnelle, 23 décembre 2025), rappelant ainsi que la stabilité et la réconciliation restent possibles, même si elles exigent patience et un engagement durable des acteurs régionaux et locaux.

Même les partenaires plus autoritaires de la junte, tels que la Chine, la Thaïlande ou l'Inde, pourraient à terme revoir leur soutien, la junte n'ayant mis en place aucun mécanisme crédible de paix durable et contribuant ainsi à une instabilité chronique. Cette situation pourrait devenir difficilement soutenable pour ses alliés régionaux, les incitant à explorer des alternatives, qu'elles proviennent du régime lui-même ou d'initiatives extérieures. L'organisation de cette élection s'inscrit déjà dans cette logique d'adaptation.

Par ailleurs, un éventuel changement de leadership à l'issue du scrutin resterait très probablement autoritaire. Néanmoins, il pourrait introduire une nouvelle dynamique au sommet de l'État, laissant entrevoir, à défaut d'une démocratisation immédiate, la possibilité d'une reconfiguration politique susceptible d'ouvrir, à plus long terme, des perspectives limitées de désescalade et de stabilisation.

#### **Voir aussi :**

Myanmar Studies Programme, *Myanmar's 2025 election: rhetoric and realities*, Fulcrum, <https://fulcrum.sg/myanmars-2025-election-rhetoric-and-realities/>

# BIBLIOGRAPHIE

## Article Scientifique

- Marston, H. (2025). "To walk with only a few friends": Understanding the Myanmar military junta's negative neutralism. Center for Strategic & International Studies.
- Nyar, N., & Avila, D. (2025, November 28). Beaten but not broken: The Tatmadaw adapts after Operation 1027.
- Tang, C. M. S. (2025, March 20). Evaluating interdependence: The impacts of the February 2021 coup on Myanmar-China relations.
- Thiha, A. (2025, December 26). How China carved up Myanmar: Beijing's strategy to create stability through dependence. Foreign Affairs.

## Articles de presse

- Arumugam, A. (2025, October 24). How democratic countries are inadvertently legitimising authoritarianism: Lessons from Myanmar's junta. London School of Economics Blogs. <https://blogs.lse.ac.uk/seac/2025/10/24/how-democratic-countries-are-inadvertently-legitimising-authoritarianism-lessons-from-myanmars-junta/>
- Cebron, V. (2025, April 28). Birmanie: reprise d'une ville stratégique par l'armée, avec l'aide de Pékin. <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/%C3%A0-la-une-en-asie/20250428-birmanie-reprise-d-une-d-une-ville-strat%C3%A9gique-par-l-arm%C3%A9e-avec-l-aide-de-p%C3%A9kin>
- Daniel, T. (2025, September 18). ASEAN foreign ministers postpone Myanmar visit to discuss election. ISIS Malaysia. <https://www.isis.org.my/2025/09/18/asean-foreign-ministers-postpone-myanmar-visit-to-discuss-election/>
- De Langre, G. (2024, February 10). Birmanie: l'Opération 1027 est un point de rupture. Asie, Conflits armés, Religions et Géopolitique. <https://www.revueconflits.com/birmanie-loperation-1027-est-un-point-de-rupture/>
- Guilbert, F. (2025, May 19). À Moscou, agenda chinois pour le chef de la junte birmane. Gavroche-thailande.com <https://vietnam-aujourd'hui.info/2025/05/21/a-moscou-agenda-chinois-pour-le-chef-de-la-junte-birmane/>
- Head, J. (2025, October 23). Myanmar's army is taking back territory with relentless air strikes - and China's help. BBC News. <https://www.bbc.com/news/articles/c051m0jn392o>
- International Crisis Group. (2025, July 18). Myanmar's dangerous drift: Conflict, elections and looming regional détente. <https://www.crisisgroup.org/asia/south-east-asia/myanmar/b184-myanmars-dangerous-drift-conflict-elections-and-looming-regional-detente>
- Michaels, M. (2024, November). Regime election plans and prospects for dialogue in Myanmar. International Institute for Strategic Studies. <https://myanmar.iiss.org/analysis/2024-11>
- Ng, K., & Head, J. (2025, August 18). War-torn Myanmar to hold first general election since 2021 coup. BBC News. <https://www.bbc.com/news/articles/cvg3pp4n952o>
- Pedroletti, B. (2025, August 7). La junte birmane s'engage sur la voie d'élections contestées. Le Monde. [https://www.lemonde.fr/international/article/2025/08/07/la-junte-birmane-s-engage-sur-la-voie-d-elections-contestees\\_6627293\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2025/08/07/la-junte-birmane-s-engage-sur-la-voie-d-elections-contestees_6627293_3210.html)
- Peter, Z. (2025, November 6). Why is Myanmar's military scoring victories again? <https://www.dw.com/en/why-is-myanmars-military-scoring-victories-again/a-74641300>
- Singh, S. (2025, February 11). Myanmar Elections in 2025: Next Gambit for Regime Legitimacy? <https://rsis.edu.sg/rsis-publication/rsis/myanmar-elections-in-2025-next-gambit-for-regime-legitimacy/>

## Webinaire

- Myanmar Studies Programme. (2024). About the webinar: Insights on Myanmar's conflict dynamics, economic uncertainties, and election mechanics [Webinar]. ISEAS - Yusof Ishak Institute. <https://www.iseas.edu.sg/mec-events/myanmars-2025-elections-whats-at-stake/>

# L'ASEAN À 11 : L'INTÉGRATION DU TIMOR-LESTE À L'HEURE DES RIVALITÉS MONDIALES LORS DU 47E SOMMET EN MALAISIE

RÉDIGÉ PAR ANNA-MEI LAI

## SIGNING CEREMONY OF THE DECLARATION ON THE ADMISSION OF THE DEMOCRATIC REPUBLIC OF TIMOR-LESTE INTO ASEAN

26 OCTOBER 2025

KUALA LUMPUR

INCLUS

SUSTAINABILITY



Photo officielle des 11 chefs d'Etat des pays membres de l'ASEAN lors du 47ème sommet de l'ASEAN en Malaisie (Kuala Lumpur et Putrajaya) et de la cérémonie d'adhésion du Timor-Leste à l'organisation régionale le 26 octobre 2025. Photo de Shahnaz Fazlie, publiée sur le site officiel du Premier ministre malaisien Anwar Ibrahim

L'année 2025 marque une rupture tangible dans l'architecture de sécurité en Asie-Pacifique. Dans ce contexte de fragmentation géopolitique, la Malaisie accueille le 47e sommet de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) à Kuala Lumpur et Putrajaya (capitale administrative du pays depuis 1999). Sous l'égide du Premier ministre Anwar Ibrahim, cette présidence s'articule autour du thème « Inclusion et Durabilité ». Il s'agit pour Kuala Lumpur de réaffirmer la pertinence de l'organisation régionale face aux turbulences économiques et sécuritaires. Le leadership malaisien tente ainsi de préserver la cohésion d'un bloc souvent qualifié de géant économique mais de nain politique.

Ce rendez-vous diplomatique revêt un caractère historique inédit pour l'institution cinquantenaire. Il entérine l'élargissement de l'association à onze membres, suite à l'adhésion officielle de la République démocratique du Timor-Leste en octobre 2025. Cet événement modifie en profondeur la physionomie interne du groupe. Parallèlement, la scène de Kuala Lumpur devient le théâtre d'une confrontation d'influences majeures. La présence simultanée

du président américain Donald Trump et du président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva internationalise les débats. L'ASEAN doit désormais naviguer dans un monde où « la géopolitique a pris le pas sur l'économie » (Mahbubani, 2025).

Dès lors, une interrogation centrale émerge de cette configuration diplomatique complexe. Dans quelle mesure ce sommet marque-t-il une rupture stratégique pour l'ASEAN, tiraillée entre sa recomposition interne et les pressions des grandes puissances ? Il s'agit de savoir si l'élargissement renforce l'autonomie du bloc ou s'il dilue sa capacité de décision.

## LA CONSOLIDATION INTERNE À L'HEURE DE L'ÉLARGISSEMENT : L'INTÉGRATION HISTORIQUE DU TIMOR-LESTE

Le 47e sommet de Kuala Lumpur restera gravé dans l'histoire de l'organisation comme le sommet de l'élargissement. L'architecture de l'alliance régionale, fixe depuis l'adhésion du Cambodge en 1999, connaît une évolution majeure. Cette transformation interne impose une

redéfinition des équilibres politiques et économiques au sein du bloc sud-est asiatique. L'officialisation de l'adhésion de la République démocratique du Timor-Leste constitue le pivot de cette séquence diplomatique (Secrétariat de l'ASEAN, 2025). Ce processus laborieux a nécessité plus d'une décennie de négociations depuis la demande formelle déposée en 2011. Dili siège désormais en tant que membre de plein droit. Elle dispose d'un pouvoir de décision équivalent à celui de ses partenaires. Cette intégration consacre la légitimité régionale de la jeune nation, indépendante depuis 2002.

L'arrivée de ce onzième acteur modifie la boussole politique de l'association. Le Timor-Leste se distingue par son système démocratique dynamique et sa liberté de la presse. Cette dernière est souvent classée parmi les meilleures d'Asie. L'entrée de Dili injecte « une dose de pluralisme démocratique nécessaire » au sein d'une institution en proie à l'autoritarisme (Seah, 2025). En effet, la voix timoraise pourrait peser sur les débats relatifs aux droits humains. Cependant, cette inclusion représente un défi logistique considérable pour la diplomatie timoraise. Le pays doit désormais participer à plus de mille réunions annuelles et assurer la présidence tournante à l'avenir. Le gouvernement malaisien a déployé une assistance technique importante pour former les cadres de Dili. L'objectif est de garantir une intégration administrative fluide dès les premiers mois de mandat.

Sur le plan économique, l'hétérogénéité du bloc s'accentue avec cet élargissement. La présidence malaisienne a fait de l'Accord-cadre sur l'économie numérique (Digital Economy Framework Agreement) sa priorité absolue. Le Premier ministre Anwar Ibrahim ambitionne de créer un marché numérique unique pour stimuler l'innovation régionale. Ce secteur pourrait générer « deux mille milliards de dollars de valeur ajoutée d'ici 2030 » si les barrières réglementaires sont levées (Banque asiatique de développement, 2025). Toutefois, cette vision futuriste se heurte à la réalité des infrastructures du nouveau membre. L'économie du Timor-Leste dépend encore à près de 90 % de ses revenus pétroliers et gaziers. Le contraste est saisissant avec des pôles technologiques comme Singapour ou Kuala Lumpur. Il existe un risque réel de voir émerger une organisation à deux vitesses. D'un côté se trouvent les nations connectées et industrialisées. De l'autre subsistent des économies en phase de développement primaire. Pour pallier ce risque de

fragmentation, les dirigeants ont validé des mécanismes de soutien spécifiques. Il s'agit de fonds de cohésion destinés à moderniser les infrastructures numériques de Dili. L'intégration économique ne sera viable que si elle permet de diversifier l'économie timoraise au-delà des hydrocarbures. La réussite de ce pari conditionne la crédibilité du slogan de la présidence : « Inclusion et Durabilité ».

Enfin, la consolidation interne bute toujours sur l'épineux dossier de la Birmanie. La crise ouverte par le coup d'État militaire de 2021 continue de déstabiliser la région. Le pays est membre de l'ASEAN mais ses représentants politiques (la junte dirigée par le général Min Aung Hlaing) sont exclus des sommets de haut niveau. Une situation géopolitique dans laquelle l'incapacité de l'association à imposer le « Consensus en cinq points » a érodé son autorité morale. L'arrivée du Timor-Leste autour de la table des négociations pourrait durcir le ton à l'égard de la junte militaire. Les dirigeants timorais n'ont jamais caché leur aversion pour le régime de Naypyidaw. Par le passé, le président José Ramos-Horta a déclaré qu'il serait difficile de siéger aux côtés de généraux « qui font la guerre à leur peuple » (Ramos-Horta, 2023). Cette posture de principe risque de compliquer la recherche du consensus. Celle-ci demeure la règle d'or de la prise de décision régionale. Certains États membres, comme la Thaïlande ou le Laos, privilégient une approche plus pragmatique. Le sommet de Kuala Lumpur doit donc gérer cette nouvelle arithmétique diplomatique. Il faut concilier l'intransigeance démocratique du nouveau venu avec la tradition de non-ingérence du groupe. Si l'ASEAN ne parvient pas à résoudre cette contradiction, elle risque la paralysie institutionnelle. Une ASEAN divisée de l'intérieur deviendrait « une proie facile pour les rivalités extérieures » (CSIS, 2025).

## LE RETOUR DU HARD POWER AMÉRICAIN : LA DOCTRINE DE LA SÉCURITÉ D'ABORD

La dynamique du 47e sommet se trouve bouleversée par une présence de marque. Le président des États-Unis, Donald Trump, effectue à Kuala Lumpur son grand retour diplomatique en Asie. Sa réélection en novembre 2024 a entraîné une révision profonde de la stratégie américaine dans l'Indo-Pacifique. Elle marque une rupture avec le multilatéralisme traditionnel. L'administration républicaine privilégie désormais des relations bilatérales et transactionnelles avec les partenaires asiatiques. Le

président américain ne cache pas son scepticisme envers les institutions multilatérales jugées inefficaces. Il promeut une doctrine claire : la « paix par la force » (peace through strength). Cette approche vise à contrer l'influence de la Chine par une démonstration de puissance militaire (White House, 2025). Ce changement de paradigme oblige l'ASEAN à s'adapter rapidement. Les diplomates américains font pression pour obtenir des engagements sécuritaires concrets plutôt que des déclarations de principe. Donald Trump ne s'intéresse pas à l'architecture diplomatique mais « aux résultats tangibles et immédiats » (Green, 2025). Cette exigence de résultats met sous pression la présidence malaisienne, celle-ci restant attachée au consensus. Washington semble vouloir diviser le bloc pour mieux négocier avec chaque capitale.

Le dossier de la mer de Chine méridionale constitue le point focal de cette stratégie américaine. Les incidents entre garde-côtes chinois et navires philippins se sont intensifiés tout au long de l'année 2025. Donald Trump utilise cette instabilité chronique pour justifier le renforcement de la présence navale américaine. Il promet un soutien indéfectible à Manille et Hanoï face aux revendications territoriales de Pékin. Cette posture rassure certains États membres confrontés à l'agressivité chinoise. Cependant, cette militarisation accrue inquiète les pays fondateurs de la Zone de Paix, de Liberté et de Neutralité (ZOPFAN). La Malaisie et l'Indonésie redoutent une escalade accidentelle dans leurs eaux territoriales. Elles craignent que la région ne devienne un simple champ de bataille pour superpuissances. L'Asie du Sud-Est refuse de devenir « un pion sur l'échiquier géopolitique » (Ministère des Affaires étrangères de la Malaisie, 2025). L'enjeu pour le sommet est d'éviter que ces divergences sécuritaires ne fracturent l'unité politique du groupe.

Au-delà de la sécurité, le volet économique de la relation transpacifique suscite de vives inquiétudes. La politique protectionniste du président américain, résumée par le slogan America First, menace le commerce régional. L'annonce de nouvelles barrières douanières risque de pénaliser les exportations des pays d'Asie du Sud-Est. Ces économies dépendent pourtant largement de l'accès au marché de consommation américain. Par ailleurs, la guerre technologique entre Washington et Pékin place les dix nations dans une position intenable. L'administration Trump exige de ses partenaires l'exclusion des composants chinois

des réseaux 5G et des chaînes d'approvisionnement. Cette demande de découplage contredit la volonté d'intégration et de neutralité de l'organisation. Un alignement technologique forcé pourrait coûter « jusqu'à cinq pour cent du produit intérieur brut régional » (Banque mondiale, 2025). Les dirigeants doivent donc manœuvrer avec finesse pour ne froisser aucun des deux géants.

## LA DIPLOMATIE DU « SUD GLOBAL » : L'ALTERNATIVE BRÉSILIENNE ET ENVIRONNEMENTALE

Face aux pressions sino-américaines, l'ASEAN cherche à diversifier ses alliances stratégiques. La présence du président de la République fédérative du Brésil, Luiz Inácio Lula da Silva, incarne cette volonté. En tant qu'invité d'honneur, il permet à Kuala Lumpur d'ouvrir une nouvelle voie diplomatique tournée vers les puissances émergentes. Il convient d'analyser la portée de ce rapprochement inédit entre l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est.

Le président brésilien se présente à Kuala Lumpur comme le porte-parole informel du « Sud Global ». Brasilia partage avec les capitales asiatiques une volonté commune de réformer la gouvernance mondiale. Les discussions portent sur la nécessité de démocratiser les institutions financières internationales. Il s'agit notamment du Fonds Monétaire International (FMI). Le dialogue transcontinental est indispensable pour « briser l'hégémonie occidentale » (Amorim, 2025). Cette convergence politique se cristallise autour de l'élargissement du groupe BRICS (Acronyme pour Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud. Ce groupe s'est élargi à de nouveaux membres (Égypte, Éthiopie, Iran, Émirats arabes unis) pour former les BRICS+). La Malaisie et la Thaïlande ont officiellement exprimé leur intérêt pour rejoindre ce club de nations émergentes. Le soutien explicite de Luiz Inácio Lula da Silva à ces candidatures renforce le poids diplomatique de l'organisation régionale. Cette alliance offre à l'ASEAN une tribune supplémentaire pour peser sur les grands dossiers multilatéraux. Elle permet de sortir d'un tête-à-tête asymétrique avec les superpuissances traditionnelles.

Au-delà de la géopolitique, la coopération environnementale constitue le second pilier de ce partenariat naissant. Le Brésil et les pays d'Asie du Sud-Est abritent les plus vastes réserves de biodiversité tropicale de la planète. Il s'agit de l'Amazonie pour le premier et des

forêts de Bornéo ou du Mékong pour les seconds. Les deux parties entendent coordonner leurs positions en vue des conférences climatiques internationales. Le président brésilien propose la création d'un mécanisme commun pour la rémunération des services écosystémiques. Cette « diplomatie forestière » vise à obtenir des financements accrus de la part des pays industrialisés pour la conservation. Une position commune sur le marché du carbone pourrait générer « des milliards de dollars de revenus » (IRASEC, 2025). Cette initiative permet à l'ASEAN de transformer sa vulnérabilité climatique en un levier de négociation puissant.

Enfin, ce rapprochement avec le Brésil sert l'objectif fondamental de l'autonomie stratégique. L'ASEAN refuse de s'enfermer dans une logique de blocs imposée par la rivalité entre Washington et Pékin. En tissant des liens avec une puissance moyenne éloignée géographiquement, l'association dilue les pressions directes et ouvre à une voie au minilatéralisme stratégique pertinent. Elle démontre sa capacité à interagir avec l'ensemble des acteurs du système international. Cette stratégie de diversification permet de multiplier les partenaires commerciaux et politiques. Elle offre une alternative aux investissements chinois et à la protection militaire américaine. Le Premier ministre Anwar Ibrahim résume cette doctrine en affirmant que « notre région doit rester ouverte à tous, sans être soumise à personne » (Ibrahim, 2025). Cette posture de « tierce voie » est essentielle pour maintenir la centralité de l'institution dans l'architecture régionale.

dirigeants à transformer ces défis en opportunités. L'avenir de l'ASEAN réside dans sa capacité à être « un pôle de stabilité dans un monde fragmenté » (Boisseau du Rocher, 2023). Seule une unité sans faille permettra aux onze nations de préserver leur destin commun face à l'appétit des géants.

## CONCLUSION

En somme, le 47ème sommet de l'ASEAN à Kuala Lumpur marque un tournant décisif pour l'organisation régionale. L'année 2025 restera celle de l'élargissement historique à onze membres avec l'intégration du Timor-Leste. Cette recomposition interne s'accompagne d'une complexification de l'environnement externe, illustrée par la présence de Donald Trump et de Luiz Inácio Lula da Silva. Ces dynamiques contradictoires mettent à l'épreuve la capacité de résilience du bloc sud-est asiatique.

L'association se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins diplomatiques. Elle doit réussir l'intégration économique de son nouveau membre tout en gérant les fractures sécuritaires en mer de Chine. La réussite de cette présidence malaisienne dépendra de l'habileté des

# BIBLIOGRAPHIE

## Article Académiques et Revues Spécialisées

- Acharya, A. (2014). Constructing a Security Community in Southeast Asia: ASEAN and the Problem of Regional Order. Routledge. (Référence théorique majeure sur la centralité). <https://www.routledge.com/Constructing-a-Security-Community-in-Southeast-Asia-ASEAN-and-the-Problem/Acharya/p/book/9780415747683>
- Ba, A. (2023). Institutional divergence and convergence in ASEAN. *Contemporary Southeast Asia*, 45(1), 30-55. <https://bookshop.iseas.edu.sg/publication/series/4>
- Boisseau du Rocher, S. (2023). L'ASEAN face aux rivalités de puissances : la centralité en question. *Hérodote*, 188(1), 34-50. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2023-1-page-34.htm>
- Chong, A., & Hamilton-Hart, N. (2024). The rise of the digital economy in Southeast Asia: Politics and policy. *Asian Survey*, 64(2), 200-224. <https://online.ucpress.edu/as>
- De Castro, R. (2023). The Philippines' Hedging between China and the United States. *International Relations of the Asia-Pacific*, 23(1). <https://academic.oup.com/irap>
- Lefèvre, T. (2023). Géopolitique de l'Asie du Sud-Est : entre unité et fractures. *Revue internationale de politique comparée*, 28(2), 45-62. <https://www.cairn.info/>
- Mahbubani, K. (2022). The Asian 21st Century. Springer Open. <https://link.springer.com/book/10.1007/978-981-16-6811-1>
- Nicolas, F. (2023). La stratégie économique de l'ASEAN : vers une intégration sans union ? *Politique étrangère*, 2023/2. <https://www.ifri.org/fr/publications/politique-etrangere>
- Ramos-Horta, J. (2023). Address by H.E. Dr. José Ramos-Horta at the National Press Club of Australia. *Australian Journal of International Affairs*. <https://www.npc.org.au/>

## Rapports officiels et Institutionnels

- Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). (2023, 10 mai). Roadmap for Timor-Leste's Full Membership in ASEAN. Secrétariat de l'ASEAN. <https://asean.org/wp-content/uploads/2023/05/Roadmap-for-Timor-Leste-Full-Membership-in-ASEAN.pdf>
- Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). (2023, 3 septembre). ASEAN Digital Economy Framework Agreement (DEFA). Secrétariat de l'ASEAN. <https://asean.org/our-communities/economic-community/asean-digital-economy-framework-agreement-defa/>
- Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). (2021, 24 avril). Chairman's Statement on the ASEAN Leaders' Meeting (Five-Point Consensus). Secrétariat de l'ASEAN. <https://asean.org/chairmans-statement-on-the-asean-leaders-meeting-24-april-2021-and-five-point-consensus/>
- Banque Asiatique de Développement (ADB). (2024, avril). Asian Development Outlook (ADO) April 2024. ADB. <https://www.adb.org/publications/asian-development-outlook-april-2024>
- Banque Mondiale. (2024, avril). East Asia and Pacific Economic Update: Firming up the Recovery. World Bank Group. <https://www.worldbank.org/en/region/eap/publication/east-asia-and-pacific-economic-update>
- Gouvernement de la République Fédérative du Brésil. (2023, 4 septembre). Brazil becomes Sectoral Dialogue Partner of ASEAN. Ministério das Relações Exteriores. <https://www.gov.br/mre/en/contact-us/press-area/press-releases/brazil-becomes-sectoral-dialogue-partner-of-asean>
- Ministère des Affaires Étrangères de la Malaisie. (2024). Foreign Policy Framework of the New Malaysia. Wisma Putra. <https://www.kln.gov.my/web/guest/foreign-policy>
- The White House. (2022, février). Indo-Pacific Strategy of the United States. Executive Office of the President. <https://www.whitehouse.gov/wp-content/uploads/2022/02/U.S.-Indo-Pacific-Strategy.pdf>
- Organisation des Nations Unies (ONU). (2023). Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar. Haut-Commissariat aux droits de l'homme. <https://www.ohchr.org/fr/countries/myanmar>
- Timor-Leste Government. (2023, 1 août). Timor-Leste's accession to ASEAN: Progress and Challenges. Government Media. <http://timor-leste.gov.tl/>

# BIBLIOGRAPHIE

## Rapports de Think Tanks et Instituts de Recherche

- Bain & Company, Google, & Temasek. (2023). e-Economy SEA 2023: Reaching new heights. <https://www.bain.com/insights/e-economy-sea-2023/>
- Bland, B. (2023). The puzzle of non-alignment in Southeast Asia. Chatham House. <https://www.chathamhouse.org/2023/06/puzzle-non-alignment-southeast-asia>
- Center for Strategic and International Studies (CSIS). (2024). Southeast Asia Program: Tracking the ASEAN Summits. CSIS. <https://www.csis.org/programs/southeast-asia-program>
- Green, M. J. (2023). By More Than Providence: Grand Strategy and American Power in the Asia Pacific. Center for Strategic and International Studies. <https://www.csis.org/people/michael-j-green>
- Hutt, D. (2023, 15 mai). Timor-Leste's long road to ASEAN. GIS Reports. <https://www.gisreportsonline.com/r/timor-leste-asean/>
- Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-Est Contemporaine (IRASEC). (2024). L'Asie du Sud-Est 2024 : Bilan, enjeux et perspectives. IRASEC. <https://www.irasec.com/L-Asie-du-Sud-Est-2024>
- Lowy Institute. (2024). Asia Power Index 2024 Edition. Lowy Institute. <https://power.lowyinstitute.org/>
- Poling, G. B. (2023). The Uncomfortable Reality of U.S. Strategy in Southeast Asia. Center for Strategic and International Studies (CSIS). <https://www.csis.org/analysis/uncomfortable-reality-us-strategy-southeast-asia>
- Seah, S., et al. (2024, 2 avril). The State of Southeast Asia: 2024 Survey Report. ISEAS-Yusof Ishak Institute. <https://www.iseas.edu.sg/articles-commentaries/state-of-southeast-asia-survey/the-state-of-southeast-asia-2024-survey-report/>
- Storey, I. (2023). The South China Sea Dispute: A Review of 2023. ISEAS-Yusof Ishak Institute. <https://www.iseas.edu.sg/>
- Yeo, G. (2023). Musings Series: ASEAN's future in a multipolar world. World Scientific. <https://www.worldscientific.com/>

## Articles de presse

- Amorim, C. (2023, 23 août). Lula's Foreign Policy: The Return of Active Non-Alignment. Foreign Affairs. <https://www.foreignaffairs.com/>
- Bernama. (2024, 12 janvier). Malaysia to Focus on Economic Integration During ASEAN Chairmanship 2025. New Straits Times. <https://www.nst.com.my/>
- Head, J. (2024, 1 février). Myanmar coup: Three years of conflict and chaos. BBC News. <https://www.bbc.com/news/world-asia-68149896>
- Heydarian, R. (2024, 10 mars). South China Sea: Why the Philippines is pivoting back to the US. Al Jazeera. <https://www.aljazeera.com/>
- Kurlantzick, J. (2023). ASEAN's Future: The Challenge of the Myanmar Crisis. Council on Foreign Relations. <https://www.cfr.org/>
- Latiff, R. (2024, 5 janvier). Anwar Ibrahim's first two years: A delicate balancing act. Reuters.
- Maizland, L. (2023). The U.S.-China Trade War. Council on Foreign Relations. <https://www.cfr.org/backgrounder/contentious-us-china-trade-relationship>
- Nikkei Asia. (2024, 15 avril). Apple, Google and the race for Southeast Asia's supply chains. Nikkei Asia. <https://asia.nikkei.com/>
- Strangio, S. (2024, 15 janvier). Anwar Ibrahim and the Future of Malaysian Foreign Policy. The Diplomat. <https://thediplomat.com/>
- Suzuki, H. (2023, 20 novembre). Japan, ASEAN vow to boost security, economic ties at Tokyo summit. Kyodo News. <https://english.kyodonews.net/>
- The Economist. (2024, 18 mai). The non-aligned world: How the Global South is reshaping geopolitics. The Economist. <https://www.economist.com/>
- Trump, D. J. (2023). Agenda47: Peace Through Strength. Donald J. Trump for President 2024. <https://www.donaldjtrump.com/agenda47>

# DOSSIER

*COP30 : Dix ans après Paris, où en est vraiment le climat ?*

## SOMMAIRE

### 18 INTRODUCTION

*Ndeye Aminata NDIAYE*

### 19 SHEIN AU BHV, UNE OPÉRATION

COMMERCIALE À CONTRE-COURANT DES  
ENJEUX ÉCOLOGIQUES

*Eloïse Borde*

### 23 COP30 : CHINE ET UNION EUROPÉENNE, ENTRE

AMBITIONS CLIMATIQUES ET COURSE AU  
LEADERSHIP DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Emilie Sterna*

### 27 DE L'ACCORD DE PARIS À LA COP 30: QUELS

ENJEUX POUR LE GENRE DANS LA  
GOUVERNANCE CLIMATIQUE?

*Adèle sellier*

### 34 LES ENJEUX DE JUSTICE CLIMATIQUE À

L'HEURE DE LA COP 30

*Guerlain Dené*

### 38 BIBLIOGRAPHIE



# Introduction

RÉDIGÉE PAR NDEYE AMINATA NDIAYE

## La COP30, dix ans après Paris – Quel cap pour le climat ?

Ce dossier interroge la reconfiguration de la gouvernance climatique mondiale à l'approche de la COP30. À travers une analyse multidimensionnelle, il explore la rivalité systémique entre la Chine et l'Europe pour le leadership vert, l'intégration nécessaire des perspectives de genre dans les politiques publiques, et l'impératif de justice climatique comme condition de la stabilité internationale. L'objectif est de comprendre si le cadre multilatéral né en 2015 est encore capable de répondre aux crises interconnectées du présent.

## COP30 – L'Heure de Vérité pour la Gouvernance Mondiale

L'année 2025 marque un jalon symbolique et opérationnel : la célébration du dixième anniversaire de l'Accord de Paris. Alors que les États doivent soumettre leurs nouvelles contributions déterminées au niveau national (CDN), la COP30 se présente comme l'ultime pivot pour maintenir l'objectif de 1,5°C. Ce dossier académique se propose d'analyser les tensions et les opportunités qui cristallisent ce sommet, à l'intersection de la puissance industrielle et de l'équité sociale.

## Un duopole d'influence : Chine et Europe

Le premier axe de cette réflexion porte sur la compétition pour le leadership de la transition écologique. Entre la Chine, devenue l'usine de décarbonatation du monde, et l'Europe, qui tente d'imposer son modèle normatif par le biais du Pacte Vert, la transition n'est plus seulement une question environnementale, mais le nouveau terrain de la puissance (Liu et al., 2019). Ce dossier examine comment ces deux acteurs oscillent entre coopération forcée et rivalité technologique pour dicter les standards de l'économie de demain, dans un contexte de "re-globalisation" verte (Yang, 2022).

## La dimension humaine : Genre et Justice

Au-delà de la haute diplomatie, la transition écologique soulève des questions de structures sociales. L'analyse des enjeux de genre démontre que les impacts du changement climatique ne sont pas neutres (Andrijevic et al., 2020). En interrogeant la vulnérabilité différentielle des populations et le rôle crucial des femmes dans les stratégies de résilience, les contributions de ce dossier plaident pour une transition qui intègre l'égalité des genres comme moteur de durabilité (Lau et al., 2021).

## Justice Climatique : Clé de voûte du dialogue Nord-Sud

Enfin, le dossier aborde la question de la justice climatique. À l'heure de la COP30, la fracture entre les pays développés et le Sud global sur le financement des pertes et préjudices reste le principal frein au consensus (Okereke, 2022). En replaçant l'éthique au centre du débat technique, nous analysons comment la lutte contre la "colonialité climatique" (Sultana, 2022) devient le préalable indispensable à toute forme de coopération multilatérale pérenne.

En croisant ces trois perspectives – le jeu des puissances, la structure sociale et l'éthique de la redistribution – ce numéro spécial offre une lecture transversale des défis de Belém. Il souligne que la réussite de la COP30 ne se joue pas uniquement sur des chiffres de réduction d'émissions, mais sur la capacité du monde à produire un modèle de transition politiquement cohérent et socialement acceptable.

# SHEIN AU BHV, UNE OPÉRATION COMMERCIALE À CONTRE-COURANT DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES

RÉDIGÉ PAR ELOÏSE BORDE



Shein au BHV Crédit : Stéphane Ouzounoff / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP

Le géant de l'ultra-fast-fashion Shein s'est imposé aux côtés de grandes marques dans le Bazar de l'Hôtel de Ville, connu sous le nom de « BHV », à Paris le 5 novembre 2025 avec sa première boutique en physique du monde (Le Monde, 2025). Installé au 6ème étage de la célèbre galerie marchande du Marais. Cet espace de vente de 1000 m<sup>2</sup> marque une étape stratégique pour la marque chinoise, jusqu'alors exclusivement présente en ligne.

## LE CONTRASTE ENTRE LE BHV ET SHEIN

Entre image de luxe et cruauté écologique et humaine, le contraste entre le BHV et Shein permet de mettre en lumière deux perspectives de la mode et du commerce. Temple du luxe depuis 1856, le Bazar de l'Hôtel de Ville est l'un des centres commerciaux les plus vieux de Paris et fait partie du groupe Galeries Lafayette depuis 1991. Son fondateur François-Xavier Ruel, commercial mais aussi conseiller municipal, ne s'est pas simplement contenté de bâtir un empire de consommation et de luxe, il s'est aussi imposé comme un acteur central de la solidarité parisienne.

Lors du siège de Paris par l'armée Prussienne de 1870 et la Commune de Paris, un soulèvement civil, de 1871, Mr Ruel a agi comme bienfaiteur en subvenant aux besoins des familles de ses employés mais également en réalisant des distributions de près de 500 kilogrammes de pain et de vivres par jour pour les parisiens les plus démunis (Cyrielle, 2023). Ensuite, il a fondé en 1887 un dispensaire où des repas à prix très réduits étaient distribués. Ces actes lui vaudront la Légion d'honneur en 1892 (Archives Nationales, s. d.).

À l'opposé de ce modèle social solidaire du fondateur du BHV, le succès de Shein repose sur l'exploitation des données des réseaux sociaux. Début octobre 2021, les chiffres d'articles disponibles sur la plateforme étaient de 259 264 produits dans la section « vêtements pour femmes », 78 000 dans la catégorie Curvy (ronde) et 32 000 pour les hommes. Sur son site, la plateforme chinoise propose de filtrer les articles par « Nouveautés du Jour » car l'enseigne ajoute à la vente plus de 7 200 articles en moyenne chaque jour (Prados, 2023).



Affiche pour le BHV au début des années 1890.

Aussi la philosophie de l'entreprise est « Une journée n'est jamais une autre ! Voilà pourquoi nous mettons en ligne des nouveautés exclusives chaque jour ». Pour atteindre cet objectif, les employés de Shein se retrouvent forcés de travailler en moyenne 75 heures par semaine avec un salaire maximum de 10 000 yuans par mois (1212,48€) et qui peut être divisé par trois durant les mois moins fructueux (Public Eye, 2021) et souvent dans des conditions déplorables.

## SHEIN, SYMBOLE DE L'ULTRA FAST FASHION ET DE SES DÉRIVES ÉCOLOGIQUES

La *fast-fashion* et *l'ultra fast-fashion* sont des phénomènes de mode éphémères avec des articles fréquemment renouvelés et d'une durée de vie très courte. Les marques principales de ce phénomène, comme Shein ou ses concurrents Temu et AliExpress, sont directement importées d'Asie du Sud-Est. L'industrie du textile est responsable de 10% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde et réduit les ressources en eau disponibles drastiquement (Vie Publique, 2025).

Le modèle de Shein est une « tendance destructrice » (Les Amis de la Terre, 2023). Le succès de la marque chinoise repose sur l'utilisation d'une intelligence artificielle ultra-puissante afin de détecter les données telles que des images ou vidéos virales sur les réseaux sociaux Tiktok, Instagram... et d'analyser les prochaines tendances (SQOOL TV, 2024). À cause de ce processus d'analyse, la plateforme Shein est devenue le plus gros pollueur du secteur (Jacques, 2024).

Malgré une promesse de réduction de ses émissions de dioxyde de carbone (CO2) de 25% d'ici 2030, ces mêmes émissions ont doublé en 2023 pour plus de 16 millions de tonnes métriques au total de dioxyde de carbone. Cela est supérieur à ce que produisent quatre centrales au charbon en une année, à savoir 9,17 millions de tonnes de CO2 en 2022 (Shein, 2023). Par ailleurs, le principal textile utilisé à 76% pour la création des articles de Shein est du polyester et seulement 6% de ce polyester est recyclé. Ce textile synthétique est connu pour rejeter des microplastiques toxiques dans l'environnement (Mulkey, 2024).



Un ouvrier trie des vêtements étiquetés Shein au sol d'un atelier. © China labor

Afin de compenser l'impact de son empreinte carbone, Shein déploie plusieurs techniques axées sur l'efficacité énergétique. Tout d'abord, la marque chinoise a investi dans l'énergie solaire en installant des panneaux solaires générant 3 953 MWh d'électricité et permet d'éviter l'émission de 2 255 tonnes métriques de CO2. Sur l'année 2023, la marque affirme que 72% des 1665 206 MWh d'électricité consommés pour ses opérations mondiales, provenaient de sources renouvelables, contre 68% en 2022 avec l'objectif d'atteindre 100% en 2030. D'un autre côté, Shein s'est attaqué au transport en Europe en mettant en place des points relais pour réduire les livraisons à domicile qui sont plus énergivores. En effet, cette option de livraison aurait permis d'économiser environ 19 468 tonnes d'équivalent CO2 dans huit pays européens (Shein, 2023).

Malgré ces efforts mis en place par la marque, ce modèle de production de masse ultra-rapide a engendré un tel volume de déchets de l'ONU qualifie ce phénomène « d'urgence environnementale et sociale ».

En effet, en seulement 20 ans, les habitudes de consommation ont été radicalement bouleversées par l'effet de la fast-fashion. Les consommateurs achètent aujourd'hui 60% de plus tout en les portant deux fois moins longtemps qu'autrefois. Malheureusement, cette attitude de consommation finit par s'accumuler de manière excessive dans le Sud du globe, comme en témoigne l'énorme décharge près de la capitale du Ghana, Accra. Cette décharge est composée à 60% de vêtements rejetés et s'élève à environ 20 mètres de haut. Cette triste réalité pour bon nombre de pays du Sud illustre le coût écologique de la fast fashion (Bartlett, 2024).



Dans la décharge sauvage d'Old Fadama la majorité des déchets sont des vêtements inutilisables ©Radio France - Giv Anquetil

## RÉACTIONS ET DÉBATS AUTOUR DE L'ARRIVÉE DE SHEIN AU BHV

L'ouverture de la boutique Shein au Bazar de l'Hôtel de Ville a causé de nombreuses réactions très différentes. Le jour de l'ouverture le mercredi 5 novembre 2025, dès 13h, des centaines de clients se pressaient pour entrer dans la nouvelle boutique (Verdes, 2025). Certains sont même arrivés à 10h, avec trois heures d'avance (Le Parisien, 2025). Les clients présents affirment être attirés par cette boutique pour deux principales raisons : la curiosité et le fait que les produits ne sont pas chers (Bertocchi & Morinière, 2025). Pour beaucoup, cette « curiosité » venait du fait que la marque chinoise était exclusivement en ligne, ils voulaient alors voir « en vrai » les articles dans cette boutique. Cette ruée vers les prix bas a été accueillie par un climat de confrontation. Devant l'entrée du centre commercial, un grand nombre de manifestants étaient présents, le poing et les panneaux levés en criant : « Honte au BHV ! Honte à

Shein ! Dégagez Shein ! » (Doménégo & Boëda, 2025), un slogan qui critique directement l'institution parisienne et les choix pris par Frédéric Merlin, le patron du BHV.



Paris (IVe), ce mercredi. En ce jour d'ouverture, chaque client qui achetait chez Shein repartait avec un bon d'achat du même montant à dépenser ailleurs dans le BHV. LP/Olivier Arandel

L'impact du partenariat Shein-BHV a provoqué un séisme au sein des partenaires historiques du centre commercial. En signe de protestation contre ce partenariat souvent incompatible avec leurs propres valeurs, de nombreuses marques de luxe ont fait le choix de se retirer définitivement du BHV. Des marques emblématiques du groupe LVMH telles que Dior et Guerlain ont décidé de quitter les rayons du BHV, ne voulant pas être affiliées aux maigres valeurs du géant de la mode ultra-éphémère. D'autres marques comme Sandro, Maje, Fursac et Claudie Pierlot ont aussi choisi de partir. Les directions ont explicitement reconnu que l'installation de Shein a joué un rôle déterminant dans cette prise de décision (Bertrand, 2025). Face à cet exode, la direction du BHV affirme que le partenariat avec Shein était devenu une nécessité afin de garantir la durabilité du magasin. L'objectif affiché était de générer un flux financier immédiat et d'attirer une clientèle plus jeune (Le Parisien, 2025), fortement habituée aux modes de consommation ultra-rapide.

La contestation s'est aussi manifestée sur les réseaux et chez les politiques. La pétition lancée par Arielle Levy, au nom du collectif « Une autre mode est possible », a rassemblé un soutien massif avec presque 140 000 signatures (Levy, 2025).



Manifestation contre Shein, le géant de l'ultra fast fashion, devant le BHV à Paris, après la mise en vente de poupées à caractère pédopornographique, lundi 3 novembre 2025. PHOTO ABDUL SABOOR / REUTERS

Sur le plan politique, les réactions ont aussi été virulentes. Le candidat socialiste à la mairie de Paris, Emmanuel Grégoire, affirme avoir été « extrêmement choqué de voir cette entreprise bénéficier de tant de complaisance de la part du gouvernement ». Il a aussi appelé les pouvoirs publics à prendre leurs responsabilités et à interdire la possibilité d'opérer sur le territoire national pour Shein (Bertocchi & Morinière, 2025).

Si l'opération d'insertion de Shein aux côtés des grandes marques françaises a été un succès, elle agit aussi comme un levier révélateur de la cruauté écologique moderne provoquée par la marque chinoise. L'exode des grandes marques de luxe du BHV et la mobilisation civile prouvent que la légitimité ne s'achète pas à bas prix. Cette confrontation au cœur de la capitale de la mode marque un tournant, où la pression citoyenne et les futures législations pourraient enfin imposer un cadre réglementaire à l'ultra-fast-fashion, en la forçant à répondre de ses actes face aux impératifs de la transition écologique.

# COP30 : CHINE ET UNION EUROPÉENNE, ENTRE AMBITIONS CLIMATIQUES ET COURSE AU LEADERSHIP DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉDIGÉ PAR ÉMILIE STERNA



Événement parallèle co-organisé par le ministère de l'Écologie et de l'Environnement de la République Populaire de Chine et UNITAR lors de la COP30 : "Building Beautiful, Green and Low-Carbon Cities Together" ©UNITAR

Derrière l'objectif commun de coordonner une réponse multilatérale à la crise climatique, la trentième édition des Conférences des Parties (COP) à Belém se révèle être une nouvelle arène entre la Chine et l'Union européenne (UE), chacune revendiquant à sa manière un leadership sur la trajectoire de la transition écologique à adopter, notamment sur la neutralité carbone.

## DEUX GRANDS ACTEURS CLIMATIQUES AUX TRAJECTOIRES DISTINCTES

Adoptée dans l'Accord de Paris en 2015, la neutralité carbone est considérée comme une condition essentielle pour limiter le réchauffement climatique. C'est dans ce contexte que la Chine et l'UE, signataires de cet accord, interviennent et optent pour des approches différentes pour accomplir cet objectif. Pour rappel, la neutralité carbone est un équilibre entre les émissions de carbone rejetées et leur assimilation par des puits de carbone, afin qu'un territoire absorbe plus de CO2 qu'il n'en émet. Selon une estimation relayée par le Parlement européen, les puits

de carbone naturels, comme les forêts, éliminent entre 9,5 et 11 Gt de CO2 par an. Or, les émissions mondiales annuelles sont en moyenne trois à quatre fois supérieures aux émissions absorbées. Par exemple, en 2021, elles ont atteint 37,8 Gt, soit entre 3,4 et 3,9 fois au-dessus de ce qui peut être assimilé en un an par les puits de carbone naturels (Parlement européen, 2023). Il est donc urgent et essentiel d'atteindre la neutralité carbone pour limiter le réchauffement climatique.

Pour cela, l'UE a donc choisi une diplomatie climatique normative et proactive par le biais d'un plan stratégique transformant les ambitions écologiques en contraintes légales. C'est en 2019 que la Commission européenne a mis en place le Pacte vert pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Le 24 juin 2021, le Parlement européen vote donc une loi sur le climat afin de rendre légalement contraignant l'objectif de réduction des émissions de CO2, permettant ainsi de poursuivre les États membres de l'UE devant les tribunaux européens en

cas de non-respect des accords.

L'objectif affiché du Pacte vert est de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport au niveau de 1990 de 55% d'ici 2030 et de 90% d'ici 2040, afin d'atteindre la nullité en 2050 (Parlement européen, 2025). Pour approcher au plus près de la neutralité, l'UE a introduit une taxation du carbone avec le Système d'Échange de Quotas d'Émission (SEQE), qui impose aux usines de détenir un permis pour chaque tonne de CO<sub>2</sub> qu'elles émettent afin de les inciter à moins polluer pour ainsi moins payer (Parlement européen, 2025). Conjointement, l'UE crée une tarification du carbone avec le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières, plus communément appelé CBAM, qui taxe les produits polluants importés en Europe afin d'éviter que les entreprises européennes, soumises à des lois plus strictes sur le climat que certains pays, ne perdent en compétitivité (Commission européenne). Lors de la COP30, l'UE impose donc ses standards via le Pacte vert, obligeant les importateurs, comme la Chine (l'un des *leaders* de l'exportation de l'acier et de l'aluminium), à payer pour le carbone émis, incitant ainsi à une décarbonisation accélérée pour éviter les surcoûts liés à la taxation et maintenir l'accès au marché européen (Marché des métaux de Shanghai, 2025). De cette façon, l'UE pousse la Chine et les autres États à passer à l'action et à agir plus vite.

Quant à la Chine, son choix se porte sur une diplomatie climatique qui vise à l'inscrire comme *leader* incontournable de la transition écologique. Avec l'absence officielle des États-Unis lors de la COP30, Pékin a pu rayonner et prendre l'espace laissé par Washington. Elle se positionne alors comme un acteur mondial des énergies propres (énergies peu ou pas polluantes), comme un partenaire incontournable du « Sud Global », et comme un médiateur dans la recherche d'un accord à 1,5°C entre les pays émergents et les économies développées (Varès, D., 2025).

Désormais première productrice et fournisseur mondiale de technologies bas carbone et décarbonées, la Chine est devenue une puissance rayonnant sur la scène internationale grâce à ses investissements massifs, sa production d'énergies vertes, de véhicules électriques ou encore de batteries (Ibid.). En effet, la Chine est devenue

aujourd'hui un acteur nécessaire à la transition énergétique car elle est la ravitailleur des matériaux et composants indispensables à cette transformation (Mogni, A., 2025).

Comme par exemple, les terres rares dont elle assure 69% de la production minière mondiale (Statista, 2025). Ainsi, la Chine est un partenaire clé pour le « Sud Global ». Une position de force qui se double d'une proactivité forte sur la scène internationale. En effet, depuis 2016, la Chine a aidé activement les pays en développement pour la lutte contre le réchauffement climatique, elle a notamment financé 177 milliards de RMB pour des projets, signé 54 accords avec 42 pays, lancé des zones bas carbone et formé plus de 10 000 personnes de 120 pays via près de 300 projets (Liu, Z., 2025). Cette trajectoire empruntée par la Chine lui accorde alors de nombreux leviers techniques, politiques et symboliques dans les négociations internationales à la COP30 et plus largement, sur la scène internationale (Varès, D., Op. cit.).

En ce qui concerne la neutralité carbone, Pékin a annoncé en septembre 2020 qu'il prévoit de l'atteindre d'ici 2060 avec son pic maximal d'émissions en 2030, après lequel la Chine estime que ses émissions ne feront que décroître jusqu'à aboutir à la neutralité carbone en 2060 (Liu, Z., Op. cit.). Récemment, grâce aux développements des énergies vertes dans le pays, la Chine a réussi à stagner ses émissions de CO<sub>2</sub> alors que l'économie du pays continuait de croître. Cette avancée démontre qu'une économie croissante ne rime plus nécessairement avec de fortes émissions de CO<sub>2</sub>, une bonne nouvelle pour la lutte contre le réchauffement climatique (Varès, D., Op. cit.). Pourtant, la Chine fait face à un paradoxe intéressant, soulevant des limites structurelles encore prégnantes. En effet, elle est le plus grand fabricant de panneaux solaires (80%) et d'éoliennes (65%) mais reste à la fois l'un des pays qui construit encore le plus de centrales à charbon (Varès, D., Op. cit. et Dellatte, J., 2025). La Chine reste aussi le premier émetteur de GES et ses contributions déterminées au niveau national (NDC) pour la baisse des émissions de CO<sub>2</sub> sont pour le moment toujours insuffisantes. Néanmoins, le fait que sa capacité installée d'énergie renouvelable ait dépassé celle des énergies

fossiles en 2025 (Energy News, 2025), lui accorde une certaine crédibilité au sein des discussions de la COP30, et donc une place privilégiée pour influencer le débat. (Moign, A., 2025).

## ENTRE CONFRONTATION ET COOPÉRATION : QUEL ÉQUILIBRE POUR LA COP30 ?

Cette dynamique entre la Chine et l'UE entraîne une compétition technologique et économique autour des industries vertes. Elle met en opposition un modèle européen de régulation et de taxation contre un modèle d'investissement massif dans les technologies durables et les économies du « Sud global ». « La transition climatique n'est pas qu'une bataille morale, c'est une bataille industrielle. » (Dellatte, J. 2025). C'est précisément dans cette bataille industrielle que se confrontent les visions chinoises et européennes. Entre autres, les conseillers climatiques chinois ont pointé les barrières que la CBAM pose vis-à-vis des surtaxes des technologies vertes et des blocages douaniers. Selon eux, ces blocages freinent la transition écologique mondiale, notamment en limitant les initiatives des pays du « Sud Global » qui peinent à se décarboner à moindre coût (Varès, D., Op. cit.). Face à ce constat, le vice-premier ministre chinois, Ding Xuexiang, appelle « à supprimer les barrières commerciales et garantir la libre circulation des produits verts », démontrant surtout le souhait de protéger l'accès des entreprises chinoises au marché européen et de garder sa place de leader dans le secteur de la transition verte. Comme la Chine domine toute la chaîne de fabrication de l'extraction des matériaux à la fabrication des technologies, elle possède donc un atout important dans ses négociations face à l'Europe (Moign, A. 2025). Étant dépendante des matières premières chinoises, l'UE doit alors agir habilement si elle veut coopérer avec la Chine dans la lutte pour le climat. Effectivement, même si son modèle fait face à des défis comme la dépendance énergétique, les fractures internes et la lenteur des transitions, le CBAM européen, bien que critiqué, entraîne l'adaptation des États concernés (Dellatte, J. Op. cit.).

Néanmoins l'influence de Pékin lors de la COP30 ne se cantonne pas à la table des négociations officielles. En effet, elle y a co-organisé un événement parallèle « *Building Beautiful Low-Carbon Cities Together* » en collaboration avec UNITAR et d'autres acteurs. Pendant cet échange, M. Li Gao, le vice-ministre chinois de l'Écologie et de l'Environnement a présenté les efforts et les avancées de la Chine dans le développement urbain vert et à bas carbone (UNITAR, 2025).

Cet événement parallèle apparaît donc comme une vitrine des technologies vertes chinoises avec la promotion de villes bas carbone et durables. La Chine, par le biais de ce pavillon, démontre qu'elle est déjà présente à grande échelle dans le secteur de la transition et utilise ainsi la COP30 comme moyen de se vendre comme fournisseur mondial. Cependant, malgré sa forte présence durant la COP30, la Chine ne cherche pas à s'imposer comme chef de l'ambition climatique mondiale et reste très pragmatique et réaliste envers ses attentes, avec comme objectif d'atteindre la neutralité carbone une décennie après l'UE. La Chine souhaite surtout continuer de stabiliser et croître son économie (Dellatte, J. Op. cit.). Néanmoins l'influence de Pékin lors de la COP30 ne se cantonne pas à la table des négociations officielles. En effet, elle y a co-organisé un événement parallèle « *Building Beautiful Low-Carbon Cities Together* » en collaboration avec UNITAR et d'autres acteurs. Pendant cet échange, M. Li Gao, le vice-ministre chinois de l'Écologie et de l'Environnement a présenté les efforts et les avancées de la Chine dans le développement urbain vert et à bas carbone (UNITAR, 2025). Cet événement parallèle apparaît donc comme une vitrine des technologies vertes chinoises avec la promotion de villes bas carbone et durables. La Chine, par le biais de ce pavillon, démontre qu'elle est déjà présente à grande échelle dans le secteur de la transition et utilise ainsi la COP30 comme moyen de se vendre comme fournisseur mondial. Cependant, malgré sa forte présence durant la COP30, la Chine ne cherche pas à s'imposer comme chef de l'ambition climatique mondiale et reste très pragmatique et réaliste envers ses attentes, avec comme objectif d'atteindre la neutralité carbone une décennie après l'UE. La Chine souhaite surtout continuer de stabiliser et croître son économie (Dellatte, J. Op. cit.).

Pour conclure, la rivalité sino-européenne autour du climat révèle que la crise climatique est au cœur de questions économiques et commerciales, révélant une asymétrie industrielle croissante où le pays qui contrôle les chaînes de valeur, les coûts et l'innovation sera la future grande puissance de cette nouvelle économie mondiale. Un bras de fer dans lequel la Chine comme l'UE essaient de prendre « leur part du gâteau ». Alors que la COP30 révèle un équilibre précaire entre les États, aucune des deux trajectoires de la Chine et l'UE s'auto-suffit pour répondre à l'ampleur du désastre écologique. La COP30 à Belém a démontré que le

multilatéralisme seul n'est pas suffisant et que d'autres actions mini-multilatéralisme (c'est-à-dire une coopération entre quelques États seulement) doivent être implantées afin d'avancer plus vite et à plus petite échelle. En effet, comme le dit Joseph Dellatte, expert climat et énergie à l'Institut Montaigne, « les COP préservent le terrain, mais ne fabriquent pas la transformation. ». À la lumière des dynamiques observées lors du sommet de Bélem, la Chine et l'UE ne seront probablement pas des alliées, mais bien des partenaires face aux enjeux climatiques actuels. Si les intérêts divergent, la nécessité commune de lutter contre le dérèglement climatique et les interdépendances économiques imposeront la collaboration des deux acteurs.



# DE L'ACCORD DE PARIS À LA COP 30: QUELS ENJEUX POUR LE GENRE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE?

RÉDIGÉ PAR ADÈLE SELLIER



Source : UN News du 9/12/2025.

Depuis la 21ème Conférence des parties (COP 21) et l'Accord de Paris en 2015, la question du genre a été reconnue comme essentielle dans la lutte contre le changement climatique. En effet, l'action climatique ne se limite plus à des enjeux technico-économiques ou environnementaux simples, mais intègre progressivement des dimensions sociales, politiques et normatives. L'Accord encourage les États à inclure une perspective genrée notamment dans leurs Plans Nationaux d'Adaptation (PNA). Néanmoins, cette thématique avait déjà été mentionnée lors de l'adoption du Programme de travail de Lima sur le genre de la COP 20 en 2014 afin de poser les bases préparatoires à l'Accord de Paris, sans pour autant donner lieu à de réelles avancées. La COP 30 de Belém, elle, s'inscrit dans la continuité des négociations climatiques entamées par la COP 21 auxquelles certaines controverses n'y échappent pas. En plus des énergies fossiles, la question du genre a été objet de désaccords entre participants, notamment sur sa définition. Selon l'AFP, plusieurs États dont l'Argentine, l'Iran, le Vatican ou même l'Indonésie ont voulu préciser la notion de genre en note de bas de page comme « fondée sur l'identité sexuelle biologique binaire,

masculine ou féminine ». Cette spécificité exclurait toute la complexité intrinsèque de la notion du genre, plus particulièrement envers la reconnaissance des personnes trans et non-binaires. Cette approche du genre occulte les rapports de pouvoir et les constructions sociales qui le structurent et qui restent indissociables d'autres dimensions telles que la classe sociale, l'orientation sexuelle ou l'origine ethnique. En 2023, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) rédigeait une note expliquant en quoi l'égalité de genre est importante pour l'action climatique. « Si le changement climatique est une menace pour tous, il n'affecte pas tout le monde de la même façon. Ses effets perpétuent et amplifient les inégalités structurelles. [...] La crise climatique, comme presque tous les autres défis humanitaires et de développement, touche plus lourdement les femmes. » (PNUD, 2023). En soulignant ce point, le PNUD met en lumière un paradoxe central de la gouvernance climatique contemporaine, et ce, notamment lors des COPs : malgré leur surexposition aux risques climatiques, les femmes demeurent sous représentées dans les instances décisionnelles. À la COP 29, seuls 35% des délégués étaient des femmes. Cette

marginalisation contraste avec l'acceptation croissante de leur rôle essentiel dans les stratégies d'adaptation, de résilience et d'innovations communautaires et locales. Ce décalage interroge ainsi les limites d'une reconnaissance plus souvent symbolique et normative que réellement opérationnelle dans la mise en œuvre de l'action climatique.

## **VULNÉRABILITÉ DES FEMMES FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE: EN QUOI GENRE ET CLIMAT SONT LIÉS?**

Dans une publication de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 2015 à destination de la COP 21, l'égalité homme-femme et le changement climatique sont intrinsèquement liés. En effet, il est rapporté que « les femmes et les jeunes filles sont affectées de manière disproportionnée par les impacts du changement climatique ». Il est également question d'un alourdissement de ces inégalités dans les pays en développement, révélant ainsi que les femmes elles-mêmes ne sont pas égales face aux inégalités qu'elles subissent. Ce déséquilibre est structurel : le dérèglement climatique exacerbe les inégalités de genre déjà existantes. Dans le contexte actuel, leur accès limité aux financements climatiques (de prévention ou de réparation), à la propriété, aux technologies et à une sécurité financière a un impact disproportionné sur leur santé, leur sécurité alimentaire et sur leurs manières de vivre.

Dans plusieurs pays subsahariens, le rapport de l'OCDE évoquait justement les femmes comme dépendantes de denrées sensibles aux variations climatiques telles que l'agriculture, la sylviculture et l'eau. De plus, elles n'ont qu'un accès restreint à la terre, aux crédits agricoles et aux nouvelles technologies, ce qui ne leur permet pas d'investir dans des cultures résilientes aux aléas climatiques et de diversifier leur source de revenu. Plus particulièrement en Éthiopie ou au Mali, la sécheresse et les inondations ont accentué leur dépendance aux ressources naturelles. De plus, que ce soit dans les pays en développement ou dans les pays du Nord, la nutrition est particulièrement genrée. Cette pratique culturelle où les femmes laissent la meilleure nourriture comme la viande ou des portions plus grandes aux hommes pour

ensuite se nourrir de ce qu'il reste est liée à des stéréotypes patriarcaux qui viennent aggraver cette insécurité alimentaire (Tadli, 2019). Selon le rapport AdaptAction de l'Agence française de développement (AFD) en 2013, les femmes priorisent l'alimentation des hommes de leur famille, même lors de famines, aggravant leur mortalité.

*The United Nations International Children's Emergency Fund (UNICEF) rapportait en 2024 que parmi les 250 millions d'enfants impactés par les crises climatiques, les filles étaient les premières à être retirées de l'école. Le compte rendu de Plan International sur le Bénin, Togo et l'Ouganda en 2024 rapporte que les sécheresses ont causé un absentéisme scolaire plus sévère chez les filles en raison de leur prévalence à l'appui des tâches domestiques et de l'aide au travail agricole. L'éducation est un levier essentiel pour les filles face aux crises climatiques afin de réduire leur vulnérabilité immédiate par l'apprentissage de connaissances mais aussi pour montrer qu'elles font partie intégrantes des discussions autour de ces sujets.*



© UNICEF/Frank Dejongh | Une victime de violences conjugales âgée de 24 ans est prise en charge par les services sociaux du village de Bouaké, en Côte d'Ivoire.

Les Nations Unies ont, de même, alerté sur l'augmentation des violences sexistes lors de catastrophes climatiques. En raison de l'instabilité économique, l'insécurité alimentaire, les déplacements et les conditions météorologiques extrêmes, la gravité des violences basées sur le genre est favorisée. « Chaque augmentation de 1°C de la température mondiale est associée à une augmentation de 4,7% des violences conjugales » selon ce même rapport. Celui-ci souligne également une « augmentation de 28% des féminicides pendant les vagues de chaleur ». D'autres conséquences

cités par l'initiative Spotlight de l'ONU sont la hausse des taux de mariages d'enfants, de traites d'êtres humains et d'exploitation sexuelle, et ce en particulier « à la suite de déplacements causés par les inondations, les sécheresses ou la désertification ». Les catastrophes climatiques mettent en lumière la dimension essentielle de sécurité pour les femmes au regard leurs vulnérabilités physiques, économiques et sociales.

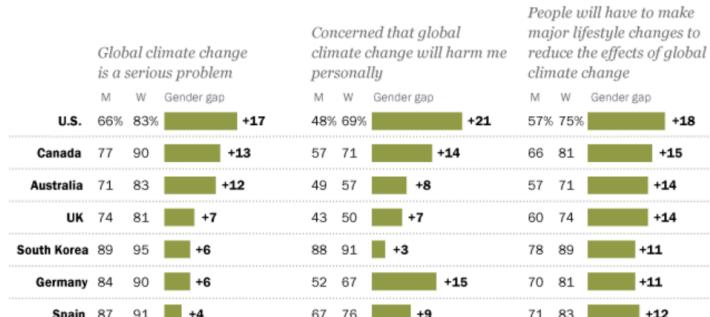
Le rapport *Groundswell* de la Banque mondiale (2021) expose les presque 216 millions de personnes qui pourraient être des réfugiés climatiques d'ici à 2050. Selon le service Vie Publique, un réfugié climatique est une personne contrainte de se déplacer du fait d'une catastrophe climatique affectant son lieu de vie. Les sécheresses en Afrique Subsaharienne, les typhons et tsunamis en Asie du Sud-Est ou encore la montée du niveau des mers sont des facteurs de migration. L'organisation Internationale pour les Migrations (OIM) dont la branche consacrée à la migration du dérèglement climatique coordonne et soutient les initiatives liées aux migrations climatiques. Cependant, ce phénomène ne concerne pas seulement les régions du « Sud global », et ce, même si les pays occidentaux perçoivent souvent les catastrophes climatiques comme un problème lointain. En réalité, l'Europe et l'Amérique du Nord subissent déjà des déplacements massifs internes. Oxfam France communique que 62% de la population française est déjà exposée de manière forte ou très forte aux risques climatiques de part l'élévation du niveau de la mer qui s'associe à une érosion des côtes, les feux de forêts et les inondations. Les chercheurs Eric Neumayer et Thomas Plumper, rapportés dans *The Conversation*, ont notamment étudié le rapport entre plus de 200 catastrophes naturelles dans 141 pays, entre 1981 et 2002. La conclusion est simple : quand les femmes ne meurent pas en surnombre, elles meurent à un âge plus précoce par rapport aux hommes. Et autrement, elles migrent, s'exposant à d'autres formes d'insécurité.

D'autres exemples peuvent étayer les inégalités de genre face aux conséquences du changement climatique. On peut penser notamment aux pesticides utilisés par l'agriculture intensive qui, perturbateurs endocriniens, vont favoriser les maladies congénitales et la baisse de la fertilité. Ou encore, comme l'Institut Pasteur le reconnaît, l'impact du changement climatique sur l'émergence de

maladies. Le paludisme, la fièvre jaune ou bien la dengue sont souvent cités pour la modification des écosystèmes et la hausse des températures. Cependant, le Covid 19 a aussi mis en évidence que les risques sanitaires liés au climat ne se limitent pas aux pays du Sud global, et témoignent aussi de vulnérabilités générées structurelles certes plus diluées, mais présentes.

Le genre fait donc en tous points partie de l'agenda climatique. Néanmoins, le changement climatique ne se limite pas à révéler et amplifier des inégalités structurelles existantes, mais met également en évidence une tendance de fond faisant du genre une variable centrale de responsabilité. Selon le *Grantham Research Institute* (2025), les hommes émettent en moyenne 26% de plus de CO<sub>2</sub> que les femmes en raison de leur suralimentation carnée, aux déplacements professionnels et d'un usage accru de la voiture plutôt que les transports en commun. Une logique comparable peut être observée entre, d'une part, l'exposition disproportionnée des pays du Sud aux impacts climatiques malgré leur faible responsabilité, et, d'autre part, la vulnérabilité des minorités de genre qui tendent à être davantage exposées à ces impacts sans en être des actrices apparemment majeures. L'étude, finalement, évoque même une « potentielle plus grande sensibilité des femmes » au changement climatique, ce qui les pousserait à adopter des comportements moins carbonés. Plusieurs recherches se sont penchés sur cet écart de sensibilité notamment le *Yale program on climate change communication* qui affirme une différence notable de perception des femmes face aux risques et à l'anxiété climatique. Le *Pew research center* confirme l'hypothèse en montrant que les femmes sont plus nombreuses à juger le changement climatique très sérieux et à considérer que des changements de mode de vie sont nécessaires.

#### Gender gap on climate change in many wealthy nations



Source: Spring 2015 Global Attitudes survey.

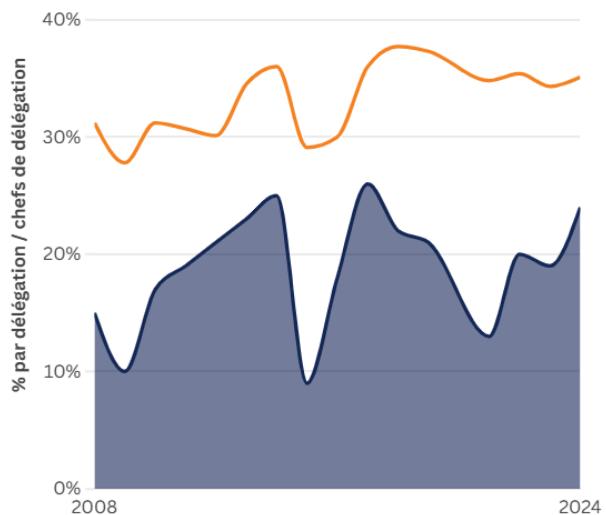
PEW RESEARCH CENTER

# LE GENRE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE : LES FEMMES SONT-ELLES À LA MARGE DES DÉCISIONS CLIMATIQUES?

## Aucune COP n'a atteint la parité hommes-femmes dans les délégations

Les pourcentages sont calculés en divisant le nombre total de femmes déléguées/cheffes de délégation par le nombre total de délégués/chefs de délégation.

■ % de femmes parmi les délégués  
■ % de femmes cheffes de délégation



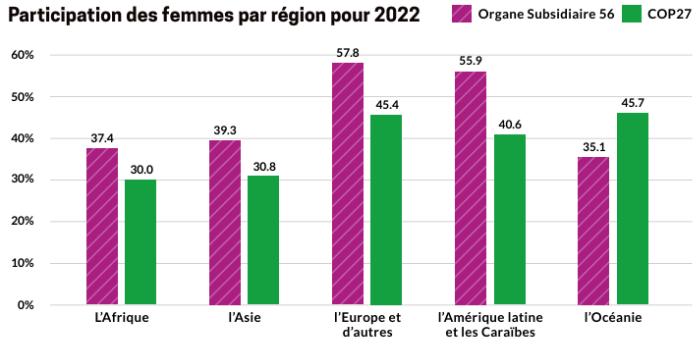
Source : [Gender Climate Tracker](#)

ISS Institut d'Etudes et de Sécurité

Institut d'Etudes et de Sécurité, article rédigé par [Kgaugelo Mkumbeni](#) le 3/07/2025.

Plusieurs initiatives écologiques pour lutter contre le dérèglement climatique soulignent l'investissement des femmes. En revanche, cette reconnaissance contraste avec leur place encore marginale au sein des instances de gouvernances climatiques, où bien des décisions stratégiques en ce fait sont adoptées. Selon le Gender Climate Tracker, aucune COP n'a atteint une représentation et une participation égales des deux sexes dans les délégations. À la COP 29, seulement un tiers des délégués étaient des femmes. Ces chiffres montrent qu'il existe des obstacles systémiques à l'égalité au sein même des négociations sur le climat. The Care Climate Justice Center exposait également la présence fluctuante de chefs d'État féminins, passant de 15 femmes sur 133 chefs d'État à la COP 28 jusqu'à 8 femmes sur 78 à la COP 29. Certaines mesures indiquent tout de même une prise de conscience des différentes parties. Le Gender Action Plan (GAP) Belém 2026-2034 adopté en 2025 pour 9 ans prévoit notamment 27

activités et 94 livrables répartis en 5 thématiques prioritaires comme la collecte de statistiques genrées, une meilleure transparence ou encore l'évaluation de la participation des femmes dans la restauration des écosystèmes. Dans cette lignée, le *Lima Work Programme* entamé depuis la COP 20 a été étendu pour encore 10 ans. Finalement, ce programme n'a pourtant pas rempli les objectifs de 40% de femmes qualifiées dans les délégations et organes décisionnels comme il avait été recommandé. WEDO Brief, organisation à l'origine du *Gender Climate Tracker*, estime qu'à ce rythme, la parité ne pourrait être obtenue qu'en 2042.



4 Composition par sexe de la CCNUCC et progrès de la mise en oeuvre (FCCC/CP/2022/3).

5 L'Europe et d'autres comprennent les sous-régions de l'ONU en Australie, la Nouvelle Zélande, et l'Amérique du Nord (le Canada et les Etats-Unis), ainsi qu'Israël et la Turquie.

Source: Graphique extrait d'un rapport WEDO datant de juin 2023.

La question de la représentation des femmes dans la gouvernance climatique ne peut faire l'objet d'une approche homogène à l'échelle internationale. Les contextes géographiques, sociaux et culturels influencent la manière dont la question climatique est elle-même traitée. En imposant contraintes et nécessités, ces paramètres ne peuvent être ignorés dans le processus d'assainissement écologique, et par extension, dans celui de l'inclusion des femmes au sein des débats. Malgré ce constat, le continent africain, en première ligne face aux sécheresses, à l'insécurité alimentaire et au pillage des ressources naturelles, ne comptait que 37% de femmes participant à la COP 27 face à 58% pour l'Europe (et autres), selon WEDO. Une sous-représentation qui éloigne les débats des réalités concrètes. Leur marginalisation dans les espaces de décision empêche le développement et la diffusion d'initiatives locales d'adaptation et de résilience. Au contraire, ce sont les pays à forte émission de GES et au faible risque climatique qui dominent les discussions. En effet, selon le site Empreinte Carbone.org, en 2025, les États-Unis sont en deuxième position, suivis de l'Union Européenne en 4eme position dans le classement des pays les plus \_\_\_\_\_

émetteurs de CO2. En termes d'émissions de CO2 par habitant, les États-Unis sont 7eme dépassant largement la Chine. Le déséquilibre observé en matière de gouvernance climatique met en avant une asymétrie historique. Cette situation interroge la légitimité et la responsabilité des principaux pollueurs dans la définition des réponses climatiques. Les savoirs, les pratiques et les initiatives développées dans les pays du Sud, certes contraints par les inégalités économiques globales et l'histoire coloniale, peuvent permettre d'enrichir les discussions et les différentes approches liées au genre et au climat.



Des femmes autochtones participent à une manifestation intitulée « Marche mondiale des peuples autochtones » lors de la COP30, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, à Belem, dans l'État du Pará, au Brésil, le 17 novembre 2025. / PABLO PORCIUNCULA / AFP

Source: Média La Croix, rédigé par Camille Richir, le 21/11/2025.  
Dans ce sens, la place des femmes autochtones à la COP 30, plus particulièrement au Brésil, est essentielle. Le FSC Indigenous Foundation souligne notamment la préparation des femmes autochtones leaders de l'Amérique latine en vue de la COP 30. Les ateliers de formations et l'apprentissage du plaidoyer ont pour but de renforcer la défense des peuples autochtones sur les négociations pour le climat et la biodiversité. Cependant, un mécontentement s'est fait entendre par l'entrée forcée de manifestants dans la « zone bleue » de la Conférence des parties. La manifestation « Marche mondiale des peuples autochtones » du 17 novembre 2025 appuie le sentiment de marginalisation face aux instances de décisions. Les femmes, d'autant plus autochtones, font face à une double invisibilisation, de par leur genre et leur ethnicité. Dépositaires de savoirs traditionnels étroitement liés à la gestion durable des écosystèmes, les peuples autochtones ont en leur possession nombre de leviers d'appréhension de la crise climatique.

Enfin, au niveau local, les femmes ont montré un rôle clé dans plusieurs contributions et initiatives dans la gestion durable des ressources, dans l'agriculture ou encore dans les énergies renouvelables. Lancé en 2024 par *UN Women* et le *Kascak Institute* de *Binghamton University*, le *Gender Equality and Climate Policy Scoreboard* est un outil d'évaluation en ligne pour permettre de mesurer l'intégration du genre dans les Contributions Déterminées au niveau National (CDN/NDC). Cet outil met aussi en avant la participation et la contribution des femmes dans la mise en œuvre de politiques climatiques nationales. La mobilisation de la société civile, notamment via les plaidoyers et événements parallèles, joue un rôle central grâce à des organisations ciblées telles que *UN Women*, *Hivos* ou encore *Women's Gender Climate* (WGC). En prévision justement de la COP 30, la WGC établit plusieurs stratégies et actions en vue de limiter les régressions concernant le genre dans la perspective du climat dans les textes. L'organisation ne se revendique pas écoféministe mais flirte avec le concept. Le feminist climate action ou l'écoféminisme, courant philosophique et politique introduit par Françoise d'Eaubonne dans les années 70, établit un lien entre l'exploitation de la nature par les humains et l'oppression des femmes par les hommes. Ce courant de pensée explique comment les crises climatiques amplifient donc les inégalités sociales et de genre. Certains projets de résilience menés par des femmes s'identifient donc féministes en suivant ce courant de pensée. À titre d'exemple, l'association française SOL (Solidarité-Options-Locales), partenaire avec l'Inde, soutient l'agroécologie féministe et la résilience climatique via la formation de femmes paysannes à la permaculture. Un système de gestion agricole qui permet l'autonomie durable par la réduction des intrants externes (engrais, énergie, eau, pesticides, etc). L'égalité de genre apparaît, finalement, comme un levier central de l'action climatique dans la mesure où la réduction des inégalités contribue à développer les capacités d'adaptation et de résilience.

## NOTION DE GENRE À LA COP 30, QUELS DÉFIS PERSISTENT POUR UNE ACTION CLIMATIQUE DURABLE ET INCLUSIVE?

Malgré la reconnaissance croissante du rôle de l'égalité de genre dans l'action climatique, la COP 30 a mis en

lumière certains défis persistants permettant la mise en place de mesures liant réellement genre et climat. Plusieurs médias dont Sciences et Avenir titre « La COP 30 s'écharpe sur la définition du genre ».



L'ambassadeur brésilien André Corrêa do Lago a été nommé président de la COP30 qui aura lieu à Belém (Brésil), en novembre 2025. © João Risi/SEAUD/PR

Source: Média Vert, article de Justine Prados, le 22/01/2025.

En effet, lors de l'adoption du plan d'action destiné à prendre en compte les vulnérabilités différencierées par rapport au genre, plusieurs États ont voulu ajouter leur propre définition du genre dans les notes de bas de page. Cependant, plus il y a d'exceptions, moins le texte aura une portée collective. L'existence de ce plan d'action étant la production d'un cadre commun et opérationnel pour guider cette mise en œuvre concrète. André Corrêa do Lago, à la présidence de la COP 30, a décidé de sortir la question du cadre technique pour l'amener en politique. Ces débats s'inscrivent plus largement dans des tensions récurrentes au sein des institutions multilatérales tel que l'ONU. À la COP 29, l'Arabie Saoudite, l'Iran, la Russie, l'Egypte et le Vatican s'opposaient déjà aux mesures sur l'égalité entre les genres souligne Le Monde. La Russie, également revendicatrice d'une définition distincte, justifiait cette prise de position par des normes sociales et juridiques nationales différentes, appuyant les spécificités culturelles de chacun des partis. Au contraire, certains autres États revendiquent plutôt une universalité des droits humains, des jeux d'opposition témoignant d'une limite au multiculturalisme dans les négociations internationales. Le défi, ici, va au-delà d'un aspect technique, la COP 30 engage une réflexion politique plus large sur les droits humains et leur universalité et plus précisément leur applicabilité dans des contextes culturels très divers. Ensuite, la mise en œuvre effective

de ces plans et engagements suppose des moyens financiers dédiés. L'intégration du genre dans l'action climatique doit être appuyée par un budget alloué à l'application des mesures prises. Le Gender and Climate Finance Collective (GCFC) webinar met justement l'accent sur la mobilisation de capitaux privés pour financer le Gender Action Plan Belém 2026-2034. D'abord, les institutions financières de développement sont appelées à agir comme investisseurs d'ancrage (anchor investors) pour attirer les investisseurs privés. Cette approche permet de soulager une partie du risque initial d'investir dans ces projets en combinant les capitaux privés et publics et en incluant certaines garanties. À la longue, l'objectif est de rendre attrayants les investissements dans l'adaptation climatique, et ce en particulier dans les projets intégrant le genre. La plupart de ces initiatives reposent néanmoins sur les aires régionales. L'exemple pris dans le webinar est celui de l'Asie-Pacifique où l'eau est au cœur des stratégies dites de croissance résiliente c'est-à-dire, maintenir une forme de croissance économique tout en renforçant la capacité des sociétés aux catastrophes climatiques. Le Fonds vert pour le climat (FVC), tente d'orienter les projets vers le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, deux points où la vulnérabilité des femmes est exacerbée. Finalement, l'intégration du genre dans le climat est souvent reléguée aux États dans les Contributions déterminées au niveau national (NDC genrées).

L'association internationale Care interpelle sur le « constat préoccupant » de la COP 30. « Les décisions politiques restent largement insuffisantes face à l'urgence climatique » est communiqué sur leur site. Les acteurs de la société civile accusent l'ambition de la COP 30 avec une possibilité financière limitée de mise en œuvre. André Corrêa do Lago a pourtant dit à l'AFP que « la COP brésilienne promettra moins et agira plus ». Ces constats affirment la persistance de limites structurelles de l'intégration du genre dans l'action climatique. Fondateur de la Chaire Économie du climat, Christian de Perthuis, fait le bilan de l'accord de Paris et rappelle que malgré les engagements, les actions concrètes sur le terrain restent inégales et ce particulièrement dans les pays les plus vulnérables. Les femmes restent sous-représentées dans les instances de décisions et dans les

financements. La COP 30, finalement, ne parvient pas à croiser les facteurs sociaux avec le genre comme l'ethnie ou encore la classe socio-économique pour pleinement refléter et agir dans une conscience de justice climatique (Connaissances des énergies, 2025). Comme le souligne Le Monde, l'accord final de la COP 30 « sauve le multilatéralisme » mais reste insuffisant face à l'urgence climatique. Une inertie qui interroge lorsque la définition même de genre est fragmentée. Les cadres conceptuels même de la justice climatique ne font pas consensus, alors comment espérer une action climatique efficace et inclusive ?

## **CONCLUSION**

Le lien entre genre et climat est vital pour ouvrir la voie à une action climatique qui se veut plus juste et inclusive. En intégrant des perspectives genrées dans les politiques et financements climatiques, les États peuvent mieux répondre aux urgences et aux besoins des populations concernées. Néanmoins, même si les engagements pris depuis l'Accord de Paris jusqu'à la COP 30 sont renforcés, ceux-ci nécessitent une réelle mise en œuvre avec une participation accrue de femmes leaders et représentantes des communautés lors des instances de décision. La justice de genre doit devenir un pilier central de l'action climatique post-COP 30.



# LES ENJEUX DE JUSTICE CLIMATIQUE À L'HEURE DE LA COP 30

RÉDIGÉ PAR GUERLAIN DENÉ



©TONY KARUMBA/AFP via Getty Images

Le vendredi 13 mai 2022, le Pakistan a enregistré des températures allant jusqu'à 51 degrés, ce qui représente la température la plus élevée atteinte dans le monde en 2022. Ces températures ont été qualifiées de cohérentes avec le changement climatique alors que le Pakistan n'est classé que 156<sup>e</sup> au classement mondial des émissions de CO<sub>2</sub> par habitant selon Global Carbon Atlas. Ainsi, les Pakistanais sont parmi les premières victimes du réchauffement climatique malgré leurs faibles taux d'émissions par habitant. Cela questionne les soucis d'inégalités face au changement climatique entre les principaux contributeurs de ce changement et ceux qui en subissent les conséquences.

La justice climatique est un concept qui recadre le problème du réchauffement climatique sous un angle éthique et politique. Ce concept propose de corriger les torts moraux, dénonce un des symptômes des dysfonctionnements du système capitaliste, cherche à reconnaître les inégalités entre les responsabilités et les vulnérabilités.

Il établit le constat que les victimes du réchauffement climatique souffrent davantage que les responsables. Enfin la justice climatique intègre l'idée de l'intersectionnalité des luttes en expliquant que le changement climatique est lié à d'autres formes d'inégalités comme le racisme structurel. Les personnes ayant le moins de priviléges seront les plus touchées selon The London School of Economics and Political Sciences. La COP 30 est la trentième édition de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. L'objectif des COP sur le changement climatique est de "stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse (induite par l'homme) du système climatique". Elle précise qu'"un tel niveau devrait être atteint dans un délai suffisant pour permettre aux écosystèmes de s'adapter naturellement au changement climatique, pour garantir que la production alimentaire ne soit pas menacée et pour permettre au développement économique de se poursuivre de manière durable".

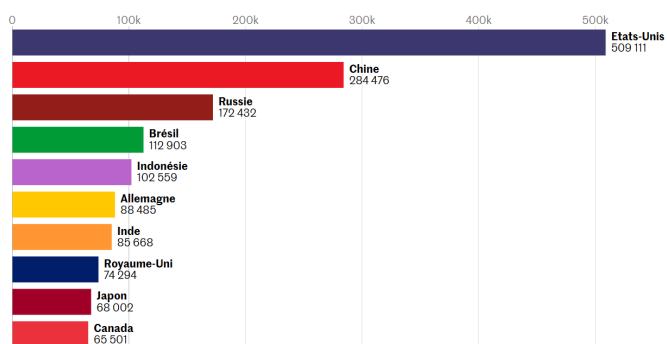
La COP 30 a eu lieu dans un contexte important à l'échelle internationale avec la remise en cause des politiques environnementales, notamment aux États-Unis. De plus, peu d'initiatives en faveur du climat ont réellement vu le jour depuis la COP 21 de 2015, dont l'objectif principal était de limiter le réchauffement climatique à +1.5 degré. Aujourd'hui, un objectif devenu irréalisable selon le GIEC. Après le bilan mitigé des COP 28 et 29, la COP 30 se devait alors de relancer la dynamique en matière de lutte pour le climat. La question de la justice sociale était davantage mise en avant dans la littérature scientifique, dans les revendications des militants écologistes ainsi que des pays du Sud global. Il est alors important de se demander : où en est aujourd'hui la justice climatique suite à la COP 30 ? Il s'agira alors d'analyser les enjeux de la justice climatique et leurs liens avec la COP 30, puis les causes de cette situation et enfin les décisions prises par les pays lors de la COP 30 et leurs impacts sur la justice climatique.

## LA JUSTICE CLIMATIQUE : MOBILISATIONS DU SUD GLOBAL ET LUTTES SOCIALES

La justice climatique prend racine au début des années 2000 en Amérique latine. Les populations locales prennent alors conscience des effets du changement climatique sur leur environnement et pointent la responsabilité des pays les plus riches. De fait, entre 1850 et 2021, sur les 10 pays les plus émetteurs de CO<sup>2</sup> au cours de l'Histoire, 6 sont des pays développés et les 4 autres font partie des BRICS selon Carbon Brief.

Les émetteurs historiques de CO<sub>2</sub>

Emissions territoriales cumulées de CO<sub>2</sub> depuis 1850 (en millions de tonnes) dues à la combustion d'énergies fossiles et au changement d'usage des terres.

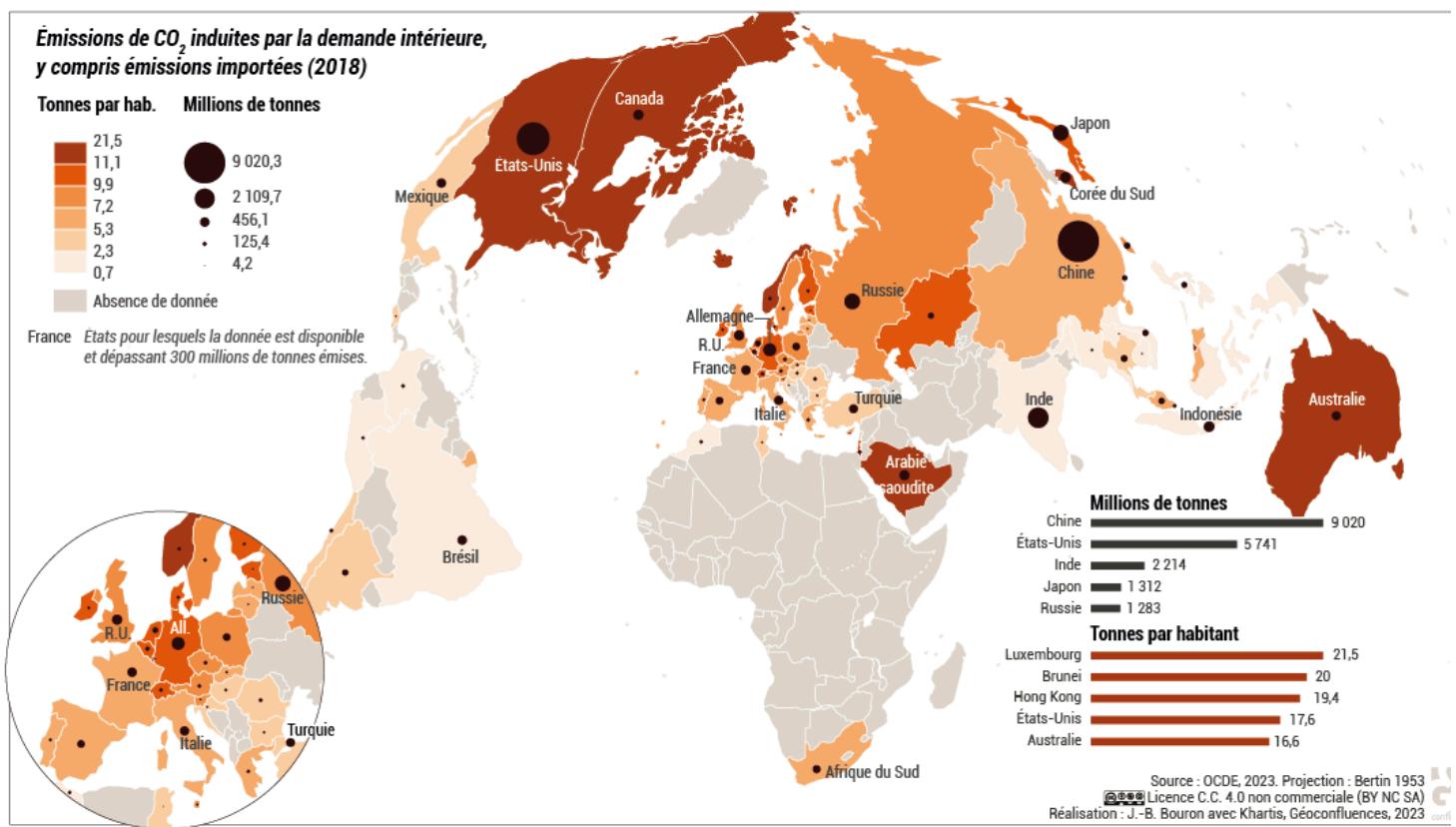


Émissions territoriales cumulées de CO<sub>2</sub> depuis 1850 (en millions de tonnes) jusqu'à 2021. Source : Le Monde COP 26 : visualisez les émissions cumulées de dioxyde de carbone par pays depuis 1850, données de Carbon Brief.

En parallèle, aux États-Unis, les milieux militants pour les droits civiques ont également participé à l'élaboration de la définition de justice climatique en dénonçant l'existence d'un racisme environnemental « en vertu duquel les populations racisées sont plus exposées que les autres à la pollution » selon Géoconfluences. En atteste le cas d'un scandale en Caroline du Nord où le stockage de mort-terrains contaminés aux PCB est concentré à proximité de populations à majorité afro-américaine défavorisée. Ainsi, la justice climatique concerne les populations discriminées des pays développés en plus des populations du Sud Global. Marc Semo, journaliste pour Le Monde, propose une définition du Sud Global comme « Désignant les pays autrefois dits du tiers-monde, la notion regroupe les États du Sud, principales victimes des effets néfastes de la mondialisation et refusant de s'aligner sur l'un ou l'autre des puissants du Nord global, cet autre nom de l'Occident. ». Suite à ces dénonciations, un cadre juridique émerge, donnant lieu à plusieurs procès et recours auprès des instances internationales, en témoigne « L'affaire du siècle ». Un recours juridique où plusieurs pays signataires de la COP 21, dont la France, ont été poursuivis en justice pour inaction climatique, puis condamnés. Dans le cadre de la COP 30, il est alors question de développer le cadre juridique de la justice climatique à l'échelle mondiale et de parvenir à davantage d'actions afin de limiter les conséquences du réchauffement climatique. Néanmoins les pays développés et les BRICS sont toujours les pays émettant le plus de CO<sub>2</sub> que ce soit en millions de tonnes à l'échelle des pays ou en tonnes par habitant. Il est alors important de se pencher sur une diminution drastique des émissions dans ces pays.

## LES RACINES STRUCTURELLES DES INÉGALITÉS CLIMATIQUES MONDIALES

Les raisons des inégalités au regard de la situation climatique sont d'une part historiques, avec le début de l'ère industrielle dans les pays du Nord global. Cela leur a permis de se développer rapidement et d'être aujourd'hui parmi les pays les plus riches au monde. De surcroît, l'existence du changement climatique n'avait pas encore été observée.



Les puissances industrielles ont alors émis une grande quantité de gaz à effet de serre, creusant un écart encore marquant aujourd'hui avec les pays les moins avancés en matière d'émissions de CO<sub>2</sub>. Enfin, la colonisation et les idéologies impérialistes affectent encore aujourd'hui le développement des pays issus de la décolonisation. C'est notamment le cas des pays d'Afrique dont le découpage des frontières cause de nombreux conflits frontaliers et au sein de ces États. Ces conflits vont grandement appauvrir ces États et ralentir leur croissance. En témoigne la situation en République démocratique du Congo où le pays peine à se développer malgré ses richesses encore inexploitées en minéraux précieux estimées à 24 000 milliards de dollars. Or le développement d'un pays va causer l'augmentation de ses émissions de CO<sub>2</sub> mais également cela va lui permettre d'améliorer sa résilience aux effets du changement climatique.

Aussi, d'un point de vue géographique, les pays les moins avancés se trouvent majoritairement dans la zone intertropicale qui désigne « la bande de la Terre située de part et d'autre de l'équateur, entre le tropique du Capricorne (23°27' S) et le tropique du Cancer (23°27' N) » d'après Géoconfluences. Or cette zone observe des températures moyennes plus élevées que sur le reste du globe ainsi que davantage de phénomènes de

sécheresse et d'humidité. Ces phénomènes et ces écarts de températures vont être amplifiés par le réchauffement climatique. Alors, des inondations et des épisodes de chaleurs records sont plus souvent observés dans cette région. Néanmoins, la zone intertropicale ne doit pas seulement être analysée via ses contraintes. Cette dernière dispose de climats optimaux au développement des sociétés humaines.

## LA COP 30 : DES AVANCÉES NOTABLES POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE MALGRÉ UN BILAN CONTRASTÉ

L'accord signé lors de la COP 30 réaffirme l'objectif des accords de Paris de 2015 et la nécessité de limiter le réchauffement climatique à +1,5 degré. Des avancées en matière de justice climatique ont aussi pu être observées. En atteste l'adoption d'un plan d'action pour renforcer l'intégration des questions d'égalité dans l'action climatique. S'ajoutent à cela des projets de financement de l'adaptation et des pertes et dommages causés par le changement climatique. Également, les accords de la COP 30 donnent de l'importance à l'adaptation et aux mesures sociales pour les populations les plus vulnérables. Mais le triplement du financement de l'adaptation permettra de répondre aux besoins accrus des sociétés les plus

vulnérables aux effets du réchauffement climatique. Enfin un dispositif de transition juste a vu le jour lors de la COP 30 : le Belem Action Mechanism (BAM). D'après le Ministère de la Transition écologique, « il vise à faciliter le partage d'expériences et de bonnes pratiques afin de limiter les impacts sociaux de la transition sur les travailleurs et les communautés dépendantes des énergies fossiles ».

Néanmoins les accords signés ont un bilan mitigé. Le ministère parle d'un « accord à minima ». En effet, peu de mesures concrètes ont été prises afin de sortir des énergies fossiles. Si rien ne change lors des prochaines COP sur le climat, l'objectif des accords de Paris risque de ne jamais être atteint. Enfin, malgré des avancées en matière de justice sociale avec notamment la promesse de mise en place de protection des populations vulnérables, cela risque à terme de ne parvenir à aucune avancée réelle si les effets du changement climatique rendent des espaces inhabitables pour l'être humain. En effet, l'ONG European network on debt and development dénonce : "A win for Just Transition, a loss for climate ambition".

Pour conclure, beaucoup d'avancées en matière de justice climatique ont été atteinte lors de la COP 30. Un certain nombre de mesures ont été mises en place afin de protéger les populations les plus vulnérables et de se rapprocher d'une forme d'égalité climatique. Cependant, la COP 30 n'a pas été assez ambitieuse en matière de lutte contre le réchauffement climatique, ce qui à terme pénalise davantage les populations vulnérables, notamment celles présentes dans la zone intertropicale dont les températures peuvent être beaucoup plus élevées que sur le reste du globe. On peut donc se demander si les futures COP sur le climat seront plus ambitieuses et continueront de développer une justice climatique ?

# BIBLIOGRAPHIE DU DOSSIER

## Rapports officiels

- AdaptAction & Expertise France. (s.d.). Retour d'expériences sur l'intégration des enjeux croisés de genre et d'adaptation aux impacts du changement climatique dans le programme AdaptAction [Annexe 1]. [annexe-1-note-genre-adaptaction-phase-2.pdf](#)
- Food and Agriculture Organization of the United Nations. (s.d.). Gender equality and climate policy scorecard. [Gender equality and climate policy scorecard | FAO](#)
- OECD Development Assistance Committee (DAC) GenderNet. (2015, novembre). Mettre l'égalité homme-femme au cœur des financements climat : État des lieux de l'intégration du genre dans l'aide en faveur de la lutte contre le changement climatique. [climate\\_finance\\_work\\_for\\_women\\_fr.pdf](#)
- Plan International. (2024, février). Changement climatique et éducation des filles: Vrais choix, vraies vies. Perspectives du Bénin, du Togo et de l'Ouganda [PDF]. [RCRL\\_Africa\\_Climate-Change\\_French\\_Final.pdf](#)
- UNDP Climate Promise. (s.d.). Quel est le rapport entre égalité des sexes et changement climatique. Quel est le rapport entre égalité des sexes et changement climatique ? | UNDP Climate Promise
- United Nations Development Programme. (2023, février 28). Quel est le rapport entre égalité des sexes et changement climatique. Climate Promise. Articles scientifiques et académiques
- Dellatte, J. (2025, 25 novembre). COP30 - Faut-il préserver le multilatéralisme climatique quoi qu'il en coûte ? Institut Montaigne. <https://www.institutmontaigne.org/expressions/cop30-faut-il-preserver-le-multilateralisme-climatique-quoi-quil-en-coute>
- Dellatte, J. (2025, 5 novembre). COP30 : le multilatéralisme sur la corde raide. Institut Montaigne. <https://www.institutmontaigne.org/expressions/cop30-le-multilateralisme-sur-la-corde-raide>
- Guo, Y. (2025, 19 novembre). Recalibrating climate leadership at COP30: China's constructive role, Europe's ambition, and the U.S. absence. King's College London. <https://www.kcl.ac.uk/recalibrating-climate-leadership-at-cop30-chinas-constructive-role-europes-ambition-and-the-us-absence>
- Jourde, M. (2025, 1er décembre). COP30 : des avancées limitées dans un système multilatéral fragmenté. Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS). <https://www.iris-france.org/cop30-des-avancees-limitees-dans-un-systeme-multilateral-fragment/>
- Trasi, C. (2025, 9 octobre). Convergence, not alignment: EU-China climate relations ahead of COP30. Bruegel. <https://www.bruegel.org/analysis/convergence-not-alignment-eu-china-climate-relations-ahead-cop30>
- Liu, Z. (2025, novembre). La Chine et la gouvernance mondiale du changement climatique. Groupe d'études géopolitiques.

## Rapports institutionnels et non gouvernementaux

- Commission européenne. (s.d.). Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM). [https://taxation-customs.ec.europa.eu/carbon-border-adjustment-mechanism\\_en](https://taxation-customs.ec.europa.eu/carbon-border-adjustment-mechanism_en)
- Commission européenne. (s.d.). Le pacte vert pour l'Europe. [https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal\\_fr](https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr)
- Parlement européen. (2025, 28 novembre). Green Deal: Key to a climate-neutral and sustainable EU. <https://www.europarl.europa.eu/topics/en/article/20200618STO81513/green-deal-key-to-a-climate-neutral-and-sustainable-eu>
- Parlement européen. (2025, 1er avril). Le système d'échange de quotas d'émission et sa réforme. <https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20170213STO62208/le-systeme-d-echange-de-quotas-d-emission-et-sa-reforme>
- Parlement européen. (2023, 13 avril). Qu'est-ce que la neutralité carbone et comment l'atteindre d'ici 2050 ? <https://www.europarl.europa.eu/topics/fr/article/20190926STO62270/qu-est-ce-que-la-neutralite-carbone-et-comment-l-atteindre-d-ici-2050>
- UNITAR. (s.d.). UNITAR co-hosts COP30 side event at China Pavilion. <https://unitar.org/about/news-stories/news/unitar-co-hosts-cop30-side-event-china-pavilion>

## Articles de presse

- Energy News. (2025, 25 avril). China's solar and wind power capacity surpasses thermal for the first time. OE Offshore Engineer. <https://energynews.oedigital.com/pollution/2025/04/25/chinas-solar-and-wind-power-capacity-surpasses-thermal-for-the-first-time-ever-says-energy-regulator>
- Moign, A. (2025, 4 décembre). La Chine, nouveau leader de l'action climatique internationale. Techniques de l'Ingénieur. <https://www.techniques-ingenieur.fr/actualite/articles/la-chine-nouveau-leader-de-laction-climatique-internationale-153729/>
- Ouangari, L., & Nguyen-Camus, E. (2025, novembre). COP30 : comment la Chine est devenue en quelques années un champion de la transition énergétique. Ouest-France.
- <https://www.ouest-france.fr/environnement/cop21/cop30-comment-la-chine-est-devenue-en-quelques-annees-un-champion-de-la-transition-energetique-737ecf22-b99d-11f0-a456-5b350733c580>
- Varès, D. (2025, 26 novembre). COP30 : la Chine prend la lumière et annonce un tournant historique dans sa trajectoire carbone. Chine-Info.
- <http://www.chine-info.com/static/content/french/RegardsurlaChine/Environnement/2025-11-26/1443415181287514112.html>

## Sitographie et bases de données

- Géoconfluences. (2025, septembre). Conférence des parties (COP). <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/conference-des-parties-cop>
- Marché des métaux de Shanghai. (2025, 21 avril). Le piège de la taxe carbone frontalière : comment le CBAM de l'UE bouleverse le commerce mondial de l'acier et de l'aluminium. <https://www.metal.com/fr/newscontent/103287317>
- Statista. (2025, 27 novembre). Distribution of rare earths production worldwide as of 2024, by country. <https://www.statista.com/statistics/270277/mining-of-rare-earths-by-country/>

# BIBLIOGRAPHIE DU DOSSIER

- United Nations. (2025, avril). La crise climatique entraîne une augmentation des violences sexistes, selon l'ONU. UN News. La crise climatique entraîne une augmentation des violences sexistes, selon l'ONU | ONU Info
- UN Women. (s.d.). Les corrélations entre les inégalités de genre et le changement climatique. Les corrélations entre les inégalités de genre et le changement climatique | ONU Femmes

## Articles scientifiques

- Cohen, J. (2025, octobre 20). 10 ans après l'Accord de Paris, quels sont les enjeux de la COP 30 ? CPR Asset Management. <https://cpram.com/fra/fr/particuliers/publications/megatrends/10-ans-apres-l-accord-de-paris-quels-sont-les-enjeux-de-la-cop-30>
- Connaissance des Énergies. (2025, novembre 2). Dix ans après, quel bilan pour l'Accord de Paris ? <https://www.connaissancedesenergies.org/tribune-actualite-energies/dix-ans-apres-quel-bilan-pour-laccord-de-paris>
- Forest, M., Foreste, C., Périvier, H. (sup. sci.), Rabier, S. (coord.). (2022). Quels cadres interprétatifs autour des enjeux Genre et Climat ? Enseignements d'une analyse bibliométrique. Éditions AFD. <https://shs.cairn.info/papiers-de-recherche--100000148989-page-1?lang=fr>
- Funk, C. (2015, December 2). Women, more than men, say climate change will harm them personally. Pew Research Center.
- Georgetown Institute for Women, Peace and Security. (2024, novembre 26). Three takeaways from COP29.
- Mkumbeni, K. (2025, 3 juillet). La COP30 devra passer de la rhétorique du genre à l'action. Institute for Security Studies.
- Vaugeois, M. (2009). Le genre dans les négociations climatiques : une analyse des enjeux et des stratégies féministes. Recherches féministes, 22(1), 9-28.
- Women's Environment & Development Organization (WEDO). (2023, juin). Qui décide : Participation des femmes à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques [PDF].
- Yale Program on Climate Change Communication. (2018). Gender differences in public understanding of climate change. Yale University.

## Articles de presse

- La Croix. (2025, novembre 21). À la COP30, la bataille sur la définition du genre passe par le Vatican.
- La Relève et La Peste. (s.d.). Voiture et viande : les hommes polluent 26% de plus que les femmes.
- Le Monde. (2024, 18 janvier). Infertilité : parmi les causes, des liens avec les substances chimiques omniprésentes au quotidien.
- Le Monde. (2024, 22 novembre). Climat : l'offensive de l'Arabie saoudite, de l'Iran et du Vatican sur l'égalité entre les genres à la COP29.
- Le Monde. (2025, 18 novembre). La COP30, enjeu existentiel pour les peuples autochtones.
- M.-C. C. (2025, 11 octobre). Pourquoi les femmes souffrent davantage des catastrophes naturelles et des migrations. The Conversation.

## Sitographie

- Action Education. (s.d.). L'éducation face au changement climatique.
- Centre de Promotion de la Citoyenneté Politique. (2019, janvier). L'alimentation et les rapports de genre: De l'outil de coercition au levier de révolution [PDF].
- DocuClimat. (s.d.). Les liens entre les inégalités de genre et l'impact du changement climatique.
- EmpoderaClima. (2025, décembre 2). Le genre dans les négociations sur le climat: histoire, controverses et le Plan de Belém.
- Empreinte Carbone. (s.d.). Classement mondial de l'empreinte carbone par pays.
- FSC Indigenous Foundation. (s.d.). Femmes autochtones COP30 Panama.
- United Nations News. (2025, décembre). A sustainable future requires new thinking: UN environment report.
- SOL (Solidarité pour l'Autonomie Logement). (s.d.). Les femmes, actrices de la transition agroécologique.

## Articles scientifiques et académiques

- Dellatte, J. (2025, 25 novembre). COP30 - Faut-il préserver le multilatéralisme climatique quoi qu'il en coûte ? Institut Montaigne.
- Dellatte, J. (2025, 5 novembre). COP30 : le multilatéralisme sur la corde raide. Institut Montaigne.
- Guo, Y. (2025, 19 novembre). Recalibrating climate leadership at COP30. King's College London.
- Jourde, M. (2025, 1er décembre). COP30 : des avancées limitées dans un système multilatéral fragmenté. IRIS.
- Trasi, C. (2025, 9 octobre). Convergence, not alignment: EU-China climate relations ahead of COP30. Bruegel.
- Liu, Z. (2025, novembre). La Chine et la gouvernance mondiale du changement climatique. Groupe d'études géopolitiques.

## Rapports institutionnels et non gouvernementaux

- Commission européenne. (s.d.). Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM).
- Commission européenne. (s.d.). Le pacte vert pour l'Europe.
- Parlement européen. (2025, 28 novembre). Green Deal: Key to a climate-neutral and sustainable EU.
- Parlement européen. (2025, 1er avril). Le système d'échange de quotas d'émission et sa réforme.
- Parlement européen. (2023, 13 avril). Qu'est-ce que la neutralité carbone et comment l'atteindre d'ici 2050 ?
- UNITAR. (s.d.). UNITAR co-hosts COP30 side event at China Pavilion.

# BIBLIOGRAPHIE DU DOSSIER

## Articles de presse (Chine / COP30)

- Energy News. (2025, 25 avril). China's solar and wind power capacity surpasses thermal for the first time.
- Moign, A. (2025, 4 décembre). La Chine, nouveau leader de l'action climatique internationale.
- Ouangari, L., & Nguyen-Camus, E. (2025, novembre). COP30 : comment la Chine est devenue un champion de la transition énergétique.
- Varès, D. (2025, 26 novembre). La Chine annonce un tournant historique dans sa trajectoire carbone. Chine-Info.

## Sitographie et bases de données

- Géoconfluences. (2025, septembre). Conférence des parties (COP).
- Marché des métaux de Shanghai. (2025, 21 avril). Le piège de la taxe carbone frontalière.
- Statista. (2025, 27 novembre). Distribution of rare earths production worldwide as of 2024.
- Global Carbon Atlas. (2024). Émissions de CO2.
- London School of Economics. (s.d.). What is meant by 'climate justice'?
- United Nations Climate Change. (s.d.). Qu'est-ce que la CCNUCC ?
- Géoconfluences. (2025, 23 décembre). La COP 30 : le climat au tournant.
- France Culture. (2024, 25 mars). Justice climatique : les précédents dans le monde.
- Le Monde. (2021, 6 novembre). Visualisez les émissions cumulées de CO2 depuis 1850.
- Géoconfluences. (s.d.). Justice environnementale.
- Géoconfluences. (s.d.). Sud global.
- Géoconfluences. (s.d.). Zone intertropicale.
- Climate Governance Initiative. (s.d.). Key outcomes of COP30.
- Ministère de la Transition écologique. (2025). COP30 climat : un accord a minima.
- Climate Governance Initiative. (s.d.). COP30 outcomes and implications.
- Sources gouvernementales
- Archives Nationales. (s.d.). Base de données Léonore.
- Vie Publique. (2025, 11 juin). Proposition de loi visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie textile.
- Rapports non-gouvernementaux
- Public Eye. (2021, novembre). Trimer pour Shein : aux sources de la mode jetable.
- Les Amis de la Terre. (2023, 18 janvier). Textile : pour en découdre avec la surproduction.
- Shein. (2023). 2023 Sustainability and Social Impact Report.

## Articles de presse (Fast fashion / Shein)

- Bartlett, J. (2024, 5 mars). Fast fashion goes to die in the world's largest fog desert. National Geographic.
- Bertocchi, A., & Morinière, L. (2025, 17 novembre). Ouverture de Shein au BHV. Brut.
- Bertrand, V. (2025, 14 novembre). Dior, Guerlain et Sandro quittent le BHV. ICI.
- Camara, S. (2021, 2 novembre). Ce qu'il faut savoir sur le BHV Marais. FashionUnited.
- Cyrielle. (2023, 3 mars). La petite histoire du BHV Marais. Pariszigzag.
- Doménégo, N., & Boëda, M. (2025, 3 novembre). « Honte au BHV ! Honte à Shein ! ». ICI.
- Jacques, O. (2024, 19 septembre). Shein arrive en tête des pollueurs de la fast fashion. GEO.
- Le Monde. (2025, 5 novembre). Shein a ouvert sa boutique au BHV à Paris.
- Mulkey, S. K. (2024, 13 septembre). Shein is officially the biggest polluter in fast fashion. Grist.
- Prados, J. (2023, 23 juin). Comment Shein déshabille la planète. Vert.
- Verdes, J. (2025, 19 novembre). Shein au BHV : le gouvernement saisit la justice. Toutleurope.

## Vidéographie

- Le Parisien. (2025, 5 novembre). Shein au BHV : les polémiques n'ont pas refroidi les clients [Vidéo]. YouTube.
- SQOOL TV. (2024, 3 avril). Quand l'IA permet à Shein de produire 8000 produits par jour [Vidéo]. YouTube.

## Sitographie

- Levy, A. (2025, 30 novembre). PARIS MÉRITE MIEUX QUE SHEIN ! Change.org.

# VENEZUELA-ÉTATS-UNIS : DE LA JUSTIFICATION SÉCURITAIRE AU RETOUR D'UNE LOGIQUE IMPÉRIALE

RÉDIGÉ PAR PIERRE DEMESSE



L'USS Gerald Ford, porte-avions américain, dépêché dans les Caraïbes à proximité des côtes vénézuéliennes

© Jonathan Klein/Agence France-Presse – Getty Images

Le 30 décembre 2025, le président américain Donald Trump a annoncé une frappe sur des installations portuaires au Venezuela, accusées d'être des points de chargement de bateaux remplis de drogue à destination des États-Unis. Parallèlement, le président vénézuélien semble vouloir calmer les tensions et jouer le jeu de la diplomatie. Les récentes frappes américaines contre Caracas et l'enlèvement du président vénézuélien Nicolás Maduro dans la nuit du 2 au 3 janvier 2026 témoignent cependant d'un tout autre dessein projeté par Washington pour le Venezuela, bien loin des canaux diplomatiques.

L'exacerbation des tensions entre le Venezuela et les États-Unis à l'automne 2025 s'inscrit dans une dynamique de long terme. Avec l'arrivée au pouvoir d'Hugo Chávez en 1999, les relations entre Washington et Caracas n'ont cessé de se dégrader au fil de sanctions économiques, de déclarations hostiles et, désormais, de déploiements à caractère militaire. Affichant ouvertement une ligne politique critique à l'égard de l'impérialisme américain, Hugo Chávez s'est appuyé sur un réseau d'alliances avec

des États partageant cette posture contestataire, notamment en Amérique latine. Cette position est maintenue et renforcée sous la présidence de son successeur Nicolás Maduro, président du Venezuela depuis 2013. Ces divergences idéologiques de fond ont d'abord pris la forme de sanctions économiques prises par les États-Unis à l'encontre du Venezuela, restreignant fortement l'accès du pays aux marchés financiers internationaux. Les premières mesures ciblées visaient principalement des responsables gouvernementaux, des entreprises publiques et le secteur pétrolier, qui constitue la principale source de revenus du pays. Ces sanctions sont, parmi d'autres facteurs, une des raisons ayant plongé le pays dans une situation économique des plus dégradées, notamment en compliquant la gestion de la dette extérieure vénézuélienne et en accroissant la pression économique sur le gouvernement. Parallèlement aux mesures économiques, les relations diplomatiques ont également été marquées par des épisodes de tension et de rupture partielle. En 2018 par exemple, des diplomates

vénézuéliens ont été exclus des États-Unis après que le gouvernement de Nicolás Maduro eut déclaré « *persona non grata* » deux diplomates américains à l'ambassade des États-Unis à Caracas, leur demandant également de quitter le pays sous 48 heures. Ces échanges ont souvent été accompagnés de déclarations publiques virulentes, reflétant l'escalade de la rhétorique politique aboutissant désormais à une crise ouverte induisant des menaces d'invasion du pays par l'armée américaine.

Cet article aspire à analyser le tournant militaire qu'a pris la crise entre le Venezuela et les États-Unis en mesurant la teneur des menaces, des arguments et finalement la réalité des ambitions américaines pour le Venezuela et l'Amérique latine.

## VERS UNE ESCALADE MILITAIRE

Le début de la surenchère a commencé en août 2025 lorsque Washington a commencé à déployer trois destroyers lance-missiles au large des côtes du Venezuela, en prétextant vouloir lutter contre le narcotrafic. En réponse, Caracas a envoyé en patrouille des navires de la Marine et des drones, en restant dans ses eaux territoriales. La première frappe américaine a eu lieu le 2 septembre 2025 contre une embarcation suspectée de transporter de la drogue, tuant 11 « narcoterroristes » (terme employé par le président américain). Le 15 septembre, une deuxième frappe est annoncée, tuant trois personnes. Associations et juristes dénoncent des frappes illégales et des « exécutions extrajudiciaires » sortant du cadre de légitime défense, selon des experts mandatés par l'Organisation des Nations unies (ONU). Parallèlement, le gouvernement vénézuélien a encouragé la population à s'engager dans la milice, une sorte d'armée de réserve, tandis que l'*USS Gerald R. Ford*, bâtiment américain et plus grand porte-avions du monde, navigue désormais en mer des Caraïbes.

Durant le mois d'octobre, les États-Unis ont élargi leur champ d'action. En effet, le 15 octobre 2025, le *New York Times* a affirmé que Donald Trump avait autorisé la *Central Intelligence Agency* (CIA) à mener des actions clandestines contre le président Maduro.

Quelques heures après cette publication, le président américain a confirmé cette autorisation, allant même plus loin en proclamant que de potentielles frappes terrestres sur le pays n'étaient pas exclues. Depuis, les frappes se sont multipliées, totalisant autour de 100 morts, dont un pêcheur colombien, précipitant également une crise

diplomatique entre les États-Unis et la Colombie. Fin novembre 2025, une déclaration de Donald Trump au sujet de la fermeture de l'espace aérien vénézuélien a de nouveau fait planer la menace d'une invasion imminente du pays. La mise à exécution de ces menaces d'invasion doit cependant être relativisée. En effet, la Constitution des États-Unis confère au Congrès le droit de déclarer la guerre. Cela supposerait l'assentiment des Démocrates, hostile à l'escalade. De plus, le camp républicain lui-même n'est pas unanime. Le sénateur Rand Paul a par exemple remis en cause la transparence de l'exécutif concernant certaines frappes. Enfin, l'ampleur du dispositif déployé ne semble pas correspondre à de telles perspectives selon plusieurs observateurs (Jean-Jacques Kourliandsky rappelle que l'invasion américaine à Panama en 1989 a mobilisé plus de 30 000 personnels militaires contre seulement 15 000 ici, pour un pays plus grand). Le risque réel semble donc résider dans des bombardements ciblés contre des lieux stratégiques, semblables à ce qu'a connu l'Iran en juin 2025.

## LA LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFIC, UN DISCOURS DE LÉGITIMATION DES MOYENS

La rhétorique employée par Washington pour justifier cette montée en tensions dans les Caraïbes se cristallise autour de la lutte contre le narcotrafic. Ce combat, si cher à Donald Trump, intervient dans un contexte où les États-Unis font face à une crise socio-sanitaire sans précédent due à la consommation de drogue comme le fentanyl ou la cocaïne. Afin de légitimer l'utilisation de moyens toujours plus importants pour contrer l'afflux massif de drogue aux États-Unis en provenance d'Amérique latine, la Maison-Blanche s'est engagée dans une catégorisation de ses ennemis toujours plus ferme. Ainsi, à l'été 2025, plusieurs cartels vénézuéliens ont été inscrits sur la liste des organisations terroristes étrangères par le gouvernement américain. Parmi ces groupes figure le Cartel de los Soles, réseau que les autorités américaines accusent d'être directement piloté par le président Nicolás Maduro lui-même. C'est pourquoi, le 7 août 2025, les États-Unis ont annoncé le doublement de la prime pour l'arrestation du président vénézuélien, passant à 50 millions de dollars. Récemment, la déclaration de Donald Trump qualifiant le fentanyl comme une « arme de destruction massive » s'inscrit également

dans cette logique de surenchère rhétorique qui permet de justifier un recours à des moyens exceptionnels contre les narcotrafiquants.

Or, si l'ampleur des ravages causés par la drogue sur le territoire américain ne saurait être niée, de nombreux experts ainsi que des entités gouvernementales américaines s'accordent à dire que le Venezuela n'est en aucun cas un lieu majeur d'exportation de ces substances vers les États-Unis. L'agence antidrogue américaine et le ministère de la Justice américain rappellent ainsi que le fentanyl provient de laboratoires situés au Mexique et qu'il ne transite pas par le Venezuela.

## LA RÉAFFIRMATION DE L'HÉGÉMONIE AMÉRICAINE DANS L'HÉMISPHÈRE OCCIDENTAL

Les réponses apportées par la communication officielle américaine sur les raisons de la surenchère apparaissent donc peu convaincantes. En revanche, les motivations profondes de cette crise semblent s'inscrire dans une logique stratégique plus large, explicitée dans la nouvelle *National Security Strategy* américaine publiée en décembre 2025. Ce document assume le tournant idéologique et la vision plus conflictuelle de l'ordre international tout en réaffirmant la centralité de l'hémisphère occidental dans les priorités sécuritaires des États-Unis.

Dans cette perspective, l'escalade avec le Venezuela peut être interprétée comme une réactivation de la doctrine Monroe, formulée en 1823, selon laquelle toute ingérence extra-continentale dans les affaires du continent américain serait considérée comme une menace directe pour les États-Unis. Longtemps restée implicite ou atténuée par le multilatéralisme, cette doctrine connaît sous l'administration Trump une résurgence assumée et explicitée dans le document officiel publié par la Maison-Blanche.

Ce retour s'accompagne d'un « corollaire Trump » à la doctrine Monroe, caractérisé par une approche décomplexée et coercitive. Contrairement aux administrations précédentes, qui ont pu privilégier des instruments diplomatiques ou économiques, Donald Trump revendique le rapport de force comme un outil légitime de dissuasion et de contrôle régional, faisant fi du droit international.

Le Venezuela, par sa posture anti-américaine affirmée et son alignement stratégique avec des puissances rivales, apparaît dès lors comme un cas emblématique servant d'exemple à l'ensemble du continent.

L'un des objectifs centraux de cette stratégie réside dans la volonté de freiner l'influence croissante de la Chine en Amérique latine et en particulier au Venezuela, pays disposant des premières réserves mondiales prouvées de pétrole brut. Or, Pékin a multiplié les investissements dans les infrastructures, l'énergie et les matières premières, notamment au Venezuela, devenu un partenaire stratégique majeur. Pour Washington, la présence chinoise constitue une remise en cause directe de son hégémonie historique dans ce qu'elle considère comme sa sphère d'influence naturelle à une heure où les grandes puissances tentent de remettre la main sur des espaces d'influence historiques.

Dans cette optique, l'Amérique latine est à nouveau perçue par l'administration Trump comme une « *backyard* » (arrière-cour) qu'il conviendrait de sécuriser face aux puissances concurrentes. La pression militaire exercée sur le Venezuela pourrait donc autant viser à affaiblir le régime de Nicolás Maduro qu'à adresser un message clair aux autres États de la région tentés de diversifier leurs partenariats stratégiques hors de l'orbite américaine.

## CONCLUSION

L'escalade des tensions entre les États-Unis et le Venezuela à l'automne 2025 ne peut être comprise à la seule lumière de la lutte contre le narcotrafic, argument central de la communication officielle américaine. L'analyse des faits montre que les opérations militaires engagées, par leur ampleur et leur nature, dépassent largement les impératifs sécuritaires invoqués et s'inscrivent dans une stratégie de démonstration de force.

La rhétorique employée par l'administration Trump apparaît ainsi comme un outil de légitimation destiné à justifier un recours accru à la puissance militaire, dans un contexte marqué par la volonté de réaffirmer la domination américaine sur l'Amérique latine. Le Venezuela, en raison de son positionnement idéologique, de ses réserves pétrolières et de ses relations étroites avec la Chine, cristallise ces enjeux et devient le théâtre

d'une confrontation géopolitique plus large. La multiplication de frappes ciblées et d'actions coercitives illustre le retour d'une lecture impériale des relations internationales, dans laquelle l'hémisphère occidental est de nouveau envisagé comme une zone d'influence exclusive des États-Unis, au détriment du multilatéralisme et du droit international.

## BIBLIOGRAPHIE

### Articles de revues scientifiques

- Drouhaud, P. (2025). Amérique latine. États-Unis-Venezuela : l'heure de vérité ? Revue Défense Nationale, 883(8), 122-127. <https://doi-org.ezproxy.univ-catholille.fr/10.3917/rdna.883.0122>

### Articles de presse:

- Council on Foreign Relations. (s. d.). U.S. confrontation with Venezuela. Global Conflict Tracker. Consulté le 15 décembre 2025, à l'adresse <https://www.cfr.org/global-conflict-tracker/conflict/instability-venezuela>
- Franceinfo. (2025, 17 décembre). Comment les frappes américaines meurtrières contre des bateaux accusés de narcotrafic près du Venezuela font polémique même dans le camp Trump. [https://www.franceinfo.fr/monde/usa/comment-les-frappes-americaines-contre-des-bateaux-accuses-de-trafic-de-drogue-au-large-du-venezuela-se-retournent-contre-l-administration-trump\\_7675060.html](https://www.franceinfo.fr/monde/usa/comment-les-frappes-americaines-contre-des-bateaux-accuses-de-trafic-de-drogue-au-large-du-venezuela-se-retournent-contre-l-administration-trump_7675060.html)
- Le Figaro. (2018, 24 mai). États-Unis : Deux diplomates vénézuéliens sommés de quitter le pays. <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2018/05/24/97001-20180524F1LWWW00013-etats-unis-deux-diplomates-venezueliens-sommes-de-quitter-le-pays.php>
- Le HuffPost. (2025, 28 novembre). On vous résume les quatre mois de tensions croissantes entre les États-Unis et le Venezuela. [https://www.huffingtonpost.fr/international/article/etats-unis-venezuela-on-vous-resume-les-4-mois-de-tensions-croissantes-entre-les-deux-pays\\_257644.html](https://www.huffingtonpost.fr/international/article/etats-unis-venezuela-on-vous-resume-les-4-mois-de-tensions-croissantes-entre-les-deux-pays_257644.html)
- BBC News. (2025, 3 septembre). Trump says 11 killed in U.S. strike on drug-carrying vessel from Venezuela. <https://www.bbc.com/news/articles/cpwjwqjgnyx0>
- L'Orient-Le Jour. (2018, 24 mai). USA : Deux diplomates vénézuéliens sommés de quitter le pays dans les 48 heures. <https://www.lorientlejour.com/article/1117319/usa-deux-diplomates-venezueliens-sommes-de-quitter-le-pays-dans-les-48-heures.html>

### Document officiel :

- The White House. (2025, Décembre). National Security Strategy of the United States of America 2025. Washington. <https://www.whitehouse.gov/>

### Vidéographie:

- 28 minutes [ARTE]. (2025, 22 octobre). Venezuela et Colombie : Le retour de l'impérialisme américain ? [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=ZCSAbvqk1ZE>
- BLAST, Le souffle de l'info. (2025, 17 novembre). Venezuela/États-Unis : bientôt la guerre ? [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=zBllcfqnhwU>
- Brut. (2025, 27 septembre). Pourquoi le Venezuela est dans le viseur de Donald Trump ? [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=HNRYX1CX6lI>
- FRANCE 24. (2025, 3 décembre). Donald Trump à l'assaut du Venezuela ? [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=UCcziqvuNW4>
- Le Dessous des Cartes [ARTE]. (2024, 9 septembre). Venezuela : Le régime Maduro [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=j2JBn6lpSE>
- Le Dessous des Cartes [ARTE]. (2025, 20 octobre). USA-Venezuela : De l'escalade à la guerre ? [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=XnxQSRqyjYY>

# AKP ET PKK : ENTRE APAISEMENT DÉMOCRATIQUE ET ESCALADE DES TENSIONS

RÉDIGÉ PAR LARNAOUT JILANI



© TheNewRegion

## AKP ET PKK : ENTRE APAISEMENT DÉMOCRATIQUE ET ESCALADE DES TENSIONS

En mai 2025, le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) faisait savoir son intention de démanteler son organisation et de mettre un terme aux combats. Ce parti fut créé en 1978 dans l'optique de porter sur le devant de la scène les intérêts kurdes en Turquie. Cette récente déclaration fait écho au discours intitulé « *Call for Peace and a Democratic Society* » à l'instigation de la tête pensante du parti, Abdullah Öcalan. Ce dernier croupit toujours dans les geôles turques depuis son arrestation en 1999 (Bakawan, 2025). Dans cette déclaration, Öcalan se résigne à délaisser la lutte armée au profit d'une résolution plus démocratique du conflit qui l'oppose à Ankara depuis 1984 (IRIS, 2025). Ainsi, Abdullah Öcalan affirme renier les armes qu'il juge désuètes pour mener à bien sa politique de « paix sociale » entre les Kurdes et Ankara (Patria Indipendente, 2025). Les membres du PKK ont, en contrepartie, demandé la remise en liberté d'A.Öcalan. Cette demande rencontra un refus sans détour du parti au

pouvoir, le Parti de la Justice et du Développement (AKP), qui argua ne pas pouvoir y donner suite. Devlet Bahçeli, porte-parole du Parti d'action nationaliste (MHP) a appelé de ses voeux un cessez-le-feu autour d'une « citoyenneté partagée » qui outrepasse les clivages ethniques (Bakawan, 2025). La société turque n'est pas monolithique. Dans cette diversité, les Kurdes pourraient s'arrimer à la matrice turque dominante sans pour autant renier leur ethnicité. À l'occasion du XIIème Congrès du PKK, les membres du parti kurde ont réitéré leur souhait de recourir aux voies démocratiques pour pousser leur agenda. La lutte armée ne sied plus à leurs idéaux. Vraisemblablement, le PKK veut se départir de cette image belliciste pour « accomplir sa mission historique » (Renascença, 2025). Cette gêne à l'égard des minorités kurdes fut longtemps formulée sous l'appellation de « question kurde ». Doit-on insinuer dans cette tournure interrogative que plane une incertitude sur le devenir de ce peuple dépourvu d'État ? Afin de comprendre l'entente qui se profile entre le PKK et l'AKP, il convient de parcourir la frise chronologique de la Turquie pour en souligner les faits majeurs qui eurent cours sur les dernières

décennies entre les Kurdes et l'État turc. En l'espace de cent ans, la situation kurde a considérablement fluctué. Nous nous pencherons, ensuite, sur l'évolution de la réalité kurde depuis l'arrivée de l'AKP. Enfin, nous interrogerons dans quelle mesure l'indépendantisme kurde constitue un grief pour la Turquie et comment cela peut-t-il lui porter préjudice auprès de ses voisins régionaux ?

## UN BREF APERÇU DE « LA QUESTION KURDE » AU XXE SIÈCLE

Au cours du siècle dernier, le Moyen-Orient fut charrié par plusieurs conflits majeurs. La région fut remodelée en fonction des *desideratas* des vainqueurs et les frontières furent redessinées. Pour expliciter la question kurde, il nous faut mettre la lumière sur la conjoncture sociopolitique dans laquelle la République de Turquie a vu le jour le 29 octobre 1923. Les accords de Sykes-Picot de 1916 sont venues torpiller les desseins indépendantistes kurdes en formant le terreau de la guerre d'indépendance turque. Les entités kurdes qui peuplaient l'Est anatolien furent pulvérisées et forcées à s'inféoder à la Turquie. Les Kurdes ont, ainsi, dû faire face à un déni d'autonomie (Seufert, 2015). Le Traité de Sèvres de 1920 envisageait d'ériger un État kurde à part entière. Cependant, ce projet fit long feu et les attentes des articles 62-64 de ce traité furent mises au rebut (Boulanger, 2001). Lui qui faisait l'ébauche d'une nation kurde indépendante fut supplanté par le traité de Lausanne de 1923 qui n'avait cure des intentions des minorités kurdes (*The Kurdish Project*). Pour faire abdiquer les thuriféraires d'un Kurdistan libre, le gouvernement de Mustafa Kemal mène des campagnes de répression tambour battant à Diyarbakır en 1925 (Filiu, 2023). L'objectif de ces campagnes était de mater « ceux qui veulent diviser le pays » (les *bölüküler*) (Boulanger, 2001).

Les Kurdes furent affublés du sceau infamant de « turc des montagnes » (Scienza & Pace Magazine, 2025). Cette appellation péjorative fait fi de leur non-appartenance à l'ethnie turque. Elle était employée pour railler les Kurdes, car ils arboraient prétendument une trop grande différence, ayant contribué à la chute de l'empire Ottoman.

Ainsi, les Kurdes occupèrent longtemps un rôle de bouc émissaire. La Constitution turque fait l'amalgame désobligeant entre citoyenneté et turcité, ce qui exclut immédiatement les Kurdes de leur schéma républicain. Ainsi, selon Dorothée Schmid, « la République kényaliste procéda ensuite à une uniformisation nationale qui niait purement et simplement la spécificité kurde » (Schmid, 2023).

Sous l'ère kényaliste, l'unique grille de lecture devait être celle de l'ethnie turque. Il fallait s'identifier sous le prisme de la turcité pour ne pas se voir évincer du contrat social post-première guerre mondiale. Ainsi, les minorités qui occupèrent le territoire subirent une assimilation forcée (Welat Zeydanlioglu). Les minorités kurdes sont mises au ban de la société. Ismet Inonu, président de la Turquie entre 1938 et 1950, confessait en 1925 les desseins de la nation kényaliste dans les termes suivants : « notre devoir est de turquifier les non-turcs dans notre mère-patrie quoi qu'il en coûte ». Quant à lui, Mahmut Esat Bozkurt, juriste turc de renom, affirmait sans fard en 1930 que « les Turcs sont les maîtres de ce pays ». Il poursuit en arguant que ceux qui ne sont pas des Turcs pure-sang n'ont qu'un seul droit dans la patrie turque, et cela consiste à être des servants et des esclaves. » [1]. À cette période, il était coutumier d'entendre certains nationalistes scander la maxime suivante : « *Ne mutlu Türküm diyene* ». Cette formule signifie : « bien heureux est celui qui peut se proclamer Turc ». Ces propos mettent en relief l'obsession de la pureté raciale qui obnubile une certaine frange du pouvoir kényaliste. Cette fixation pour le critère racial revêt chez certains un sentiment aigu de colonialité. Les Kurdes furent sommés de se plier aux *diktats* du récit kényaliste pour éviter les brimades. Au détour de ces slogans imbibés de chauvinisme, on aperçoit une forme d'abomination de l'altérité poussée à son paroxysme. Pour ces chantres du kényalisme, tout ce qui ne s'apparente pas à la turcité est donc vilipendé. Tevfik Rüştü, dans son rôle de ministre des Affaires étrangères, ne tergiversa pas quant au rôle qu'il fallait déléguer aux Kurdes de l'Est-anatolien. Ce dernier explique à son interlocuteur britannique que « le gouvernement turc était arrivé à la conclusion que les Kurdes ne pourraient jamais être assimilés

et qu'ils devaient être expulsés. La Turquie moderne est fondée sur des hécatombes et doit être impitoyable. Elle s'est débarrassée des Grecs et des Arméniens, son prochain objectif est de se débarrasser des Kurdes » (Bozarslan, 2021). Pour faire allusion à l'histoire des Kurdes en Turquie, H. Bozarslan évoque un « fil rouge de violence » ininterrompu depuis 1920. Certains noms à consonance kurde étaient prohibés et les accoutrements traditionnels étaient vus d'un œil inquisiteur comme porteurs d'une irréconciliable différence. Cette différence a importuné à une époque où l'homogénéité ethnique était de mise. Le manuel kurde intitulé *Le Berceau de l'identité* contient la maxime la plus capitale de ce combat culturel : « si on veut tuer un peuple, il faut tuer sa langue ». Les Kurdes s'identifient comme un peuple bucolique, trouvant les sources de sa survivance dans les produits de la nature montagnarde. Ainsi, l'urbanisation à tout crin de la Turquie moderne a engendré un sentiment de déracinement (Scalbert-Yücel, 2005). La nationalité kurde (*netewe*) peut être perçue comme étant aux antipodes de la Turquie. Elle se distingue par son zoroastrisme, son caractère campagnard et ses origines millénaires. Hamit Bozarslan met en exergue la « destruction massive des campagnes » qui vise à éradiquer certains sites de peuplement kurdes (Bozarslan, 2023). Ces lieux sont les foyers par excellence d'où peuvent essaimer les revendications indépendantistes. C'est pour cela que les villages kurdes furent décimés.

En 1960, certaines tentatives de rapprochement furent actées à travers les *meetings* de l'Est (Dogu Mitingleri). L'État turc souhaite renouer avec les populations à l'Est de son territoire. Cependant, il n'était pas question de donner du crédit aux revendications autonomistes kurdes. Les Kurdes subirent d'abord une turquification administrative avec des appointements de candidats turcs à la place des candidats kurdes qui furent éconduits.

Puis vers la scène culturelle, la turquicité a prévalu sur la kurdité en faisant abstraction des spécificités culturelles kurdes. Cette « turquification » a entraîné une « minorisation » des Kurdes. L'État turc a légiféré en défaveur de ces singularités culturelles et des amendes étaient données lorsque l'on attrapait en flagrant délit un individu en train de deviser dans une langue différente du turc.

Ainsi, ces méthodes dissuasives firent dire aux historiens B. James et J. Tejel Gorgas, que « le problème kurde est le dernier obstacle à l'homogénéisation ethnique du pays [...] la seule possibilité de rester dans la hiérarchie administrative est de renier toute identité kurde » (James, Tejel Gorgas, 2018).

À partir des années 1980, les délations contre les kurdes allèrent de mal en pis. Ainsi, le coup d'État de 1980 a normalisé un certain usage de la coercition, notamment à l'encontre des Kurdes. La Turquie en 1980 reçoit l'assentiment des États-Unis en tant que membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) depuis 1952. Ainsi, Washington donne implicitement son blanc-seing pour remettre de l'ordre dans la société civile turque. L'armée, sous l'égide de Kenan Evren, va poursuivre une campagne « d'arrestations massives, emprisonnements, fichage de la population, [...] » (Piot, 2020). Entre 1980 et 1983, un couperet tombe sur la gauche et le mouvement kurde est pris à partie. L'intérim de 1981 à 1984 se singularisa pour sa brutalité exacerbée que l'on dénomme la « période de barbarité » (*vahşet dönemi*) ou encore « l'enfer de Diyarbakır » (*Diyarbakır cehennemi*). Le politologue, Hakan Yavuz, évoque une « mentalité de siège » qui nourrit l'imaginaire des membres du PKK. Ces derniers seraient assujettis sous la férule de la puissance colonisatrice que serait la Turquie. Pour lui, les Kurdes furent contraints de s'assimiler à la suite du coup d'État de 1980. L'Est-anatolien fut passé au peigne fin et environ 4 000 villages kurdes furent dévastés (Piot, 2021).

Le psychologue Murat Paker abonde dans le même sens et fait mention des camps de concentration. Pour ce dernier, il n'est pas erroné de concevoir la répression kurde comme étant motivée par une volonté de turquification des prisonniers kurdes. À ce titre, la torture était monnaie courante.

Nazif Kaleli réitère également l'importance du caractère ethnique dans la répression. Pour eux, la prison de Diyarbakır a marqué les esprits par la teneur horrible des actes qui s'y sont déroulés. Ces événements témoignent des sévices, à la fois psychologiques et physiques, dont les Kurdes ont pu faire l'objet dans la grande histoire de la Turquie. En 1995, l'opération Acier menée par la

Turquie contre le PKK fut la culmination d'une lutte acharnée pour la protection des intérêts kurdes. Cet épisode sanglant imprègne encore les mémoires de par sa violence implacable et sans précédent des deux côtés. Les actes terroristes du PKK faisaient écho aux opérations militaires de l'armée turque qui leur rendait la pareille sur le baromètre de la violence.

Ainsi, dès sa genèse, le kémalisme a passé sous silence le caractère cosmopolite de l'Empire Ottoman en tentant d'harmoniser sa population autour de l'idéal turc et d'invisibiliser les minorités ethniques et religieuses. Cette politique d'ostracisation des minorités kurdes en Turquie à partir de 1923 a pris les traits d'un épistémicide. La vision monochrome de la Turquie moderne trahit l'incommensurable hétérogénéité de sa population. Pour remédier à cette marginalisation, certaines politiques ont été promulguées afin de conférer plus de reconnaissance aux minorités kurdes. Sous Turgut Ozal, durant la guerre du Golfe, la loi 2932 de février 1991 fut mise en place. Cette loi entérine la normalisation de la langue kurde dans les médias par l'entremise de l'Institut kurde d'Istanbul.

## **LES KURDES EN TURQUIE DEPUIS LES ANNÉES 2000**

Sous le Parti de la Justice et du Développement (Adalet ve Kalkınma Partisi) (AKP) d'Erdoğan, la situation avec le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) est devenue plus amène. Sous les auspices de l'AKP, les minorités kurdes de Turquie ont connu un allègement des restrictions liées à l'usage de la langue et des droits politiques. Ces derniers ont même manifesté leur volonté d'abandonner la lutte armée pour entrer en pourparlers avec le gouvernement turc. Le bilan déplorable de 40 000 pertes humaines dans cette débâcle ethnique a contribué à éveiller les consciences sur le sort tragique qu'une lutte armée ferait peser sur les protagonistes (Bekdil, 2017).

Sous le prisme de l'AKP, l'objectif était de mettre l'emphase sur la composante religieuse : considérant l'affrontement fratricide entre deux ethnies sunnites comme non souhaitable. Selon la conception simpliste de l'AKP, les deux factions devaient mettre fin aux hostilités car les Kurdes trouveraient une issue plus souhaitable dans l'intégration culturelle dans un État conservateur sunnite qu'avec le maintien de la lutte armée et les affres qui en résultent (Seufert, 2015). Cette instrumentalisation du religieux n'a pas porté ses fruits. Cependant, Erdoğan s'est fourvoyé en pensant que la question kurde pourrait être essentialisée au simple phénomène religieux. En escamotant l'enjeu ethnique, il a mal pris la mesure du conflit qui se déroule.

Dès l'enclenchement du processus d'adhésion en 1987, la Turquie va s'évertuer d'acter des amendements nécessaires à son admission. Ainsi, Ankara va réformer sa Constitution afin de se conformer aux attentes de l'Union Européenne (UE). Les exigences qui découlent du processus d'adhésion impliquent l'octroi d'une plus grande participation des minorités en général et des Kurdes en particulier. C'est dans ce contexte qu'apparaît la loi 4771 en 2002. Cette législation permet de concrétiser cette quête d'expansion de l'usage du kurde dans le domaine audiovisuel. Cependant la Turquie reste, avant toute chose, turcophone. Les toponymes kurdes retrouvent leurs lettres de noblesse et il n'est plus tabou de voir des lieux prendre une appellation kurde. En 2004, il est possible de dispenser des cours pour instruire les Kurdes et leurs progénitures dans leurs langues. L'enseignement de la langue devient un vecteur de la kurdicité. Des lieux emblématiques de la culture kurde comme le Centre culturel de Mésopotamie ou encore l'association Kurdî-Der voient le jour en 2006. Depuis l'arrivée de l'AKP, certains compromis, notamment dans le domaine culturel, sont accordés à la population kurde. Ainsi, en 2009, le gouvernement turc officialise la chaîne de télévision kurde TRT 6.

Ces avancées, bien que minimes pour certains, attestent d'une volonté de l'État turc de résoudre les problèmes liés aux populations kurdes. Le processus d'Oslo de 2009 à 2011 ambitionnait, ainsi, de poser les jalons d'une désescalade de la violence et de l'octroi d'amnisties aux partisans du PKK. Cependant, la situation s'est envenimée et les pétitions appelant à une résolution pacifique du conflit sont parties à vau-l'eau. Toutes postures conciliantes envers la question kurde induisent certains litiges comme l'emprisonnement de certains députés kurdes. Les initiatives linguistiques et politiques ont tenté de leur donner davantage voix au chapitre, mais cela peine à se concrétiser davantage depuis 2016.



© Le Monde

Les périodes d'accalmie contrastent aussi avec des périodes plus houleuses. À la suite du coup d'État raté en 2016, l'institut kurde d'Istanbul dû fermer ses portes l'année suivante. Le coup d'Etat de 2016 a, ainsi, mis le feu au poudre et rendu Erdogan plus volontariste et préemptoire au sujet de certaines concessions faites aux kurdes.

Ainsi de nombreuses académies de langue kurdes ont été clôturées et certains théâtres et associations d'écrivains ont été passés au crible. Les lieux d'expression jugés non-conformes furent, ainsi, mis au pas par l'AKP. Ainsi, au départ, l'AKP montrait patte blanche et faisait siennes les revendications culturelles et politiques des minorités kurdes du Sud-Est.

Puis, malgré les concessions et un relatif apaisement du dialogue, les vagues de répressions ont repris de plus belle (Scalbert-Yücel, 2017). L'année 2025 est charnière dans la sempiternelle lutte qui oppose le PKK et le gouvernement turc. Les inlassables effusions de sang ont laissé la région en lambeaux et gravé une indélébile meurtrissure dans la mémoire des collectivités locales. Face à ces ravages, l'État turc lui-même enregistra des pertes significatives de 300 à 500 milliards de dollars (ANF News, 2022).

## LA GENÈSE DU PKK : QUAND UNE RÉPONSE ORGANISÉE SE MET EN PLACE

Face à cette pléthore de restrictions, certains mouvements émergèrent pour revendiquer un certains nombres de droits à l'encontre des Kurdes. Parmi eux, le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK), qui deviendra une pierre d'achoppement dans la politique turque. En effet, la lutte du PKK cristallise, aujourd'hui, l'essence même de la question kurde. L'objectif de ce parti était de battre en brèche les concepts de l'État-nation pour articuler un Kurdistan autour d'un confédéralisme démocratique. Le PKK entrevoit la résistance armée comme un moyen de se prémunir des exactions de l'État-nation. Cependant, cela demeure une action en dernière instance, qui s'apparente plus à de la légitime défense (Rete Dei Comunisti, 2025). Le PKK ambitionne d'édifier un homme moderne en exaltant certains principes étant propres aux Kurdes. L'homo-kurdus qu'ils cherchent à établir, aura-t-il une nation indépendante ou sera-t-il intégré dans la République turque ? C'est le point de clivage indépassable que ce nouveau rapprochement semble élucider.

Ainsi, sa politique se veut très proche de la « violence révolutionnaire organisée » comme celle exposée par Frantz Fanon dans les préceptes du décolonialisme. (Leonard, 2016). Le PKK érige, ainsi, un imaginaire autour d'une paysannerie mythifiée qui sied aux modus vivendi des Kurdes. Pour ce parti, l'histoire kurde est millénaire et s'ancre dans la droite lignée des irrédentistes Mèdes.

Les Mèdes sont connus pour s'être insurgés contre leur oppresseur assyrien. De la même manière, pour le PKK, les Kurdes d'aujourd'hui, au nom de leur inaliénable kurdicité, doivent braver l'opresseur et s'aventurer dans une guerre décoloniale visant à s'affranchir du joug des colons turcs (Leonard, 2016). Au départ, la lutte armée et l'indépendantisme semblait être l'unique credo du PKK. Pour eux, seul un État souverain pourrait pallier les spoliations et injustices d'antan. Cependant, dorénavant, le PKK se métamorphose progressivement en un « municipalisme libertaire » et ne se projette plus à travers la vision d'une nation libre et indépendante. Pour cela, le PKK emprunte sans détour à l'idéologie de Murray Bookchin (Léonard, 2016). En puisant dans la doctrine de ce dernier, le PKK envisage de faire la somme de la « démocratie directe » qui implique plus de libertés aux minorités kurdes à l'échelle des communes. Ainsi, le PKK semble se rabattre vers une autonomie plus ample pour les minorités kurdes, sans pour autant appeler à la création d'un Etat kurde indépendant.

« réhabilité l'Islam comme ciment social, tout en désignant le nationalisme kurde comme ennemi principal » kémalisme se fonde sur trois principes indéboulonnables : le culte de l'armée, la négation des minorités et la laïcité de combat.

Vraisemblablement, depuis l'arrivée de l'AKP, seule la laïcité a été troquée, mais on retrouve cette immuable volonté d'invisibiliser et de réprouver les minorités religieuses et ethniques. (Dorothée Schmid, 2023). Apo (oncle) envoûte de son supposé charisme, consacre un culte presque obsessionnel, voit en lui une figure salvatrice, figure de proue de la lutte indépendantiste kurde. Son séjour derrière les barreaux lui permet de peaufiner sa pensée idéologique. Entre 2013 et 2015, quelques ouvertures se sont soldées sur un échec cuisant, car aujourd'hui la lutte semble être ravivée avec entrain. Dans une conjoncture où la démocratie était obstruée, la cause kurde nécessitait une ligne de défense robuste en butte à l'autoritarisme turc.

C'est dans le giron du PKK que certains Kurdes en ont trouvé la meilleure défense. En somme, le PKK serait voué à se dissiper uniquement si les voies démocratiques redeviennent opérantes et que l'on désacralise l'usage des armes au détriment de la démocratie.

De plus, on remarque des divergences dans les approches respectives du PKK et de l'AKP. L'AKP, mue par des velléités électorales, souhaiterait couronner son mandat de l'auguste victoire contre le terrorisme kurde. Le PKK, quant à lui, donne voix à une approche démocratique qui serait favorable à un élargissement des droits des minorités en Turquie. À titre d'exemple, le PKK invite l'AKP à réhabiliter les élus locaux kurdes qui furent démis de leurs fonctions dans les localités de l'Est-anatolien. Les deux groupes ne sont pas nécessairement sur la même longueur d'onde. Certains membres du PKK insinuent que l'AKP fait chou gras de cette phase de détente dans le but de raffermir son emprise sur la politique turque (*The Conversation*, 2025). Ces derniers n'y voient qu'une énième machination pour instrumentaliser le vote kurde. Il existe un besoin pour l'AKP d'assurer sa popularité à travers ces tractations électoralistes. À cet effet, le vote kurde ne peut pas être négligé.

Dans ce jeu d'équilibriste, l'AKP doit conforter son électorat nationaliste-conservateur tout en faisant en sorte d'être tenue en bonne presse par son pendant le plus antinomique, l'électorat kurde. « réhabilité l'Islam comme ciment social, tout en désignant le nationalisme kurde comme ennemi principal » kémalisme se fonde sur trois principes indéboulonnables : le culte de l'armée, la négation des minorités et la laïcité de combat.

Néanmoins, le scepticisme reste toujours assez disséminé au sein du PKK où certains de leurs membres restent vigilants (BBC, 2025). Nous verrons dans cette troisième partie, quels stratagèmes sont mis en place pour donner lieux à un apaisement. Comment l'AKP se met-il en branle pour apporter satisfaction au PKK et comment ce dernier réagit-il aux mesures orchestrées par l'AKP ?

## LE BILAN DE L'AFFRONTEMENT AKP-PKK EN 2025



© TheMiddleEastEye

Le 30 juillet 2025, des armes furent détruites dans la province de Suleymaniye à Dukan, Irak (*TheMiddleEastEye*, 2025). En se réunissant dans la grotte Jasana, ces factions du PKK ont, ainsi, symbolisé leur envie de réconciliation avec Ankara. En octobre de la même année, le PKK fit une déclaration consistant à quitter le territoire turc pour se rendre vers les défenses de Medya en Irak. Ce geste reçut l'approbation de l'AKP (North Press Agency, 2025).

Dans un communiqué de l'agence Firat, le PKK a relancé les pourparlers avec l'AKP (Expresso, 2025). À travers ces négociations, le PKK a ordonné la libération immédiate d'Apo (l'oncle), surnom d'Abdullah Öcalan (France 24, 2025). Tout porte à croire que la remise en liberté d'Öcalan est une condition sine qua non pour la poursuite des négociations, car elle est l'objet de vives réclamations de la part du PKK (Observador, 2025). Mustafa Karasu, haut placé du PKK, souligne que tout délai retardant la libération d'Öcalan entrave le processus de paix (Globo, 2025).

Ainsi, une cellule parlementaire, de 48 membres, a été ouverte pour tenter de faire progresser la voie démocratique vers la résolution de ce conflit. Les deux parties semblent las, après s'être fait front dans un conflit ayant perpétré environ 45 000 morts (France 24, 2025). Les chiffres sont sujets à débat et certaines entités avancent des chiffres

avoisinant les 50 000 morts. A. Öcalan, initialement condamné à mort, s'est vu concéder la prison à perpétuité, car la Turquie, désireuse d'intégrer l'Union Européenne (UE), a dû, par conséquent, se positionner contre la peine de mort initialement prescrite (John Andrews, 2022). Ainsi, Abdullah Öcalan purge une peine de réclusion sur l'île d'Imrali, à quelques encablures d'Istanbul. Cette île fut longtemps privatisée par cet ennemi public numéro un. On lui passa les menottes en 1999 après des années de traque. En cette année 2025, l'entente naissante entre le PKK et l'AKP donne à penser à une « fraternité et [un] changement de paradigme » (France24, 2025). Pour autant, l'AKP ne semble pas très enclin à donner suite à cette demande de remise en liberté. La vie du chef Öcalan est menacée par certains opposants qui lui vouent une profonde aversion. Il serait, donc, très improbable de le voir être relaxé, mais sa détention sera allégée en conséquence.

La spécialiste en science politique, Pinar Dinc, indique que « le PKK est le résultat de problèmes structurels ayant comme source une très ancienne politique d'oppression et de marginalisation des Kurdes en Turquie ». Elle poursuit en rappelant que le fait d'« aborder les causes de ce problème est essentiel pour atteindre une paix durable » [2] (The Conversation, 2025).

## LA QUESTION KURDE : LE TALON D'ACHILLE DE LA TURQUIE ?

La « question kurde » se démultiplie et s'internationalise. Elle dépasse largement les frontières de la Turquie et influe, par conséquent, dans ses rapports avec les pays alentour. Comme l'explique brillamment Philippe Boulanger, « le Kurdistan est un vase communiquant entre les États régionaux, qui peuvent s'affronter par régions kurdes interposées » (Boulanger, 2001). Indubitablement, les demandes du PKK irradient également au-delà des frontières et infusent l'agenda politique des minorités kurdes d'Irak et de Syrie (Al Jazeera, 2025).

En somme, la proximité naissante du gouvernement turc avec sa population kurde pourrait entériner une meilleure entente auprès des populations kurdes régionales comme en Irak ou en Syrie. Voyons dans quelles mesures le sort réservé aux minorités kurdes revêt des enjeux géopolitiques pour la Turquie ?

La question kurde était sur toutes les lèvres de ceux qui s'ingéniaient pour fragiliser la Turquie. Les conflits qui ont surgi entre la Turquie et le PKK ont longtemps été utilisés par Téhéran. En somme, la conflictualité d'Ankara avec le PKK faisait le lit d'une propagande iranienne. La question kurde était une pierre d'achoppement dans l'avènement d'une Turquie plus forte géopolitiquement, car ses voisins faisaient usage des Kurdes comme d'une cinquième colonne.

Quant à elle, la Syrie donna aussi droit de cité à A. Öcalan pour y établir son bastion politique. La Russie a pris fait et cause pour le PKK et la cause kurde, même en Syrie (Kazancigil, 2016). Cependant, la gestion houleuse du siège de Kobané en 2015, lorsque les assaillants de l'État Islamique (EI) voulaient faire main basse sur le fief du YPG, affilié au PKK ; a jeté l'opprobre sur une Turquie par trop peu entreprenante dans l'endiguement du terrorisme. De fait, son calcul politique se résumait à ne pas apporter de sauf-conduit à un groupe allié du PKK, bien que la ville risquait d'être mise à feu et à cendres par l'EI. Cet attentisme a fini par ternir sa réputation pour un temps auprès des États-Unis et de l'UE. (Andrews, 2022). En ne faisant peu de cas du radicalisme religieux en Syrie, l'AKP a fait montre d'une certaine fébrilité quand il s'agit de porter secours aux minorités kurdes de Syrie. Cette ambivalence a longtemps terni la relation entre Ankara et les Kurdes de Syrie. Nous ne pouvons que spéculer sur le devenir de cette relation. Aurons-nous droit à une détente entre la Turquie et la Syrie grâce au désarmement du PKK ? Cela dépendra des moyens déployés pour intégrer les Kurdes dans cette Syrie post-Assad. Tout porte à croire que les Kurdes de Syrie suivent une ligne de conduite autonome et ne se calquent pas sur celle du PKK dans la mesure

où leurs intérêts divergent. Quant à la Russie, le soutien du PKK est de longue date. Moscou a longtemps graissé la patte du PKK, sorte d'aiglon marxiste-léniniste du KGB. Ainsi, l'envie était devenue pressante pour Ankara de se délester de ce dossier jugé encombrant afin de se focaliser sur des sujets plus à même de rendre la Turquie pérenne et prospère sur l'échiquier géopolitique.

L'AKP tente d'établir un contact avec Erbil, entité kurde autonome d'Irak sous le contrôle de Massoud Barzani. Cette connivence de circonstance serait idéale pour distancer A. Öcalan et contrecarrer la lutte du PKK. On constate, donc, une tentative d'amadouer les Kurdes d'Irak afin de damer le pion aux indépendantistes kurdes en Turquie qui seraient tenus à l'écart des négociations (Seufert, 2015).

Le coût social et économique de cette lutte est exorbitant. Le chef des services de renseignement turcs, Ibrahim Kalin, rendra visite entre autres au Premier ministre kurde, Masrour Barzani, à Erbil en Irak (Reuters, 2025). Nous pouvons supposer que cette rencontre aura pour but de discuter du démantèlement des réseaux armés à l'échelle régionale. Barzani et Ankara veulent fomenter une consolidation des intérêts communs de part et d'autre de la frontière turco-irakienne en créant une « ceinture kurde » pour la sécurité nationale (milli güvenlik). Pour ce faire, Ankara envisage de « construire la nouvelle Turquie dans l'esprit du 23 avril 1920 ». Cette phrase est une allusion explicite au « serment national » (Misak-i Milli), lorsque la région kurde d'Irak était dans le giron de la République turque. (Benhaim, 2014).

## CONCLUSION

Après quatre interminables décennies de confrontation entre le PKK et la République de Turquie, la voie armée semble être une impasse. Le PKK, en promouvant sa dissolution, veut s'assurer que l'AKP manifestera une considération viable de la question kurde. De son côté, Ankara fait peu de cas des nouvelles revendications.

Pour l'AKP et le MHP la « guerre contre le terrorisme » (*war against terror*) semble arriver à son terme avec cette dissolution du PKK (Rosalux, 2025). L'AKP semble déjà tabler sur un apaisement futur avec le PKK sans pour autant apporter caution à toutes leurs demandes. Cette précipitation pourrait, par manque de circonspection, l'amener à dédaigner des revendications clés du PKK. A. Öcalan intime à ses soutiens de ne pas succomber aux discours parfois « manipulateurs » d'Ankara, qui s'auto-congratulent déjà d'avoir fait rendre gorge à l'irrédentisme kurde (*Turkish Minute*, 2025). Certains discours de l'AKP sont vus avec méfiance par certains membres du PKK qui les jugent condescendants à leur égard. Ainsi, il serait incorrect d'enterrer tout de suite les scénarios qui déboucheraient sur une reprise des échauffourées. Même si 2025 marque un tournant majeur, la normalisation avec le PKK doit être étayée et non pas prise pour acquise. Le caractère lacunaire de la Constitution turque à propos des Kurdes contribue à scléroser les négociations. Ankara ne semble pas sur le point d'amender les articles qui posent problème pour le PKK. En effet, l'article 3 réfute toute nationalité kurde au sein d'un État turc indivisible et l'article 42 interdit l'usage du kurde dans l'enseignement. Ainsi, Hassan Ahmad Mustafa opine que malgré des « concessions » superflues, comme l'admission du Nouvel An kurde (*Newroz*); l'État turc ne prendra pas fait et cause pour la population kurde par crainte de s'aliéner la frange nationaliste du Parlement (TheNewRegion, 2025). Zryan Rojhelati, directeur du centre de recherche Rudaw, semble également dépeindre la situation dans des termes peu optimistes. Pour ce dernier, la Constitution turque ne devrait pas être rectifiée d'une virgule malgré l'ambiance de fraternité qui règne actuellement entre les deux factions (Notizie Geopolitiche, 2025). En mettant en emphase le fait que « le fléau du terrorisme est entré dans sa phase finale », Erdođan souhaite s'attirer les plébiscites de l'électorat turc.

Cependant, Justin Salhani objecte que « les analystes sont d'accord pour dire qu'il est incertain si les alliés du PKK vont suivre les directives d'Öcalan et déposer les armes ou si, comme c'est le cas en Syrie, ils vont regarder leurs propres combats comme indépendants des leurs et prendre des décisions de leur propre chef » (Al Jazeera, 2025).

Ankara va-t-il trop vite en besogne dans cette normalisation ? Est-ce que le gouvernement turc ne minore pas la reprise de la lutte armée si les négociations viennent à échouer ? Les accords de paix ne sont-ils qu'un leurre de l'AKP pour conserver le pouvoir ? Allons-nous, dix ans plus tard, revivre les démons de 2015 ? Bis repetita ou non, en l'état, la « question kurde » ne semble pas avoir trouvé de réponse définitive.

## BIBLIOGRAPHIE

- Andrews, J. (2022). The World in Conflict: Understanding the World's Troublespots (Quatrième édition). The Economist.
- Bozarslan, H. (2021). Histoire de la Turquie : De l'Empire Ottoman à nos jours.
- Filiu, J.-P. (2023). Histoire du Moyen-Orient.
- James, B., & Gorgas, J. T. (2018). Les Kurdes en 100 questions. Tallandier. <https://shs.cairn.info/les-kurdes-en-100-questions--9791021033795>
- Piot, O. (2020). Kurdes, Les damnés de la guerre.

### Articles de revues scientifiques

- Bakawan, A. (2025). Turquie-PKK : Quarante ans pour rien ? Politique étrangère, 3, 107-118. <https://doi.org/10.3917/pe.253.0107>
- Bekdil, B. (2017). Erdoğan's Kurdish Gambit. Begin-Sadat Center for Strategic Studies. <https://www.jstor.org/stable/resrep04703>
- Benhaim, Y. (2014). Quelle politique kurde pour l'AKP ? Politique étrangère, 2, 39-50. [Quelle politique kurde pour l'AKP ? | Cairn.info](#)
- Boulanger, P. (2001). Les Kurdes, tarot noir du Proche-Orient. Études, 394(1), 19-28. [Les Kurdes, tarot noir du Proche-Orient | Cairn.info](#)
- Bozarslan, H. (2023a). Irak, Iran, Syrie, Turquie : Les dynamiques de la violence au Kurdistan – XIXème-XXème siècles. In États-nations contre minorités (p. 187-204). <https://doi.org/10.3917/etl.khalf.2023.01.0187>
- Léonard, M. (2016). Le Kurdistan, nouvelle utopie: Un nouveau Chiapas au Moyen-Orient ? Revue du Crieur, 4(2), 128-143. [Le Kurdistan, nouvelle utopie | Cairn.info](#)
- Scalbert-Yücel, C. (2005). Kurdes sans Kurdistan. Outre-Terre, 12(3), 93-104. [Kurdes sans Kurdistan | Cairn.info](#)
- Scalbert-Yücel, C. (2017). Guerre, état d'urgence, droits culturels et linguistiques kurdes bafoués. Retour sur le pluralisme selon l'AKP. Mouvements, 90(2), 101-108. [Guerre, état d'urgence, droits culturels et linguistiques kurdes bafoués. Retour sur le pluralisme selon l'AKP | Cairn.info](#)
- Seufert, G. (2015). Le retour de la question kurde La situation en Irak, en Syrie et en Turquie. Outre-Terre, 44(3), 263-272. [Le retour de la question kurde La situation en Irak, en Syrie et en Turquie | Cairn.info](#)

### Articles de presses :

- Al Jazeera (2025, mai 14). What does the PKK's disarming mean for its regional allies ? | Syria's War. Consulté le 24 décembre 2025, à l'adresse [What does the PKK's disarming mean for its regional allies ? | Syria's War | Al Jazeera](#)
- Al Jazeera (2025, juillet 12). PKK disarmament opens 'new page in history' for Turkiye, Erdogan says. Consulté 24 décembre 2025, à l'adresse [PKK disarmament opens 'new page in history' for Turkiye, Erdogan says | PKK News | Al Jazeera](#)
- BBC (2025, mars 2). Kurdish group PKK declares ceasefire with Turkey. (s. d.). Consulté 24 décembre 2025, à l'adresse [Kurdish group PKK declares ceasefire with Turkey](#)
- Biasi, A. D. (2025, juillet 10). Öcalan, il videoappello per il disarmo del PKK, la Turchia di Erdoğan e il Medio Oriente che verrà. ANPI. Patria Indipendente. Consulté à l'adresse [Öcalan, il videoappello per il disarmo del PKK, la Turchia di Erdoğan e il Medio Oriente che verrà - Patria Indipendente • ANPI](#)
- Expresso (2025, octobre 26). Partido dos Trabalhadores do Curdistão anuncia retirada completa da Turquia após 40 anos de luta armada. Consulté à l'adresse [Partido dos Trabalhadores do Curdistão anuncia retirada completa da Turquia após 40 anos de luta armada - Expresso](#)
- Frias, R. (2025, mai 12). Curdos do PKK anunciam dissolução e fim da luta armada após 40 anos de conflito com a Turquia. Diario de Noticias. Consulté à l'adresse <https://www.dn.pt/internacional/curdos-do-pkk-anunciam-dissolucao-e-fim-da-luta-armada-apos-40-anos-de-conflito-com-a-turquia>
- France 24 (2025, mai 18). After PKK's landmark disarmament, leader Ocalan urges « major shift » to mend Kurdish-Turkish ties. Consulté à l'adresse [After PKK's landmark disarmament, leader Ocalan urges 'major shift' to mend Kurdish-Turkish ties - France 24](#)
- France 24 (2025, octobre 26). Kurdish PKK says it is withdrawing all forces from Turkey to northern Iraq. Consulté à l'adresse [Kurdish PKK says it is withdrawing all forces from Turkey to northern Iraq - France 24](#)
- France 24 (2025, novembre 30). PKK urges Turkey to free Ocalan, warns peace process will halt. Consulté à l'adresse [PKK urges Turkey to free Ocalan, warns peace process will halt - France 24](#)
- IRIS (2025, mars 6). Towards a Resolution of the Kurdish Question in Turkey? Consulté à l'adresse <https://prod.iris-vt-prod-lamp01.dcsrv.eu/en/towards-a-resolution-of-the-kurdish-question-in-turkey/>
- Lusa, A. (2025, mai 12). Guerrilha curda do PKK anuncia dissolução e fim de 40 anos de luta armada. Observador. Consulté le 22 décembre 2025, à l'adresse [Guerrilha curda do PKK anuncia dissolução e fim de 40 anos de luta armada](#)
- Middle East Eye (2025, 11 juillet). PKK fighters burn weapons in landmark disarmament ceremony. Consulté le 24 décembre 2025, à l'adresse [PKK fighters burn weapons in landmark disarmament ceremony | Middle East Eye](#)
- Notizie Geopolitiche (2025, janvier 5). Turchia. Il Pkk sfida il Parlamento al processo di pace. Consulté à l'adresse [Turchia. Il Pkk sfida il Parlamento al processo di pace | Notizie Geopolitiche](#)
- NPA Syria (2025, octobre 26). Turkey's AKP hails PKK withdrawal as 'concrete step' toward peace. Consulté à l'adresse <https://npasyria.com/en/131438/>
- O Globo (2025, juillet 11). Combatentes curdos do PKK destroem armas em cerimônia no Iraque, e Turquia classifica momento como marco em processo de pacificação. Consulté à l'adresse [Combatentes curdos do PKK destroem armas em cerimônia no Iraque, e Turquia classifica momento como marco em processo de pacificação](#)

- Rete dei Comunisti (2025, juin 11). La lotta del PKK: Storia recente e possibili scenari. Consulté à l'adresse [La lotta del PKK: storia recente e possibili scenari](#)
- Renascença. (2025, mai 12). Guerrilha curda do PKK anuncia dissolução e fim de 40 anos de luta armada. Rádio Renascença. Consulté à l'adresse [Guerrilha curda do PKK anuncia dissolução e fim de 40 anos de luta armada - Renascença](#)
- Reuters (2025, juillet 1). Turkey says PKK disarmament could start within days, says AK Party spokesman. Consulté à l'adresse [Turkey says PKK disarmament could start within days, says AK Party spokesman | Reuters](#)
- Rosa-Luxemburg-Stiftung (2025, juin 5). Peace in Kurdistan at Last? Consulté à l'adresse [Peace at Last in Kurdistan? - Rosa-Luxemburg-Stiftung](#)
- Scienza & Pace Magazine (2025, juillet 28). L'addio alle armi del PKK: Origini e prospettive della questione curda. Consulté à l'adresse [L'addio alle armi del PKK: origini e prospettive della questione curda](#)
- The Conversation (2025, mars 5). What's behind Erdoğan's calculated shift on Kurds and its potential consequences. (s. d.). Consulté 23 décembre 2025, à l'adresse Consulté à l'adresse [What's behind Erdoğan's calculated shift on Kurds and its potential consequences](#)
- The Kurdish Project. Learn About the Kurdish Genocide. Consulté le 23 décembre 2025, à l'adresse [Nationthailand. \(2025, 25 octobre\). Royal Household announces the passing of Her Majesty Queen Sirikit The Queen Mother. Nationthailand. https://www.nationthailand.com/news/general/40057268](#)
- The New Region (2025, mai 12). *The historical end of PKK's armed struggle against Turkey; what is next?* Consulté le 24 décembre 2025, à l'adresse [The historical end of PKK's armed struggle against Turkey; what is next?](#)
- Turkish Minute (2025, septembre 30). Jailed PKK leader accuses AKP of false victory claims, says Kurds have options. *Turkish Minute*. Consulté à l'adresse [Jailed PKK leader accuses AKP of false victory claims, says Kurds have options - Turkish Minute](#)
- Ware, G. (2025, mars 20). *The PKK says it will lay down its arms. What are the chances of lasting peace between Turkey and the Kurds? Podcast.* The Conversation. Consulté à l'adresse <https://doi.org/10.64628/AB.s0jegcnw>



# CONDAMNATION DE JAFAR PANAHİ EN IRAN : QUAND LE RÉGIME DES MOLLAHS VEUT FAIRE TAIRE SES PLUS BRILLANTS ARTISTES

RÉDIGÉ PAR PAUL PETIT



Jafar Panahi avec sa Palme d'or Festival de Cannes 2025 pour *Un simple accident* aux côtés de Cate Blanchett et de la Présidente du jury Juliette Binoche © ABACA

Le 2 décembre 2025 aura été une journée mémorable pour le réalisateur iranien Jafar Panahi. Présent à New York pour la cérémonie des *Gotham Awards* (qui récompensent les films indépendants sortis au cours de l'année), le réalisateur de 65 ans a été le grand gagnant de la soirée en remportant trois prix pour son film *Un simple accident* (sorti le 1er octobre 2025 en France) : meilleur film étranger, meilleur scénario et surtout meilleur réalisateur. Dans le même temps, à quelque 10 000 kilomètres de New York, Jafar Panahi était condamné à un an de prison par contumace (c'est-à-dire sans être présent au procès) par la justice iranienne pour « propagande contre le régime ». Une situation presque risible qui illustre la dualité du cinéma iranien, honni à Téhéran, acclamé partout ailleurs.

## UN SIMPLE ACCIDENT, UN FILM QUI DÉRANGE TÉHÉRAN

Parmi les « activités de propagande » dont est accusé Jafar Panahi, on trouve notamment son dernier film *Un simple accident*.

La justice iranienne condamne ainsi non seulement son sujet mais également son tournage. Récompensé de la Palme d'or au Festival de Cannes en mai 2025, ce film raconte l'histoire de Vahid, un ex-prisonnier devenu mécanicien et qui pense avoir identifié l'homme qui l'a torturé quand il était en prison. Il le kidnappe mais, pris de doute face aux dénégations de ce dernier, Vahid part à la recherche d'autres victimes afin d'être certain qu'il s'agit bel et bien de son bourreau. Ce film met donc en avant les injustices du régime iranien comme la torture ou les arrestations arbitraires dont tous les personnages ont été victimes et qui ont détruit leur vie. À cette critique frontale du pouvoir s'ajoutent des conditions de tournage qui vont à l'encontre des lois de la république islamique d'Iran. Ainsi, alors que le port du *hijab* est obligatoire pour les femmes dans l'espace public, les actrices Maryam Afshari et Hadis Pakbaten - qui jouent les rôles de Shiva et Golrok - apparaissent à l'écran sans porter de voile.

De plus, le film a été réalisé sans autorisation gouvernementale et a donc été tourné clandestinement. Le tournage a par ailleurs été interrompu par des policiers et a été terminé en catimini. Avec ces scandales, il va sans dire qu'aucun iranien n'a eu l'opportunité de voir le film en salle.

## **JAFAR PANAHI, UN OPPOSANT HISTORIQUE AU RÉGIME DES MOLLAH**

Pour Jafar Panahi, il ne s'agit pas d'un coup d'essai. Né en 1960 et issu des quartiers populaires de Téhéran, il étudie le cinéma à l'université de Téhéran et devient assistant d'Abbas Kiarostami, grand réalisateur de la « nouvelle vague » iranienne, avant de réaliser son premier film, *Le Ballon blanc*, en 1995. Dès les années 2000, Panahi va critiquer le régime iranien à travers son cinéma : *Le Cercle* (2000) et *Sang et Or* (2003) traitent ainsi du manque de liberté en Iran et sont interdits par le gouvernement. À partir de là, aucun de ses films n'aura de sortie en Iran tandis qu'ils connaîtront un franc succès à l'international. Jafar Panahi fait ainsi partie du cercle très fermé des réalisateurs ayant remporté la récompense suprême de chacun des trois plus prestigieux festivals de cinéma au monde : le Lion d'or de la Mostra de Venise pour *Le Cercle* (2000), l'Ours d'or de la Berlinale pour *Taxi Téhéran* (2015) et enfin la Palme d'Or du Festival de Cannes pour *Un simple accident* (2025). En parallèle de son travail de cinéaste, Jafar Panahi participe également à des manifestations d'opposition au régime, comme en 2009 où il défile en réclamant justice pour Neda Agha-Soltan, jeune femme tuée lors d'une manifestation de contestation des résultats de l'élection présidentielle iranienne. Panahi est ainsi emprisonné une première fois en 2009 pendant quelques jours puis pendant presque trois mois l'année d'après. En décembre 2010, il est condamné à six ans de prison assortis d'une interdiction de réaliser des films et de quitter le sol iranien pendant 20 ans « pour participation à des rassemblements et pour propagande contre le régime ». Malgré cette censure, Panahi va continuer à faire des films, parfois dans des conditions très précaires : *Ceci n'est pas un film* (2011) a ainsi été tourné à la caméra numérique et à l'iPhone. En juillet 2022, il est à nouveau arrêté, cette fois aux côtés des

réaliseurs Mohammad Rasoulof et Mostafa al-Ahmad, pour purger une peine de six ans de prison. Il entame une grève de la faim en février 2023 pour protester contre les conditions de sa détention et est libéré sous caution deux jours plus tard. En avril 2023, il est même autorisé à quitter l'Iran pour la première fois depuis 14 ans, ce qui lui a notamment permis de recevoir en mains propres sa Palme d'or en mai 2025. Face à la censure, la répression et l'emprisonnement, Panahi n'a jamais courbé l'échine, continuant à faire des films et refusant de s'exiler comme l'ont fait certains de ses confrères. Il déclarait même en octobre 2025 : « Si je quitte l'Iran, le sens de mon travail sera perdu », affichant sa volonté de continuer à lutter contre le régime grâce à son art. Un simple accident est d'ailleurs inspiré de son propre séjour dans les prisons iraniennes, expérience douloureuse mais nécessaire si on en croit ses propres mots : « Si le régime iranien ne m'avait pas jeté en prison, je n'aurais jamais fait ce film ».

## **LES RAISONS D'UNE CENSURE : 1979 ET LE GRAND BASCULEMENT DE L'IRAN**

L'Iran n'a cependant pas toujours été soumis à des dogmes religieux extrêmes. Fort de l'héritage millénaire de la Perse antique et de ses grands rois (Cyrus le Grand, Xerxès), l'Iran n'a, contrairement à la plupart de ses voisins asiatiques, jamais subi la domination coloniale européenne. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'officier Reza Shah Pahlavi prend le pouvoir et impose des réformes industrielles et sociales pour moderniser le pays. La religion musulmane présente en Iran depuis le VIIe siècle voit son influence être limitée par le pouvoir en place avec notamment l'interdiction du port du voile et l'obligation pour les hommes de s'habiller « à l'occidentale ». D'abord neutre lors de la Seconde Guerre mondiale, l'Iran rejoint finalement les Alliés en 1943 après que Reza Shah a abdiqué en 1941 en faveur de son fils Mohammad Reza Shah Pahlavi. Le pouvoir de ce dernier est renforcé en 1953 à la suite d'un complot de la CIA qui renverse le Premier ministre Mohammad Mossadegh jugé trop hostile aux Occidentaux. À partir de cette date, le Shah met en place un régime autocratique et dictatorial soutenu par les Américains qui sont dépendants des exportations de pétrole iraniennes.

L'Iran connaît alors prospérité et modernisation, c'est la « révolution blanche ». Le pays est riche grâce à ses exportations de pétrole, Téhéran est connue dans le monde entier comme une ville de fêtes et les femmes ont des droits presque égaux à ceux des hommes (elles votent pour la première fois en 1963, au grand dam du clergé chiite), mais le peuple souffre du manque de liberté politique, de la répression des manifestations ou de la condamnation des oppositions étudiante, progressiste, communiste et religieuse. La pression populaire étant de plus en plus forte, le Shah se voit contraint en 1978 de nommer un Premier ministre plus conciliant avec les religieux. À cette opposition des élites urbaines s'ajoute une population rurale paysanne extrêmement pauvre et très religieuse dont les conditions de vie n'ont pas été améliorées par la « révolution blanche ». À partir de 1978, les manifestations contre le régime se multiplient, poussant le *Shah* à déclarer la loi martiale, ce qui ne fait qu'empirer les choses. Le 8 septembre a lieu le « Vendredi noir » : à Téhéran l'armée fait feu sur les quelques deux millions de manifestants en utilisant notamment chars et hélicoptères, faisant plusieurs centaines de morts. La rupture entre le *Shah* et son peuple est définitive. Abandonné par ses alliés étrangers et rejeté par son peuple, Mohammad Reza Pahlavi quitte l'Iran avec sa famille en janvier 1979 pour ne plus jamais y revenir. Le 1er février, l'*ayatollah* (haute figure religieuse chiite) Khomeini, principale figure d'opposition au *Shah*, revient en Iran après 15 années d'exil (notamment en France). Incarnation du changement social, non seulement pour les Iraniens, mais plus largement pour le reste du monde musulman, il est accueilli par une foule en liesse composée de millions de personnes lors de son arrivé à Téhéran, un espoir très vite déçu. En effet, Ruhollah Khomeini prend la tête du pays en s'appuyant notamment sur les Gardiens de la Révolution, une milice paramilitaire qu'il crée et institutionnalise en avril 1979 afin d'affaiblir l'armée traditionnelle qu'il juge faible et instable idéologiquement. Dès lors, un régime à tendance autoritaire s'installe et se pérennise sous l'impulsion de ce dernier d'abord, puis de son successeur Ali Khamenei qui dirige l'Iran depuis sa mort en 1989. Une période marquée par un durcissement social important, au nom d'un islam radical, dont les femmes sont les principales victimes.

## L'IRAN ACTUEL, UNE DICTATURE RELIGIEUSE

### PARMI LES PLUS DURES AU MONDE

Si l'Iran pré-révolution islamique était déjà une dictature politique, le pouvoir du *Shah* ne pouvant être remis en question, le pays que nous connaissons aujourd'hui a mis en place des politiques extrêmement répressives. En effet, la loi iranienne a pour base la *charia* (la loi du Coran) et relève donc d'un fondement purement religieux en contradiction totale avec les valeurs libérales que prônait le *Shah*, marquant un net recul des droits fondamentaux. Tout d'abord, il n'y a aucune liberté d'expression ou d'association : l'État contrôle les médias et surveille toute critique du régime sur les réseaux sociaux. Il n'y a pas de pluralisme politique et les syndicats sont interdits, tout comme les grèves et les manifestations. L'Iran ne respecte pas non plus les droits de l'Homme puisque le régime a recours à la torture à l'encontre d'opposants politiques. Ces derniers sont également souvent condamnés sans procès équitable et détenus dans des conditions inhumaines : « surpopulation, manque d'hygiène, mauvaise ventilation, infestations de souris ou d'insectes, accès insuffisant, voire inexistant, à de la literie, des toilettes ou des installations pour se laver » (Amnesty International, 2025). De plus, des punitions d'un autre temps encore prévues par le Code pénal iranien sont appliquées, comme la flagellation, l'amputation ou la lapidation. Si les droits des minorités ethniques et religieuses sont également entravés, les personnes les plus réprimées par la loi sont les femmes et les minorités de genre. Ainsi, Amnesty International rapporte des discriminations et des violences systémiques à l'encontre des personnes LGBTQ+. L'État recourt à des thérapies de conversion extrêmement brutales, y compris à l'égard des enfants. Par ailleurs, les relations homosexuelles sont toujours possibles de peines comme la flagellation ou la mise à mort. Cette dernière est d'ailleurs souvent requise par la justice : plus de mille personnes ont été exécutées en Iran entre janvier et octobre 2025, principalement pour des motifs politiques même si des actes comme la consommation d'alcool ou de stupéfiants, ou encore l'adultère sont également possibles de la peine capitale. Enfin, les femmes sont les principales victimes de la mise en place de la *charia*.

Ces dernières sont en effet reconnues comme légalement inférieures aux hommes pour tout ce qui concerne la vie de couple (mariage, divorce, garde des enfants). Elles sont également soumises à l'autorité masculine de leur mari ou de leur père. Par ailleurs, l'âge minimum du mariage pour les filles est fixé à 13 ans mais le père peut forcer sa fille à se marier encore avant. Comme le rapporte *Hana Human Rights Organization*, de nombreuses fillettes sont contraintes à des mariages forcés avec des hommes nettement plus âgés. Ce fut notamment le cas de Fatima Soleimani, une jeune Iranienne de 12 ans qui, confrontée au mariage arrangé par son père, s'est suicidée en février 2025. Le port du voile est quant à lui obligatoire pour les femmes et ce à partir de l'âge de 7 ans. Le non-respect de cette loi est sévèrement puni par les autorités iraniennes, les contravenantes s'exposant à des peines allant de l'emprisonnement à l'exécution en passant par la torture. Il va sans dire que toute protestation à l'encontre de ces lois est réprimée par la police, ce qui ne décourage pas de nombreux cinéastes à s'élever contre le régime, à la manière de Jafar Panahi

## LE CINÉMA, MOYEN D'EXPRESSION PRIVILÉGIÉ DES ARTISTES IRANIENS MALGRÉ LA CENSURE

Lors de temps politiques difficiles, l'art a toujours été particulièrement disert, servant bien souvent de contestation face aux régimes autoritaires et à l'injustice que ce soit par la peinture, la littérature, la chanson et bien sûr, le cinéma. Les artistes sont par ailleurs très souvent les premiers visés par des régimes autoritaires qui ont peur de l'influence qu'ils peuvent avoir sur la population. La critique et la contestation par le cinéma ne sont pas nouvelles, le Septième Art regorgeant d'œuvres et d'artistes engagés. Si s'imposer comme esprit critique au sein de gouvernement autoritaire n'est pas chose aisée, tant en raison d'un manque d'un manque de financement que de la censure, des réalisateurs y sont parvenus comme Andrzej Wajda (Pologne communiste) avec *L'Homme de Fer* (1981), Adolfo Aristarain (dictature militaire argentine) avec *Le Temps de la revanche* (1981) et donc de nombreux réalisateurs iraniens.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le cinéma n'est pas interdit en Iran et le pouvoir islamiste n'y est même pas fondamentalement opposé, du moins tant que les films produits sont conformes aux valeurs promues par le régime. En effet, Khomeini avait très vite compris qu'il ne pourrait s'opposer au cinéma, il a donc fait de son encadrement, un enjeu de sa politique culturelle. Le cinéma iranien est très contrôlé et ce, tout au long de sa production comme l'indique Asal Bagheri dans *Implications Philosophiques* : « Le résumé de l'intrigue, le scénario, la liste complète de l'équipe de tournage doivent obtenir l'aval du Ministère. Les plateaux de tournage peuvent être surveillés afin que les autorités puissent s'assurer du bon respect des comportements islamiques. Une fois le tournage terminé, le film dans son intégralité, sa bande annonce ainsi que son affiche doivent être examinés et approuvés. À chacune de ces étapes, le film peut être arrêté, coupé ou interdit ». À l'inverse, certains réalisateurs font le choix de se conformer aux attentes du régime en vue de l'obtention de financements publics importants, une décision perçue comme acte de compromission par la communauté de cinéphiles iraniens. C'est ainsi que Saeed Roustayi, réalisateur pourtant opposé à la république islamique, a été accusé de « propagande » par l'Association des cinéastes iraniens indépendants (IIFMA) en amont de sa présentation à Cannes en mai 2025 pour avoir obtenu un permis de tournage de la part du régime pour son dernier long métrage *Woman and Child*. Le cinéaste avait pourtant été condamné à six mois de prison pour son film *Leila et ses frères* (2022) pour avoir « contribué à la propagande de l'opposition contre le système islamique ». Le réalisateur s'est défendu en expliquant que sans cette autorisation il n'aurait pas pu faire son film féministe qui s'apparente quand même selon lui à du « cinéma de résistance ». Il faut dire que la censure iranienne est très restrictive et vise tout particulièrement la représentation négative du gouvernement, du monde religieux et prône bien sûr les « bonnes mœurs ». Ces mœurs concernent non seulement le film et ce qu'il montre mais également le tournage en lui-même : choix des acteurs et actrices, relations entre les membres de l'équipe, port du foulard. Face à tant de contraintes, les artistes iraniens sont bien souvent obligés de quitter le pays, ça a été le cas d'Abbas Kiarostami ou plus récemment de Mina Kavani, actrice ayant tourné avec Jafar Panahi dans *Aucun Ours* (2022).

L'illégalité est également un choix que font les artistes pour s'affranchir de la censure, avec les conséquences que l'on connaît. Corruption, torture, violences sont ainsi des thèmes abordés frontalement dans les productions cinématographiques clandestines iraniennes. Le cinéma permet également de mettre la lumière sur des questions extrêmement actuelles. Ce fut notamment le cas à partir de 2022 avec le mouvement « Femme, vie, liberté » qui fait suite à l'assassinat de Mahsa Amini par la police des mœurs après que cette dernière a retiré son voile en public. Le cinéma clandestin iranien s'est ainsi emparé du mouvement pour le retranscrire et le diffuser, le faisant vivre en dehors de l'Iran. L'exemple le plus marquant de ce mouvement est probablement le magnifique *Graines du figuier sauvage* de Mohammad Rasoulof sorti en 2024 et qui mêle fiction et images de réelles manifestations. Ce film a d'ailleurs valu à son auteur une condamnation à cinq ans de prison assortis de coups de fouet pour « collusion contre la sécurité nationale », ce qui a poussé le réalisateur à s'exiler.



Lors de manifestations du mouvement « Femme, vie, liberté » en Turquie, des femmes brandissent le portrait de Masha Amini devenue un symbole de résistance après son assassinat © Yasin Akgul/AFP

## UN CINÉMA IRANIEN TRÈS PRISÉ EN OCCIDENT

S'il est sévèrement réprimé en Iran, le cinéma contestataire clandestin est extrêmement apprécié par l'Occident qui le promeut et participe à le faire vivre. En effet, malgré un nombre assez faible de productions dû à la censure, le cinéma iranien s'assoie sur le banc des favoris lors des cérémonies de récompense mondiales.

Ainsi, chaque année depuis 2015 (à l'exception de 2019), des films iraniens ont été présentés à Cannes montrant l'appétence de la Croisette pour ces derniers. Plusieurs de ces films sont par ailleurs repartis avec des distinctions : Grand Prix pour *Un héros* d'Asghar Farhadi en 2021, prix d'interprétation féminine pour Zar Amir Ebrahimi dans *Les Nuits de Mashad* en 2022 et bien sûr Palme d'or pour *Un simple accident* en 2025. En récompensant des films qui critiquent ouvertement le régime iranien, Cannes et le monde du « bon cinéma » montrent une véritable volonté politique et envoient un message de soutien aux personnes opprimées. Le Festival étant reconnu pour distinguer des films engagés, il se fait le relais à l'international de l'opposition iranienne, participant grandement à faire connaître les conditions de vie en Iran. Ce soutien n'est d'ailleurs pas uniquement le fait des festivals européens. En effet, même les académies américaines comme celle des Oscars, pourtant moins portées sur les films d'auteurs, s'ouvrent aux films iraniens : *Les Graines du Figuier sauvage* a été nommé à l'Oscar du meilleur film international en 2025 et *Un simple accident* est bien parti pour recevoir plusieurs nominations majeures (meilleur film, film international, réalisateur et scénario notamment) aux Oscars 2026 lorsque l'Académie dévoilera sa sélection en janvier. Ces récompenses ont certes une importance pour la carrière d'un réalisateur, mais elles permettent également de garantir à ces derniers une certaine protection. Ces distinctions permettent en effet aux réalisateurs d'acquérir une notoriété internationale, ce qui leur évite des représailles trop extrêmes de la part du gouvernement qui comprend qu'agir trop durement ne ferait que desservir leur cause en donnant raison aux cinéastes. Les pays occidentaux et notamment européens ne se contentent pas seulement de récompenser les films, ils leur permettent aussi d'exister. En effet, leurs œuvres ne pouvant pas être produites avec des fonds iraniens, les réalisateurs sont contraints de financer eux-mêmes leurs films ou de faire appel à des financements étrangers. C'est le cas des sociétés de production européennes qui financent ces films et souvent de manière multinationale en collaborant régulièrement entre pays. Le pays le plus actif de ce point de vue là est la France par le biais de sociétés privées (*Memento*, *Les Films Pelléas*) ou publiques (*Arte*, *France Télévision*, *CNC*).

La France a notamment financé de nombreux films d'Asghar Farhadi (*Le Passé*, *Le Client*, *Un héros*) mais également de Mohammad Rasoulof (*Les Graines du figuier sauvage* en collaboration avec l'Allemagne) ou encore le récent *Un simple accident* avec le Luxembourg. Cela peut d'ailleurs mener à des situations assez improbables dans les cérémonies comme lorsque *Les Graines du figuier sauvage* à concouru aux Oscars 2025 dans la catégorie meilleur film international en représentant... l'Allemagne. Rebelote cette année puisque le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) a décidé qu' *Un simple accident* représenterait la France aux Oscars 2026.

L'agenda de Jafar Panahi va d'ailleurs être bien rempli dans les prochains mois car nul doute qu' *Un simple accident* sera sélectionné dans toutes les cérémonies de récompenses majeures de l'hiver (*Critic's choice awards*, *Golden Globes*, *BAFTA*, *SAG Awards*), en guise de préambule aux Oscars. Si l'intérêt artistique de cette cérémonie est très relatif, sa notoriété permet aux films nommés et éventuellement récompensés de se faire connaître du grand public. Les nominations ne seront annoncées que le 22 janvier 2026, mais *Un simple accident* semble bien parti pour devenir le film iranien le plus nommé aux Oscars et ce dans des catégories majeures (meilleur film, film international, scénario), Jafar Panahi pouvant même devenir le premier réalisateur iranien à être nommé à la meilleure réalisation. En dépit de ce succès international, il a annoncé qu'il retournerait en Iran après la cérémonie (le 16 mars 2026) et ce malgré sa condamnation : « Cette condamnation est intervenue au beau milieu de ce processus, mais je vais finir ma campagne et retournerai en Iran dès que possible ensuite » a-t-il ainsi déclaré lors d'une conférence de presse à Marrakech le 4 décembre 2025. Ainsi, malgré une censure extrêmement forte de la part d'un gouvernement intolérant et fondamentaliste, les cinéastes iraniens utilisent leur art pour s'exprimer et dénoncer les injustices de leur monde.

S'ils s'exposent à de vives représailles c'est pour que leur message résonne : il ne faut pas laisser la peur gagner, et il faut continuer à se battre pour ce que nous pensons être juste. En dénonçant les injustices de leur pays, ils montrent la voie et crient leur espoir de voir un jour un Iran libéré du joug d'un gouvernement religieux autoritaire.

## **POUR ALLER PLUS LOIN ET DÉCOUVRIR L'IRAN GRÂCE AU SEPTIÈME ART :**

*Le Goût de la cerise* d'Abbas Kiarostami (1997)

*Persépolis* de Vincent Paronnaud et Marjane Satrapi (2007)

*Une séparation* d'Asghar Farhadi (2011)  
*Nahid* d'Ida Panahandeh (2014)

*Cas de conscience* de Vahid Jalilvand (2017)

*Leila et ses frères* de Saeed Roustayi (2022)

*Chroniques de Téhéran* de Ali Asgari et Alireza Khatami (2023)

*Les Graines du figuier sauvage* de Mohammad Rasoulof (2024)

*Un simple accident* de Jafar Panahi (2025)

## BIBLIOGRAPHIE

### Articles :

- Franceinfo. (2025, décembre 1). Le cinéaste iranien Jafar Panahi, réalisateur de la Palme d'or 2025, condamné à un an de prison. Franceinfo. URL : [https://www.franceinfo.fr/societe/justice/le-cineaste-iranien-jafar-panahi-realisateur-de-la-palme-d-or-2025-condamne-a-un-an-de-prison\\_7651604.html](https://www.franceinfo.fr/societe/justice/le-cineaste-iranien-jafar-panahi-realisateur-de-la-palme-d-or-2025-condamne-a-un-an-de-prison_7651604.html)
- Paris Match. (2025). Jafar Panahi fête sa nouvelle condamnation avec trois Gotham Awards. Paris Match. URL : <https://www.parismatch.com/culture/cinema/jafar-panahi-fete-sa-nouvelle-condamnation-avec-trois-gotham-awards-260988>
- Le Huffington Post. (2025). En pleine course aux Oscars, Jafar Panahi condamné à de la prison en Iran pour "propagande". Huffington Post. URL : [https://www.huffingtonpost.fr/culture/video/jafar-panahi-condamne-a-de-la-prison-en-iran-ce-que-cela-augure-pour-le-cineaste-dans-la-course-aux-oscars\\_257763.html](https://www.huffingtonpost.fr/culture/video/jafar-panahi-condamne-a-de-la-prison-en-iran-ce-que-cela-augure-pour-le-cineaste-dans-la-course-aux-oscars_257763.html)
- Radio Farda. (2021). Underground cinema in Iran after Mahsa Amini's movement. Radio Farda. URL : <https://www.radiofarda.com/a/underground-cinema-in-iran-after-mahsa-amini-s-movement/33128761.html>
- Libération. (2025, décembre 4). "Mon pays est l'endroit où je peux respirer" : malgré sa condamnation, le cinéaste Jafar Panahi prévoit de retourner en Iran. Libération. URL : [https://www.liberation.fr/international/moyen-orient/mon-pays-est-lendroit-ou-je-peux-respirer-malgre-sa-condamnation-le-cineaste-jafar-panahi-prevoit-de-retourner-en-iran-20251204\\_5RPNMLUECFGSVG2WVDOIRVDQAM/](https://www.liberation.fr/international/moyen-orient/mon-pays-est-lendroit-ou-je-peux-respirer-malgre-sa-condamnation-le-cineaste-jafar-panahi-prevoit-de-retourner-en-iran-20251204_5RPNMLUECFGSVG2WVDOIRVDQAM/)
- BBC Afrique. (2024). Révolution iranienne : Les objectifs et les regrets du lavage de cerveau. BBC Afrique. URL : <https://www.bbc.com/afrique/articles/c9r5x94p7zeo>
- RFI. (2024, février 8). Iran : 45 ans après la révolution islamique, les Iraniens perdent foi en la religion d'État. RFI. URL : <https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20240208-iran-45-ans-apr%C3%A8s-la-r%C3%A9volution-islamique-les-iraniens-perdent-foi-en-la-religion-d-%C3%A9tat>
- Human Rights Watch. (2025, octobre 13). Iran : plus d'un millier d'exécutions en 2025 [Vidéo]. HRW. URL : <https://www.hrw.org/fr/video-photos/video/2025/10/13/iran-plus-dun-millier-dexecutions-en-2025>
- Amnesty International. (2024). Iran : rapport pays. Amnesty International. URL : <https://www.amnesty.org/fr/location/middle-east-and-north-africa/middle-east/iran/report-iran/>
- Hana HR. (2025). Suicide and death of a 12-year-old girl due to forced marriage. Hana HR. URL : <https://hanahr.org/en/news/suicide-and-death-of-a-12-year-old-girl-due-to-forced-marriage/>
- Amnesty International. (2025). Iran : durcissement de la répression contre les femmes. Amnesty.fr. URL : <https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/iran-durcissement-repression-contre-femmes>
- Cinéfiltours37. (2022). Le cinéma iranien aujourd'hui. Cinéfiltours37. URL : <http://www.cinefiltours37.fr/index.php/le-journal-de-lassociation/les-anciens-articles/377-le-cinema-iranien-aujourd-hui>
- Implications philosophiques. (2017). Le cinéma iranien face au pouvoir : l'émergence d'un nouveau langage. Implications philosophiques. URL : <https://www.implications-philosophiques.org/le-cinema-iranien-face-au-pouvoir-lemergence-dun-nouveau-langage/>
- Trois Couleurs. (2025). Décryptage : le cinéma iranien. Trois Couleurs. URL : <https://www.troiscouleurs.fr/cinema/decryptage-cinema-iranien/>
- Le Point. (2025, mars 14). Mohammad Rasoulof, réalisateur des "Graines du figuier sauvage" : "Je ne me suis jamais senti aussi vulnérable". Le Point. URL : [https://www.lepoint.fr/culture/mohammad-rasoulof-realisateur-des-graines-du-figuier-sauvage-je-ne-me-suis-jamais-senti-aussi-vulnerable-14-03-2025-2584689\\_3.php](https://www.lepoint.fr/culture/mohammad-rasoulof-realisateur-des-graines-du-figuier-sauvage-je-ne-me-suis-jamais-senti-aussi-vulnerable-14-03-2025-2584689_3.php)
- Artline Films. (2023). Femme, Vie, Liberté - Une révolution iranienne. Artline Films. URL : <https://www.artlinefilms.com/portfolio/femmeteliberte/>
- Les Échos. (2018, mai). L'irrésistible ascension du cinéma iranien. Les Échos. URL : <https://www.lesechos.fr/2018/05/lirresistible-ascension-du-cinema-iranien-1020299>
- Télérama. (2025). Saeed Roustaei, cinéaste iranien opposé au régime islamique, accusé de propagande pro-mollahs. Télérama. URL : <https://www.telerama.fr/cinema/saeed-roustaei-cineaste-iranien-oppose-au-regime-islamique-accuse-de-propagande-pro-mollahs-7025514.php>

### Vidéo:

- INA Histoire. (2024). Iran : comprendre la révolution islamique de 1979. YouTube. <https://youtu.be/BR9H3ZyhhIM>

# OUM KHALTOUM, 50 ANS DÉJÀ : L'ASTRE D'ORIENT ET SON ENGAGEMENT DANS LA CAUSE ARABE

RÉDIGÉ PAR OPHÉLIE CALICHIAMA



Oum Kalthoum, l'astre d'Orient à l'Olympia en 1967

Il est dit des Cairotes que lorsque l'on peut discuter avec eux dans un café, ces derniers déclarent souvent : « J'ai pleuré trois fois dans ma vie : une fois pour ma mère, une fois pour Nasser et une fois pour Oum Kalthoum ». Tout un chacun pleure au décès de sa mère, les égyptiens ont pleuré Nasser, le symbole d'une nation égyptienne nouvelle. Mais pourquoi ont-ils pleuré la diva égyptienne Oum Kalthoum ? Cette année 2025 célèbre le cinquantième anniversaire de la mort de celle que l'on surnomme l'astre d'Orient, considérée comme la plus grande chanteuse du monde arabe. Ses funérailles en 1975 ont été les plus importantes en Égypte après celles de Nasser. Revenons sur le parcours de la diva de l'Orient, la place qu'elle occupe dans le cœur de la nation égyptienne et son engagement dans la cause arabe.

## LE DESTIN UNIQUE D'UNE DIVA ORIENTALE: DES DÉBUTS ARTISTIQUES MODESTES À UNE CARRIÈRE INTERNATIONALE.

Rien ne présageait à cette petite fille aux origines modestes originaire de la campagne une carrière aussi exceptionnelle. Oum Kalthoum est née en 1898 dans le

village de Tmaë al-Zahariya, au nord du pays, situé vers le delta du Nil. Son père, imam de la mosquée du village, se rend parfois chez des villageois avec le frère d'Oum afin d'organiser des cérémonies religieuses au cours desquelles ils interprètent des chants religieux. Les parents d'Oum Kalthoum remarquent très vite son talent et sa voix exceptionnelle, à tel point que son père décide de l'emmener avec lui et son frère afin qu'elle chante lors de ces cérémonies, durant lesquelles elle est contrainte de se travestir en garçon. C'est lors d'une de ces célébrations qu'Oum Kalthoum est remarquée par le compositeur et interprète Zakaria Ahmed, qui lui propose de se produire au Caire. Alors, en 1923, elle s'installe avec sa famille dans la capitale.

Cependant, la haute société du Caire est lasse des chants religieux et se moque de son travestissement. Elle doit évoluer dans sa carrière. Tout d'abord, elle parvient à s'affranchir de sa famille, ce qui lui permet de ne plus se travestir sur scène et de changer de registre musical. Elle rencontre le poète Ahmed Rami qui sera le compositeur de nombreuses de ses chansons et l'aidera à parfaire son éducation musicale. Elle se crée un nouveau style : chignon, longue robe élégante et son mouchoir

toujours tenu en main, et interprète des chansons d'amour, faisant preuve d'une grande modernité dans un monde très masculin et conservateur. Elle devient également la muse de nombreux compositeurs. En 1932, elle se produit également au Liban, en Irak, en Libye et en Syrie. Sa renommée, son style unique, sa voix exceptionnelle (la cantatrice Maria Callas la surnommait "la voix incomparable", elle était surnommée "le Rossignol du Nil" par le peuple égyptien), la durée inédite de ses chansons (en moyenne une heure à minima) lui confèrent ce surnom qui a traversé les années jusqu'à aujourd'hui : "l'Astre d'Orient". Elle tourne également dans 6 films dont un qui sera sélectionné à la Biennale de Venise en 1936.

## **OUM KHALTOUM : "L'ARME SECRÈTE" DE NASSER DANS LA LUTTE POUR LA CAUSE ARABE**



De gauche à droite : Gamel Abdel Nasser, Oum Khaltoum et Anouar el-Sadate

Oum Kalthoum n'est pas seulement connue pour ses chansons d'amour, elle est aussi une chanteuse engagée politiquement. Depuis 1882, l'Egypte est sous mandat britannique, le Royaume-Uni ayant prétexté des troubles dans la région pour s'y imposer. Néanmoins, le pays garde son propre gouvernement avec une monarchie au pouvoir. En 1952 cette monarchie est dirigée par le roi Farouk. Dans la nuit du 23 juillet 1952, un certain Gamel Abdel Nasser, à la tête d'une troupe « d'officiers libres », mène un coup d'État pour renverser la monarchie, en prenant le contrôle du quartier général de l'Armée et en arrêtant plusieurs responsables militaires. Le roi Farouk est destitué et Nasser devient président d'Egypte en 1956. Le tout nouveau chef d'État

prend ensuite l'habitude de prononcer ses discours politiques juste après les représentations radiodiffusées d'Oum Khaltoum ce qui propulse son émission Sawt al-Arab (la voix des arabes) grâce à la présence de la diva. Une de ses chansons y est régulièrement diffusée : Mansoura Ya Thawret El Ahrar (Révolution des Libres, vous êtes destinés à la victoire). Oum Khaltoum y chante la liberté et glorifie la révolution de Nasser :

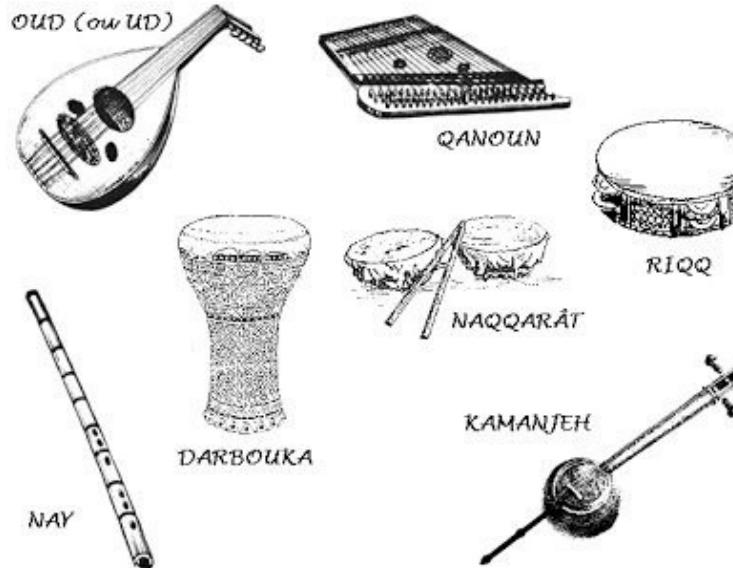
*La révolution de juillet est puissante  
Elle tire sa puissance de son esprit arabiste  
De nos jours et de nos rêves  
Et de notre aspiration à la liberté.*

Enregistrée en 1958, cette chanson fait également écho au fait que la nation égyptienne est libérée depuis peu du joug de 74 ans d'occupation britannique. En effet, deux ans plus tôt, en 1956, suite au refus des américains d'apporter leur aide financière à l'Egypte pour la construction du barrage d'Assouan, Nasser annonce la nationalisation du Canal de Suez, Canal qui appartenait jusque-là à une compagnie franco-britannique. Le Canal de Suez étant un passage stratégique, Nasser a l'intention d'obtenir paiement de la part des pays européens. Le Royaume-Uni et la France organisent alors secrètement une intervention militaire conjointement avec Israël, pays frontalier de l'Egypte et idéologiquement proche de la France. Israël envahit l'Egypte en passant par le Sinaï et les soldats français et britanniques envahissent Port Saïd et Port Fouad. Cependant, d'une part sous la pression des américains et du président Eisenhower qui prône la paix, et d'autre part face à la menace de l'URSS qui soutient Nasser, les troupes des trois pays se retirent. Nasser sort vainqueur face aux puissances occidentales. Cet épisode marque l'émergence du monde arabe. Oum Khaltoum soutient également la cause palestinienne. Lors de la Guerre des Six Jours en 1967, l'Égypte perd la bande de Gaza et la péninsule du Sinaï au profit d'Israël. Suite à la défaite égyptienne, Oum Kalthoum se rend à Paris, invitée par Bruno Coquatrix à l'Olympia, en échange d'une somme importante : ce fut son seul concert hors d'un pays arabe. Elle reverse par la suite l'argent à son pays. Elle continue cette tournée sous le slogan « l'art pour l'effort de la guerre » jusqu'en 1970, et reverse à nouveau tous ses bénéfices à l'Egypte. En 1969, elle chante Asbaha 'endi al an bondouqiya (Maintenant j'ai un fusil), une chanson aux paroles clairement engagées dans le combat :

*Maintenant j'ai un fusil, emmène-moi en Palestine avec toi  
[...] Nous reviendrons par la force des armes [...] L'armée  
des arabes est avec toi [...] La tragédie de la Palestine te  
pousse vers la frontière [...] La victoire est pour toi.*

Chantée en 1956, la chanson Walla Zaman ya Selahy (Il y a bien longtemps mon arme) devient de 1958 à 1961 l'hymne de la République Arabe Unie, une union de courte durée entre l'Égypte et la Syrie. Cette chanson soutient la politique panarabe de Nasser qui s'oppose à l'Occident. La chanson devient officiellement l'hymne national égyptien en 1977. Le succès d'Oum Kalthoum marque le début de l'âge d'or de la chanson arabe des années 60. Ce succès est en partie le résultat de l'idéologie panarabe menée par le gouvernement égyptien. Le panarabisme est un mouvement intellectuel et politique apparu au XIX<sup>e</sup> siècle, dont le but était l'unification des peuples arabes sous une même bannière. Fort de son succès face aux européens lors de la crise du Canal de Suez, Nasser veut incarner cette politique d'unification et Oum Kalthoum lui apporte alors son soutien.

## **LA MUSIQUE D'OUm KALTHOUM, UNE MUSIQUE ORIENTALE AUX SONORITÉS INOUBLIABLES.**



Instruments de la musique orientale

Oum Kalthoum est connue pour ses sonorités orientales uniques. Lorsque l'on parle de la musique orientale, il s'agit de la musique traditionnelle des pays arabo-musulmans. Quelle est la différence avec la musique occidentale ?

En musique, il y a des écarts entre les notes : on appelle cela des tons. Par exemple, entre si et do il y a un demi-ton et entre do et ré un ton. Cependant, en musique orientale, il existe également le quart de ton, l'écart le plus petit. Or, sur les instruments occidentaux tels que le violon, le piano, la flûte par exemple, il est impossible d'effectuer un quart de ton. Ainsi, en musique orientale, les musiciens possèdent leurs propres instruments avec leurs sonorités si caractéristiques de l'orient. Sur cette image vous pouvez notamment voir l'oud, que l'on peut assimiler au luth, le nay à la flûte, ou encore le darbouka à un tambour.

Si cet article vous a plu et que vous voulez en savoir plus sur Oum Kalthoum, je vous recommande la bande dessinée Oum Kalthoum, naissance d'une diva de Nadia Hatroubi-Safsaf et Chadia Loueslati. De plus concernant la musique orientale, Le piano oriental, de Zeina Abirached est également très intéressant.

# Remerciements

Le bureau rapproché de l'AMRI de l'année universitaire 2021-2022 étant à l'initiative de ce projet mérite nos plus sincères remerciements. Nous remercions par ailleurs le bureau actuel, à savoir Julie Pouzol et Pauline Piard, toutes deux coprésidentes, Victor Farrugia, notre trésorier, ainsi que notre secrétaire Laurie Galland pour leur soutien dans le maintien et le développement de cette revue.

Cette édition a été créée de toutes pièces par des étudiants engagés et motivés pour produire un travail sérieux et approfondi. C'est pourquoi nous souhaitons également remercier Jilani Larnaout, Paul Petit, Julian Durand, Anna-Mei LAI, Emilie Sterna, Adèle Sellier, Guerlain Dené, Pierre Demesse, Ophélie Calichama et Eloïse Borde pour leurs articles de qualité.

Nous adressons un grand merci à Louna Proniaev, Émilie Sterna et Marie-Clarté de Scorraille à qui nous devons tout le travail de mise en page et d'édition.

Enfin, nous tenons à remercier Louise Chesnais et Camille Dults, responsables communication de l'AMRI, pour la gestion des réseaux et des publications de la revue.

Notre petite structure a nécessité un engagement important et répété de la part de toute l'équipe, qui témoigne de son implication et de sa volonté de vous proposer, chers lecteurs et chères lectrices, une lecture agréable et de qualité.

Ainsi, nous tenons à remercier tout le monde pour le travail effectué, et nous vous donnons rendez-vous dans un mois pour notre prochaine édition !

## Rédacteurs en chef

**MATISSE DORMOY, JASMINE DJENNANE & MATHILDE ARROUART**